[LA LI]BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 9 DECEMBRE 1965 PRIX 10c

L'électorat français votera de nouveau le 19 décembre

PARIS—Le général de Gaulle retournera devant l'électorat le 19 décembre. N'ayant recueilli que 44.61 p. 100 des voix, il se trouve ainsi mis en ballotage au premier tour, alors que la participation populaire, exceptionnelle, a été évaluée à 85 p. 100.

Son principal adversaire, avec qui il va se retrouver lors du second tour, M. François Mitterrand, candidat de la gauche, a recueilli 31.72 p. 100 du suffrage exprimé.

Voici le résultat de l'élection présidentielle (moins la Guyane et la Polynésie), communiqué par le ministère français de l'Intérieur:

Inscrits: 28,865,991
Votants: 24,482,373 soit 84.8%
Suffrages exprimés 24,230,841

Ont obtenu:

Barbu:	279,157— 1.15%
De Gaulle:	10,811,480—44.61%
Lecanuet:	3,777,945—15.59%
Marcilhacy:	416,521— 1.73%
Mitterand:	7,688,105—31.72%
Tixier-Vignancour:	1,257,633— 5.20%

La Constitution française prévoit que pour être élu au premier tour de scrutin, le candidat arrivé en tête doit obtenir la majorité absolue, c'est-à-dire la moitié des suffrages exprimés, plus un.

Il s'agit du premier échec du général de Gaulle depuis son retour au pouvoir en 1958. Echec relatif tout de même, puisqu'il arrive largement en tête devant ses cinq concurrents, mais échec incontestable, dans la mesure où son prestige personnel et sa recherche d'une majorité massive lui fixaient comme ambition l'élection au premier tour.

A Colombey-les-deux-Eglises, où il s'était retiré pour la fin de semaine, le général de Gaulle a obtenu 175 suffrages contre 9 à M. Mitterrand, 7 à M. Lecanuet et 2 à M. Tixier-Vignancour! (Le total des votants, 193 sur les 200 électeurs inscrits, constitue un record pour la commune).

Défection en province

A Paris, le général a obtenu 44 p. 100 du vote populaire, contre 30.14 à M. Mitterrand, 16.99 à M. Lecanuet et 9.58 p. 100 à M. Tixier-Vignancour. Ces résultats ne comprennent cependant pas le vote des banlieues.

On remarque enfin que, d'une façon générale, la province — surtout les grandes villes — qui votaient traditionnellement pour de Gaulle ont dérogé à la règle dans l'élection de dimanche. L'Est (particulièrement l'Alsace-Lorraine), cependant, a voté massivement en faveur du général. Outre-Mer, les résultats encore fragmentaires indiquaient également un vote en faveur du président sortant.

Sur les 92 départements de la Métropole, le général de Gaulle arrive en tête dans 72. Dans les 20 autres, c'est M. Mitterrand qui arrive le premier.

Aux termes de la Constitution, restent seuls en course les deux candidats arrivés en tête, sauf si l'un des deux se désistait.

On affirme que le général de Gaulle a accueilli le verdict avec calme et a même, selon un de ses familiers, manifesté un état d'esprit de "combativité".

Le dilemme des "centristes"

Dans les milieux gaullistes, on souligne que M. Mitterrand, avec ses 32 p. 100, a fait le plein des voix de la gauche. Pour les électeurs de M. Jean Lecanuet, le dilemme posé au second tour sera le suivant: "ou préférer l'anti-gaullisme et accepter de porter leurs voix au candidat de la gauche unie, qui est aussi, en l'occurrence, le candidat des communistes; ou faire front contre ce que beaucoup définiront comme une résurrection d'une formule de front populaire et accepter, par conséquent, de donner leurs suffrages au général de Gaulle". L'hypothèse d'une abstention massive chez les électeurs centristes est également retenue.

Cette élection présidentielle au suffrage universel est la première du siècle et la seconde en 117 ans, si l'on tient compte qu'en 1848, le prince Louis-Napoléon fut également élu, au suffrage universel, président de la Seconde République, titre qu'à la faveur d'un coup d'Etat il devait transformer 3 ans plus tard en celui d'"empereur des Français"...

Le nouvel ambassadeur de France aux E.-U.

NEW YORK — M. Charles Lucet, le nouvel ambassadeur de France aux Etats-Unis, est arrivé à l'aéroport J. F. Kennedy, où il a fait une brève escale avant de reprendre l'avion à destination de Washington.

Accueilli par les représentants des services officiels français, ainsi que par les représentants de la municipalité, M. Lucet a fait à la presse une déclaration dans laquelle il a souligné combien il était heureux de se retrouver aux Etats-Unis, où il a déjà passé quelque 13 années de sa vie.

"Je me sens profondément honoré, a ajouté l'ambassadeur, de revenir dans ce grand pays en tant que représentant officiel de la France. Je suis heureux de m'y retrouver à un moment où les Etats-Unis connaissent une grande prospérité et où tant y est fait pour combattre la pauvreté et contribuer au bien-être social. Je viens moi-même d'un pays qui bénéficie actuellement de la stabilité politique et auquel s'offrent des possibilités de plus en plus nombreuses. C'est là quelque chose que nous avons en commun.

"Cela ne signifie pas, a poursuivi M. Lucet, que je vois tout en rose. Entre nous il existe des divergences d'opinion et de jugement qui ne sont pas toujours faciles à concilier. Mais il n'y a pas de divergences de principe ou de réels conflits. Nous sommes amis et alliés et nous entendons le rester".

Le nouvel ambassadeur a précisé ensuite qu'il préférait ne pas entrer dans des questions plus détaillées avant d'avoir présenté ses lettres de créance au président Johnson et pris contact avec le département d'Etat. "Je peux dire seulement, a-t-il conclu, qu'ayant la lourde tâche de remplacer un ambassadeur aussi éminent que M. Alphand, je ferai, tout comme lui, de mon mieux pour clarifier les positions et renforcer les liens qui unissent la France et les Etats-Unis. Il ne fait pas très froid ici pour cette saison. Il ne faisait pas plus froid à Paris. Je suis convaincu que nous n'aurons pas un hiver froid", dans une allusion aux rumeurs voulant qu'il reçoive un accueil froid dans la capitale américaine.

Des cours télévisés pour les cultivateurs

Les cultivateurs du Manitoba pourront suivre cet hiver à la télévision un cours d'un genre nouveau. Ceux qui s'y inscriront pourront apprendre sans sortir de chez eux la façon de procéder pour prendre un inventaire et analyser le degré de rendement de leur exploitation.

Présenté sous le titre "A Matter of F.A.C.T.", le cours est destiné à aider les agriculteurs à utiliser les données qu'ils possèdent pour gérer leurs affaires d'une façon plus rationnelle. Les élèves devront répondre à une série de questions qui leur seront posées par des économistes sur chacun des divers aspects du cours.

Le programme est réalisé par Radio-Canada et diffusé par CBWT à Winnipeg, CKX-TV à Brandon et CKOS-TV à Yorkton. Il comporte douze émissions d'une demi-heure, le mardi et le jeudi. La première a eu lieu dans la matinée du 30 novembre.

Les cours sont donnés par des agronomes attachés au service de l'économie et des publications agricoles du ministère de l'Agriculture et de la Conservation du Manitoba, et présentés par M. Keith Smith, de la division de l'Information du ministère.

Les frais d'inscription ont été fixés à $5.00 pour défrayer le coût des livres comptables, des feuilles de notes et du questionnaire qui seront envoyés aux élèves.

En Saskatchewan, il faudra aller beaucoup plus loin

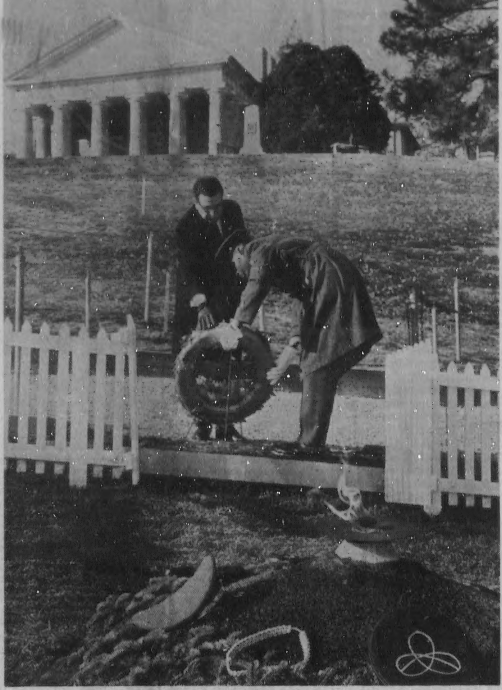
MONTREAL — "Ce n'est pas avec une heure de français par jour qu'on va empêcher l'assimilation de nos minorités canadiennes-françaises de l'Ouest", ont déclaré M. et Mme Georges-E. Parent, devant la Commission Laurendeau.

M. et Mme Parent ont présenté un mémoire basé sur leur propre expérience de quelques années vécues en Saskatchewan. Le couple est maintenant revenu au Québec.

Ils ont admis que, depuis la rédaction de leur mémoire en juin 1964, un certain "déblocage" s'est produit en Saskatchewan, mais que s'il autorise un certain espoir, il faudra aller encore beaucoup plus loin si l'on veut vraiment sauver le groupe français de cette province.

Selon eux, c'est un enseignement en français qu'il faudrait pour la minorité française de cette province. Et il y aurait au moins une vingtaine de centres où les nôtres sont suffisamment groupés pour justifier pareil enseignement.

Son Honneur le juge Georges Hébert, de Gravelbourg, vient de publier un volume de 164 pages, sur "Les débuts de Gravelbourg". Des textes, souvent inédits, racontent l'histoire des premiers fondateurs, des valeureux pionniers, des diverses institutions. Félicitations à l'auteur, chez qui on peut se procurer des exemplaires de ce volume imprimé sur les presses de La Liberté et le Patriote. S'adresser à: C.P. 249, Gravelbourg, Sask.



Lors de sa visite au cimetière national d'Arlington à Washington, D.C., le mercredi 1er décembre, l'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants et député de St-Boniface, a placé une couronne sur la tombe du président John F. Kennedy, située immédiatement en-dessous de la fameuse Custis-Lee Mansion. M. R. Teillet a aussi déposé des couronnes sur la tombe des soldats inconnus et à la Croix du sacrifice du Commonwealth britannique.
(Photographe officiel du Ministère des Affaires des Anciens Combattants)

Les principales acquisitions du Concile

par Huguette Chabot

ROME (CCC)—A Rome, on ne parle plus du Concile, mais de l'après-Concile. C'est l'avenir de Vatican II qui passe en tête de toutes les préoccupations. Ce Concile, qui avait suscité tant d'enthousiasme et d'espérance, décevra-t-il l'attente des hommes? Sera-t-il un succès ou un échec? Telles sont les questions que chacun se pose à la veille de la clôture de Vatican II.

Il serait évidemment trop tôt pour répondre d'une façon exhaustive à ces questions. Nous nous contenterons donc de faire ici, très brièvement, le bilan des principales acquisitions du Concile.

A la tête de celles-ci, il nous faut placer le fameux schéma sur l'Eglise (Lumen gentium), texte central et fondamental de Vatican II. Il nous apporte une nouvelle théologie de l'Eglise, qui n'apparait plus comme "propriétaire" du mystère, mais "centrée" sur le mystère du Christ. L'Eglise se définit, et cela à tous les échelons, dans un esprit de pauvreté et de service qui est certainement un des charismes de l'Eglise d'aujourd'hui. Pour la première fois depuis des siècles, les Evêques réunis en Concile dénoncent sans ambages la richesse et le triomphalisme de l'Eglise. Celle-ci apparait comme peuple de Dieu, dont chacun des membres est engagé dans la grande aventure du salut, mais chacun à sa façon. Et on définit sans équivoque l'engagement propre des différents groupes: laïcs, prêtres, évêques, Pape. Chacun y a sa place au service de la communauté, et celui qui a davantage de responsabilités est davantage lié au service de ses frères.

Parmi les grandes réalisations issues de ce schéma, signalons: la restauration du diaconat, qui était en usage dans les premiers siècles de l'Eglise et qui, aujourd'hui, s'avère nécessaire dans les pays de missions et en Amérique latine; la création du Synode épiscopal, nettement suggéré dans ce document; la mise en place d'une théologie du laïcat, qui a été reprise et élaborée dans le schéma sur l'apostolat des laïcs; la réforme du gouvernement central de l'Eglise, déjà commencée.

De son côté, le schéma XIII, qui traite de l'Eglise face au monde moderne, nous apporte une nouvelle vision de ce que doit être le chrétien d'aujourd'hui face au monde d'aujourd'hui. Monde extrêmement mouvant qui exige une adaptation constante, sous peine d'être dépassé, et très vite, par les événements. C'est donc dire que le chrétien vivant dans ce monde n'est pas tout-à-fait en équilibre, ou plutôt, qu'il se voit forcé de passer d'un équilibre statique à un équilibre en mouvement.

Autrefois, on avait un certain nombre de règles claires et bien précises qu'il fallait observer pour satisfaire aux préceptes de l'Eglise (jeûne du Carême, jeûne eucharistique, etc.). Si on était fidèle à ce règlement, on avait facilement l'impression de "faire son salut, de gagner son ciel", alors que souvent, le précepte évangélique le plus important, celui de la charité, était négligé.

Aujourd'hui, et c'est là une orientation générale du Concile, on veut dépasser ce formalisme, pour s'en tenir le plus possible aux normes de l'Evangile. Ainsi surgit un nouveau type d'exigences qui ne demandent plus seulement l'obéissance aveugle et l'intention droite, mais l'initiative, l'engagement, l'invention, et tout cela au service de la communauté. Ces exigences nouvelles donneront naissance à un nouveau type de chrétien, moins scrupuleux, plus conscient, mieux éclairé, plus engagé à l'égard de l'Eglise et du monde.

Une autre réalisation à l'actif de ce Concile, est sa prise de position au sujet de la Bible. Il n'y a pas si longtemps, ne l'oublions pas, la Bible était considérée comme un livre suspect, réservé aux protestants et aux Juifs. On entendit même dire parfois que c'était un livre à l'index. Enfin, l'Eglise réunie en Concile met fin à ces divagations et invite les chrétiens à une lecture assidue et éclairée de la Bible.

Quant aux schémas sur les religions non-chrétiennes, les religions orientales et l'oecuménisme, ils présentent une honnêteté, un respect et une bienveillance vis-à-vis nos "frères séparés" et nos "frères étrangers", absolument imprévisibles il y a une dizaine d'années. Sur ce point, Vatican II a merveilleusement assumé et même dépassé l'évolution oecuménique qui ne cesse de se poursuivre.

Pour ce qui est de la liturgie, il est évident que le Concile a fait un grand pas. Chacun en est témoin, le Canada étant actuellement reconnu comme l'un des pays les plus progressifs en ce domaine.

Au début du Concile, certains attendaient beaucoup de décisions concrètes sur des points précis. Ou bien ils auront été déçus par le peu de changements pratiques, ou alors ils auront compris que la doctrine élaborée en ce Concile est en elle-même un immense changement de mentalité qui ouvre les portes d'une vie nouvelle dans les secteurs les plus importants de l'action ecclésiale.

La caisse des sans-emploi à $100,000,000

OTTAWA — La Caisse d'assurance-chômage est maintenant garnie de plus de $100,000,000, soit deux fois plus qu'il y a un an. Elle n'a jamais été aussi prospère depuis 1962.

Il y a 20 mois à peine elle était en déficit de $30,000,000. Grâce à une nette augmentation de l'emploi cette année, les entrées ont de beaucoup dépassé les sorties.

Le 31 octobre dernier, le solde créditeur de la caisse était de $126,822,111. Au cours de ce seul mois, la caisse a augmenté son compte de banque de près de $24,000,000 à la faveur de recettes de $34,132,103 les prestations versées ne s'élevant qu'à $10,223,036.

L'an passé à la même date le solde créditeur était de $56,750,970.

La Caisse atteint habituellement son bas en mai à cause du fort taux de chômage de la fin de l'hiver et du printemps. En mai dernier elle était garnie de $22,721,000.

C'était la première fois depuis 1962 que la caisse traversait cette période sans connaître un déficit. Au printemps de 1963, et de nouveau en 1964, il lui avait fallu recourir à des emprunts du fédéral jusqu'à ce que la reprise de l'emploi pendant la saison d'été lui permette de se regarnir et de payer ses emprunts.

MONTREAL (CCC) — Trois grandes figures du monde universitaire international, un Français, un Américain et un Canadien, recevront un doctorat à titre honorifique, à l'occasion de l'investiture du premier recteur laïc de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry, le samedi 11 décembre prochain.

Ce sont: M. Jean Roche, recteur de l'Université de Paris, M. Rocke H. Robertson, vice-chancelier et principal de l'Université McGill, et le R. P. Théodore M. Hesburgh, C.S.C., président de l'Université Notre-Dame d'Indiana, E.-U.

La Rhodésie, un Etat policier

GENEVE (CCC) — D'après un rapport parvenu à Genève, la Rhodésie serait maintenant un Etat policier où l'application des règlements prévus en cas d'urgence et qui remplacent la loi empiètent sur les droits humains les plus élémentaires. Le gouvernement a pris en mains tous les moyens de communication. Il fait détenir des individus pour un laps de temps indéterminé en donnant pour seul motif que ces personnes ont tenu des propos susceptibles "d'alarmer" ou "de déprimer" la population.

Pas d'opinion précise

Si beaucoup de dirigeants d'églises ont exprimé clairement leur opposition à toute indépendance unilatéralement proclamée, les laïcs chrétiens, en général, n'ont pas formulé leur opinion sur cette question de façon précise. Il n'y a pas encore d'opposition au gouvernement Smith parmi la population rhodésienne blanche. Quant à la population africaine, ses élites ont été systématiquement retirées de la communauté. Trois mille de ses représentants sont détenus de façon permanente dans des camps qui voient grossir chaque jour le nombre de leurs occupants.

D'après le rapport, le gouvernement adopterait toujours plus la ligne de conduite du gouvernement de l'Afrique du Sud d'où un expert des moyens de communication de masse et de la censure est arrivé pour conseiller le gouvernement Smith. La population blanche de Rhodésie, ajoute ce rapport, est impressionnée par ce qui s'est passé au Congo et le gouvernement joue de ces craintes comme il joue de la peur du communisme.

Paris lance une croisade pour défendre le français

PARIS — Le gouvernement français vient de lancer une grande campagne pour épurer la langue française en s'attaquant particulièrement aux anglicismes.

On veut ainsi éliminer des mots comme "le drugstore", le "cowboy", le "weekend", le "barman", le "swing" et le "Jazz hot", qui sont passés dans le langage quotidien.

Le président de Gaulle a donc décidé de créer un "haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française", qui a été placé sous la présidence du premier ministre Georges Pompidou. Ce haut comité, qui se composera d'une dizaine de personnalités, aura pour tâche de lutter en France par tous les moyens disponibles contre la dégradation de la langue, en liaison avec l'Académie française. Il coordonnera les efforts et les contacts culturels entre tous les pays ou collectivités francophones. Il s'occupera enfin de la défense du français comme langue internationale dans les organismes internationaux.

C'est ainsi que les autorités françaises et québécoises ont décidé de tenir un séminaire sur le vocabulaire scientifique et technique au Québec où, selon le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, les anglicismes envahissent le langage scientifique français.

Dans 24 pays

M. Pompidou a souligné que l'on parle le français dans 24 pays et que ceux-ci comptent sur la France pour conserver la pureté de la langue. Après la dernière guerre mondiale, a-t-il dit, le prestige de la langue française a été fortement ébranlé à l'extérieur et, à l'intérieur même des frontières, celle-ci est menacée par l'afflux de termes étrangers. Toutefois, grâce à la décolonisation, des signes de redressement se sont produits. C'est ainsi qu'un grand nombre d'Etats africains ont fait entrer la langue française dans les conférences internationales.

Le général de Gaulle, qui émaille ses discours d'archaïsmes, a ordonné aux diplomates français de s'en tenir à leur langue maternelle dans les discussions internationales. De même il a fait savoir aux hommes de science, aux médecins et autres groupes professionnels, notamment ceux qui reçoivent des subsides de l'Etat, qu'ils doivent utiliser la langue de Voltaire dans les réunions internationales.

Anglicismes courants

Mais le Français moyen, lui, continuera-t-il à prendre le "trolley bus" pour se rendre au "match de football"? Il voudra voir à la télévision un "rugbyman" marquer un "goal", après quoi la "speakerine" lui présentera un grand "tennisman" ou l'un des cinq "challengers" à la présidence.

Tel ménage français voudra encore passer le "weekend" à "Le Shopping", emprunter le "sleeping car" pour aller faire du "camping" à la campagne, à moins que la saison ne réclame des "snow boots".

Dans le "building" où ils ont leur appartement, ces mêmes Français prépareront sans doute un "dry" (Martini) à l'aide d'un "shaker" et ils le dégusteront dans leur "living room", où ils feront peut-être le "twist" ou écouteront des disques de "jazz revival" sur leur "pickup".

Au diner, madame portera une "redingote" et monsieur "un smoking", tout en dégustant un "bifteck" avant de relaxer sur un "cosy" (petit sofa).

On a publié il y a deux ans un dictionnaire pour expliquer ces anglicismes. Mais qui en a besoin? se demande un journaliste de langue anglaise. Cela ressemble tellement à l'anglais . . .

Les filiales américaines sont priées de freiner leurs investissements

WASHINGTON — Le gouvernement américain a annoncé qu'il avait demandé aux filiales canadiennes de compagnies américaines de limiter leurs dépenses et leurs investissements dans ce pays.

Ainsi le Canada est entrainé plus avant dans le programme rigoureux mais volontaire destiné à ligaturer l'hémorragie d'or et de dollars américains. En conséquence, on prévoit que les filiales canadiennes de compagnies américaines réduiront leurs investissements directs et, plus encore, qu'elles réduiront le réinvestissement de leurs profits et rapatrieront ces derniers aux Etats-Unis.

Au cours des dernières années, les investissements américains au Canada provenaient des capitaux que ces investissements avaient produits au Canada, plutôt que de fonds additionnels américains.

Le Canada continuera cependant à profiter de l'exemption partielle de la taxe imposée par les Etats-Unis sur l'achat de valeurs ou obligations étrangères. Cette exemption lui avait été accordée en raison de son grand besoin de capitaux américains pour assurer son expansion économique et financer l'imposant déficit de sa balance des paiements.

Cependant, certains indices portent à croire que les emprunts canadiens à long terme, qui ont été suspendus pour les trois derniers mois de l'année à la requête des autorités américaines, toujours dans le but d'amoindrir les sorties de capitaux, pourraient bien faire l'objet de nouvelles restrictions au cours de 1966.

Réponse d'Ottawa

OTTAWA—Le gouvernement canadien va intervenir directement sur les marchés des capitaux pour normaliser ses relations financières avec les Etats-Unis.

C'est ce qui a été annoncé à Ottawa par le ministre des Finances à la suite de la décision prise par Washington de continuer de permettre aux Canadiens un accès "illimité" au marché américain, mais de demander à 900 compagnies américaines de réduire leurs investissements directs à l'extérieur et notamment dans leurs filiales canadiennes.

La décision canadienne a été annoncée au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée samedi mais dont le contenu ne pouvait être rendu public avant dimanche, 6 h. 30 p.m., soit en même temps qu'était rendue publique la politique américaine à Washington.

Elle s'est déroulée dans les bureaux du ministre des Finances dans l'édifice de la Confédération en présence du sous-ministre des Finances, M. R. B. Bryce, et du gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky.

L'expansion de notre économie se poursuivra, mais non sans difficulté

MONTREAL — L'économie canadienne est en mesure de poursuivre un rythme satisfaisant d'expansion, mais il sera plus difficile que par les années passées d'empêcher certaines distorsions de prendre naissance au sein de notre économie. C'est ce qu'a déclaré, devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky.

Parlant pour la première fois à Montréal depuis son accession à cette haute fonction, M. Rasminsky a expliqué que la disparition progressive du sous-emploi économique s'est accompagnée de tensions de plus en plus évidentes sur nos ressources.

"Il est bien évident, a-t-il dit, qu'à toute fin pratique, l'économie dans son ensemble est de plus en plus affectée par la pénurie relative de travailleurs dans de nombreuses catégories, en particulier celle de la main-d'oeuvre qualifiée.

"Il serait facile, a continué M. Rasminsky, de déceler d'autres signes indiquant que des tensions se font sentir sur nos ressources. Un premier indice nous est fourni par la tendance de la balance des paiements. Il y a aussi l'évolution récente des coûts et des prix qui a commencé à être moins favorable depuis un an. Enfin, on signale depuis quelque temps déjà, des cas soit d'allongement des délais de livraison, soit de pénurie de certains matériaux."

La politique monétaire

Puisque toute diminution du sous-emploi au sein de notre économie, a poursuivi le conférencier, augmente d'autant le risque que la demande globale de biens et de services ne s'accroisse à une allure qui dépasse sensiblement celle que la production réelle est capable d'atteindre et le danger de déséquilibre de l'expansion économique en permettant à des secteurs importants de se développer à des rythmes insoutenables, il importe de porter beaucoup de soins dans la réalisation de notre potentiel.

En conséquence, a-t-il dit, des changements doivent être apportés dans la mise en oeuvre des politiques économiques de l'Etat et dans le dosage des différents types de politique, notamment la politique fiscale, la gestion de la dette publique et les autres politiques susceptibles d'influencer le niveau global de la demande et des dépenses.

A ce sujet, le gouverneur de la Banque du Canada a insisté sur le fait qu'il ne faut pas tout attendre de la politique monétaire. "S'en remettre trop exclusivement à la politique monétaire, a-t-il dit, pour contenir les pressions inflationnistes . . . pourrait provoquer des effets secondaires néfastes, telle une évolution déraisonnable des conditions du crédit".

Accent sur la productivité

Considérant qu'une fois le sous-emploi des ressources résorbé, toute croissance réelle de l'économie est conditionnée au départ par l'augmentation de la main-d'oeuvre et la productivité, le conférencier a exprimé l'avis que l'accent devrait être mis sur des mesures destinées à accroître la productivité.

"Nous sommes déjà certains, a dit M. Rasminsky, que la main-d'oeuvre augmentera considérablement au cours des prochaines années. Il faudra donc, à mon avis, nous intéresser davantage aux politiques susceptibles de promouvoir une meilleure productivité, car ce sont elles qui, en définitive, auront le plus d'influence sur le rythme de croissance de l'économie et sur le niveau de vie . . . Nous devrons veiller attentivement à améliorer la mobilité de nos ressources économiques et la qualité de notre main-d'oeuvre, et à promouvoir l'instruction et la recherche".

Auparavant, le conférencier avait dressé un tableau des causes principales de l'expansion continue de notre économie. Au cours de la dernière année, cependant, des pressions se sont fait sentir dues, en particulier à un accroissement plus accéléré de la masse monétaire. Les taux d'intérêt se sont également accrus et le marché des capitaux à court terme s'est quelque peu fermé.

"A mon avis, a cependant ajouté M. Raminsky, il ne faudrait pas voir d'un mauvais oeil ce glissement vers une moindre aisance des conditions du crédit."

L'école qu'il nous faut

Il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles pour se rendre compte de maints faits démoralisants. Par exemple, même si nos jeunes écoliers parlent et chantent assez bien le français à l'occasion de festivals de la bonne chanson ou des concours oratoires de La Relève, il reste qu'en général la qualité de leur français quotidien laisse à désirer: pauvreté du vocabulaire, tournures de phrases à l'anglaise, utilisation croissante de l'anglais entre eux comme moyen de communication plus facile.

Va-t-on accuser tout de suite l'école et les instituteurs de ces maux et de tous les autres? Mais non, car c'est une vérité de La Palice que l'école peut parfaire ou compléter le travail bien commencé au foyer, mais qu'elle peut très difficilement parvenir à y suppléer. C'est pourquoi il importe d'abord que les parents jouent leur propre rôle à la maison, et envoient ainsi à l'école des enfants déjà préparés à tirer profit des leçons qu'ils y recevront. N'ayant plus à jouer un rôle qui n'est pas le leur, les professeurs pourront alors consacrer tout leur temps et tous leurs talents à l'utilisation et à l'amélioration des services proprement pédagogiques qu'il leur incombe de fournir.

Ce qui est permis

Ils le feront tout d'abord dans les cours permis par notre loi scolaire. Or l'article 240 de la loi scolaire du Manitoba, bien qu'il affirme clairement que l'anglais est l'unique véhicule d'enseignement dans toutes nos écoles publiques, permet l'emploi d'une autre langue pendant le cours d'instruction religieuse qu'ont autorisé les commissaires pendant la dernière demi-heure de la journée scolaire. Ce même article permet aussi, avec l'assentiment préalable du ministre, qu'on enseigne quotidiennement une autre langue que l'anglais comme matière de classe pendant un laps de temps bien établi.

Ce minimum légal, il faut s'en servir de façon supérieure, en épuiser toutes les possibilités, selon les conditions actuelles favorables. C'est ainsi que le temps consacré à l'instruction religieuse possède plus que jamais un contenu d'une richesse incalculable, transmis selon les meilleures exigences de la catéchèse moderne. Le seul fait qu'il s'agit d'un cours nullement ennuyant, qui attire plus facilement l'attention et l'intérêt des élèves, ne nuit nullement à l'attrait du langage qui le transmet aux esprits.

Mais tout ceci vaut plus spécifiquement s'il s'agit du cours de "langue" française. Que de progrès accomplis depuis quelques années, même si certains s'amusent à les qualifier du terme méprisant de "miettes"! Ce cours ne se donne-t-il pas quotidiennement, de la 1ère à la 12e année? Grâce aux travaux des deux comités nommés spécialement par le Département d'Education et constitués de Franco-manitobains compétents, on jouit d'un cours bien adapté à l'intelligence de jeunes dont le français est la langue maternelle. Ce cours est appelé "Français" par rapport au cours de "French" destiné aux écoliers qui apprennent le français comme langue seconde, et non comme langue maternelle ou première.

Ce cours est donné par des professeurs qui ont pu récemment suivre, soit à l'Institut de Pédagogie ou à la faculté d'éducation de l'Université, soit lors de cours d'été ou du soir, surtout au Collège de St-Boniface, des leçons de méthodologie les préparant à enseigner avec plus de profit pédagogique. Enfin on met à la disposition des élèves, gratuitement, d'excellents manuels scolaires où graduellement les petits Franco-manitobains s'initient aux secrets de la grammaire française, enrichissent leur vocabulaire parlé, découvrent les richesses de notre littérature et, même, apprennent à aimer des aspects précieux de notre culture française. A tout cela ajoutons que des octrois spéciaux permettent de multiplier les livres de lecture et de référence dans les bibliothèques scolaires.

Ce qui est désirable

Ces améliorations dans les programmes et les méthodes prouvent qu'on peut obtenir beaucoup quand on sait comment s'y prendre, avec ténacité, unité et dignité. Elles prouvent aussi que le climat canadien et manitobain nous est actuellement favorable, car ces premiers progrès sont à la fois le fruit de la vitalité nouvelle qui anime le Canada français et de la collaboration bienveillante de compatriotes de langue anglaise qui sont de plus en plus sympathiques à notre cause. N'est-il pas possible d'espérer davantage, en ces temps où des contacts plus nombreux s'établissent entre les représentants des deux cultures principales du pays, à tous les niveaux, et alors même que des doutes au sujet de la viabilité politique du Canada exigent des solutions majeures?

Poser la question, c'est y répondre positivement. Comme groupe ethnique, il n'y a pas de doute que les Franco-manitobains exigent actuellement une école où l'on enseigne non seulement le français, mais aussi en français; une école où le programme diminue l'immense part du lion qui appartient depuis trop longtemps à l'anglais. Mais ce grave problème met aisément en cause des émotions profondes et des exigences logiques. Il n'est donc pas surprenant que, ces dernières années, on ait assisté à des combats épiques mettant aux prises idéalistes et réalistes, bouillants émotifs et froids logiciens. Toutefois il importe que cessent ces luttes fratricides auxquelles une petite minorité ne peut indéfiniment se livrer.

Pour amorcer un dialogue calme, franc, ouvert, fraternel, n'est-il pas temps qu'on se demande d'abord ce que veulent la majorité des parents franco-manitobains pour le seul bien de leurs enfants qui se préparent normalement à vivre ici au Manitoba? Or, après de nombreuses consultations auprès de parents, pris individuellement ou par groupes, nous croyons pouvoir affirmer sans ambages que l'immense majorité s'entend sur ce point précis: pour survivre et faire rayonner notre culture ici dans la province, le Canadien français doit posséder à la perfection la lettre et l'esprit de sa langue maternelle. Sur ce point, le système actuel, même amélioré au cours des dernières années, est non seulement injuste, mais nettement anormal, car le français est insuffisamment reconnu à l'école.

Mais le problème consiste à déterminer aussi jusqu'à quel point il faut tenir compte d'autres facteurs: milieu où la masse anglophone nous écrase tout naturellement de son poids, nécessité de gagner sa vie "en anglais", obligation de participer à une vie sociale où la plupart des manifestations sont à la fois bilingues et multiculturelles, nécessité absolue de posséder la langue et la culture de la majorité si l'on veut jouer un rôle quelconque dans les domaines de la vie économique et politique, etc.

Pesant tous ces facteurs, les parents franco-manitobains concluent qu'il nous faut des écoles où l'on enseigne du français et en français, mais sans priver les enfants des avantages du bilinguisme. En d'autres mots, il nous faut des écoles où l'on donne une formation française profonde et parfaite, grâce surtout à une augmentation de l'utilisation du français, mais aussi une instruction anglaise qui réponde aux exigences du milieu manitobain. C'est là une solution peu facile, mais il n'a jamais été démontré qu'il n'est pas possible de bien comprendre les deux langues simultanément si la qualité et les méthodes d'enseignement des deux sont égales. Dans de telles conditions, croient les parents, on doit pouvoir parvenir à un vrai bilinguisme, hiérarchisé, où on garde comme base la langue et l'esprit qui nous sont propres, et non à un bilinguisme de paresse, d'ignorance, de snobisme.

Les "social studies"

A ce propos, une solution a été proposée ces derniers temps. On n'a qu'à relire les numéros de La Liberté et le Patriote des années 1962 et 1963 pour découvrir qu'elle a été formulée par les instituteurs, par le comité de fonctionnement scolaire d'alors, par les commissaires, et aussi par des parents au cours de congrès. Cette solution consiste à insister auprès des autorités compétentes, et selon les moyens les mieux appropriés, pour obtenir qu'au moins une autre matière du programme scolaire puisse s'enseigner en français.

Or, il semble bien que la majorité des nôtres désire maintenant que cette matière scolaire soit les "social studies". Ce cours se donne de la 1ère à la 12e année, avec les "options" de cours général et de cours académique aux grades supérieurs. Des manuels "français" excellents existent pour ce cours, car il est antipédagogique de réclamer un cours en français et de l'enseigner avec des manuels anglais. Les professeurs sont pédagogiquement prêts à enseigner un tel cours en français. Enfin, si l'on ajoutait ce cours en français à ce qui est déjà permis par la loi, les élèves jouiraient alors d'une atmosphère française pendant les deux cinquièmes de la journée scolaire.

A ce propos, il n'y a qu'à parcourir le programme des "social studies" de la 1ère à la 12e année pour se convaincre des immenses avantages qu'en retireraient, du double point de vue langue et culture, les jeunes Franco-manitobains. Voici quelques précisions . . .

Dès les deux premières années, l'enfant est initié au sens social en prenant conscience de toutes les richesses de son milieu immédiat, le foyer et l'école. Au 2e niveau, soit en 3e année, il découvre le sens de la vie communautaire et les occupations et métiers des gens dans divers milieux, tels que la ferme, le village, la ville, la province. L'année suivante il ouvre son esprit vers des pays étrangers, apprenant à comparer ce qu'il a "vu" dans son milieu ou son pays avec ce que font les gens en Suisse, au Japon, etc.

Les "commencements" du Canada avec les grands voyageurs et colonisateurs, les industries diverses du pays (ferme, pêche, forêts, mines, etc.) lui sont expliqués en 5e et 6e années. Puis, après une excursion chez les peuples anciens de l'Asie, de l'Egypte (7e année), il étudie l'Histoire du Canada du commencement à nos jours (8e année) et reçoit des notions d'histoire et de géographie des nations du monde entier (9e année). En 10e année on lui donne des notions de géographie humaine (étude du sous-sol, du sol, des gens évoluant à travers les temps), quitte à reprendre de façon plus développée l'Histoire du Canada en 11e année. En 12e année, il termine le cycle de ses "social studies" avec l'histoire européenne.

Que l'on obtienne la permission d'enseigner ce cours complet en français, il est certain que notre jeunesse franco-manitobaine en tirerait profit en enrichissant son vocabulaire, sa culture, son mode de pensée. Il faut y parvenir, coûte que coûte. Ca pressé. Pour ne pas subir d'autres retards désastreux, comme ceux qu'on a enregistrés depuis 1962, faisons l'unité . . . pour répondre aux désirs des parents, pour assurer le bien-être culturel des enfants, pour laisser à nos pédagogues leur rôle propre, pour soutenir ceux qui peuvent nous obtenir ces bienfaits.

Noms français dans l'annuaire Bell

QUEBEC — La compagnie de Telephone Bell, dans l'édition de novembre de son annuaire téléphonique des Territoires du Nord-Est, fait apparaître pour la première fois les noms français du Nouveau-Québec.

Parmi les changements apportés, on note "Nouveau-Comptoir" au lieu de Point Hills; Poste-de-la-Baleine au lieu de Great Whale River; Fort-Rupert au lieu de Rupert House et, comble de subtilité, Fort-Chimo au lieu de Fort Chimo. Dans ce dernier cas, seul le trait d'union signale l'orthographe française du nom.

La compagnie Bell a également accepté le vocable esquimaud d'Inoucdjouac au lieu de Port Harrison.

C'est la première fois que la toponymie française du Nouveau-Québec est reconnue par d'autres que par le gouvernement du Québec.

Par contre, la dernière édition du Labrador and Hudson Bay Pilot, une publication du ministère des Mines et Relevés techniques n'a accepté que sept vocables français sur la quarantaine dont on a baptisé les accidents géographiques du détroit d'Hudson. Et encore, ces vocables ne sont indiqués qu'entre parenthèses, à côté des vocables anglais.



Mlle Roberta Dolby, ci-dessus, nouveau professeur en charge de l'école d'art dramatique du Manitoba Theatre Centre à Winnipeg, vient de visiter les écoles de la région métropolitaine. Elle se dit surprise qu'on n'y enseigne pas l'art dramatique, comme la musique et les beaux-arts, une ou deux fois par semaine. Elle regrette aussi qu'à l'Université on ne donne pas de cours d'art dramatique, soit à la faculté des arts ou à celle de l'éducation. Pourtant, dit-elle, en se livrant au théâtre on n'étudie pas seulement la littérature, mais aussi la géographie et l'histoire. Née en Angleterre il y a tout juste 24 ans, Mlle Dolby y a fait ses études et, depuis son enfance, elle a passé plusieurs fois des mois entiers dans des familles françaises. L'année dernière elle a suivi des cours à la Sorbonne, à Paris. Elle étudia aussi la diction et l'art dramatique pendant trois ans à Londres, enseigna à Aberdeen et travailla pendant deux mois en Israël dans une école pour jeunes délinquants. Parfaitement bilingue, Mlle Dolby saura certainement intéresser les écoliers franco-manitobains. (Photo Free Press)

La franc-maçonnerie et l'esprit du Concile

CARACAS (CCC) — Les membres de la loge maçonnique "Estrella del Caroni" de la ville de Puerto Ordaz, située à neuf cents kilomètres de Caracas, dans l'Etat de Bolivar (Vénézuéla), ont reçu au cours d'une réunion extraordinaire de la loge, Mgr Francisco Javier Zabaleta, de Ciudad Bolivar, à qui ils ont confié une requête destinée au pape Paul VI et aux termes de laquelle ils lui demandent, dans l'esprit du Concile, l'annulation de la bulle par laquelle le pape Clément XII excommuniait les membres des loges maçonniques.

Collaboration entre journalistes chrétiens

ROME (CCC) — M. Philippe Maury, directeur du Centre de presse du Conseil oecuménique des Eglises (COE) à Genèse, a fait à Rome une conférence sur les possibilités de collaboration après le Concile entre journalistes catholiques et journalistes des autres confessions chrétiennes.

Il a d'abord déclaré que l'information "oecuménique" se distinguait de l'information "religieuse" par le fait qu'elle ne s'intéressait pas seulement aux faits concernant la vie des Eglises, mais à toute information concernant les événements qui manifestent le dessein de Dieu dans le monde, tels par exemple l'action pour la justice ou la paix. La responsabilité des journalistes chrétiens appartenant à la presse neutre est particulièrement importante en ce domaine.

L'orateur a alors souhaité qu'une étroite collaboration soit organisée entre journalistes chrétiens des différentes Eglises. Outre les rencontres et congrès, qui pourraient accroître une compréhension mutuelle, cette coopération pourrait s'exercer sur le plan technique par une mise en commun de la documentation, pour une meilleure formation spécialisée et par une critique mutuelle. Il espère enfin qu'après le Concile une organisation commune pourra être créée pour intensifier l'information oecuménique. Le centre de presse du COE est, pour sa part, disposé à apporter toute sa collaboration à la création d'un tel organisme.

Catéchisme et Manuels de lecture

QUEBEC (CCC) — Depuis quelques semaines, nous sommes assaillis de téléphones et de lettres, à l'Institut de Catéchèse, nous demandant ce que nous pensons de la nouvelle édition des livres de lecture dans les classes de première et de deuxième années. Nous croyons que le malaise ne peut plus être ignoré, et nous déplorons que les revendications — justifiées en elles-mêmes — prennent un ton de plus en plus acerbe. Voilà pourquoi nous croyons de notre devoir d'apporter notre modeste contribution à ce problème que tous, malgré les malentendus, ont certainement à coeur de voir se résoudre heureusement.

Il faut d'abord bien s'entendre sur ce que nous désirons: qu'est-ce qu'une école chrétienne doit faire, au juste, pour qu'on puisse dire que les enfants y sont éduqués chrétiennement? C'est à la lumière de ces objectifs fondamentaux que nous allons ensuite juger les problèmes actuels. Puis nous serons en mesure de voir ce qu'il faut faire en pratique pour remédier à la situation.

Principes élémentaires

Ce qui est en cause ici, ce n'est pas le principe de la confessionnalité, ni le problème complexe de savoir si nos écoles devraient être neutres ou confessionnelles. Il s'agit de parents et de maîtres chrétiens qui s'alarment d'une certaine situation à l'intérieur d'un système d'écoles qui de fait est chrétien. Nous avons voulu nous placer devant ce qui existe de fait, et devant un problème précis à étudier. Ce serait fausser nos conclusions que de leur donner une autre portée.

Or, dans une école chrétienne, les instituteurs sont les éducateurs de la personnalité chrétienne de leurs élèves non seulement dans leur enseignement de la religion, mais aussi dans leur enseignement en général. La raison en est bien simple: c'est qu'une personnalité ne se dédouble pas. Cela est vrai pour les instituteurs aussi bien que pour les élèves. On ne cesse pas d'être un chrétien lorsqu'on passe du catéchisme à la grammaire, à l'arithmétique, etc.

Il ne s'agit pas cependant de confondre le catéchisme et les autres matières d'enseignement. Pour enseigner, par exemple, les mathématiques d'une manière chrétienne, il n'est pas nécessaire de faire "additionner des vertus et diviser des péchés". On sait en effet que les critiques de nos écoles confessionnelles, cédant à la tentation de faire de l'esprit sans trop d'efforts, citent souvent des exemples de ce genre. Pour faire un enseignement authentiquement chrétien, dans n'importe laquelle matière, il faut deux conditions. D'abord, être compétent dans la matière propre de son enseignement. Ensuite rester chrétien quand on enseigne cette matière; c'est avant tout une question d'engagement personnel sur le plan chrétien, engagement qui rayonne par lui-même, sans qu'il soit nécessaire de confondre l'enseignement des autres matières avec l'enseignement du catéchisme.

Dans une école chrétienne, si l'on fait une catéchèse authentique, et si l'enseignement des autres matières se fait avec compétence et dans un esprit chrétien, on fait une bonne éducation chrétienne. Il n'est pas question alors de confondre l'enseignement du catéchisme et celui des autres matières; ni de remplir les salles de classe de décorations religieuses, comme s'il s'agissait d'oratoires; ni de surcharger la vie de l'école de beaucoup de prières ou d'exercices liturgiques.

Devant ces principes élémentaires, il va se trouver inévitablement des esprits incapables de nuances, même bien intentionnés, pour sauter d'un coup à l'excès opposé: "Enlevons toutes les prières de la vie de l'école; faisons disparaître toute décoration religieuse; ne parlons jamais de religion en dehors de la classe de catéchisme proprement dite . . ."

Le juste milieu

Non, le juste milieu n'est pas tellement simpliste. Dans la vie d'un chrétien, il doit exister une certaine vie de prière, ce qu'il faut pour mettre dans l'activité de tous les jours un réel esprit surnaturel. Pour nos écoliers, la vie de tous les jours, c'est la vie de l'école. Dans une école chrétienne, il faut la prière.

Même chose pour ce qui est de la vie liturgique; elle est la responsabilité de la paroisse, et non de l'école comme telle. Ce serait un excès que l'école supplée à la paroisse, dans le domaine de la vie liturgique. Mais ce serait un excès aussi que l'école chrétienne ne collabore pas avec la paroisse dans la prise en charge de la vie liturgique des écoliers.

De plus, dans une école chrétienne, il est normal qu'on s'attende à trouver une certaine décoration religieuse, tout comme dans un foyer chrétien authentique. Pas de surcharge, mais un réel sens de sacré. Une croix, bien située, ou une image de bon goût.

Pour ce qui est des allusions aux choses religieuses en dehors des classes de catéchisme proprement dites, nous déplorons actuellement le même manque de nuances. Tout le monde ici a à l'esprit l'exemple de la nouvelle édition des livres de lecture de première et de deuxième années. A toute fin pratique, on y a supprimé d'une manière systématique évidente les images et les sujets de lecture de caractère religieux. Cela est une exagération inacceptable dans une école chrétienne.

Dans ces manuels, on fait référence aux réalités déjà familières aux enfants, étant donné le monde dans lequel ils vivent . . . toutes les réalités, sauf celles de leur univers religieux. Il est bien évident qu'une suppression aussi radicale et systématique ne cadre pas avec les principes de l'éducation chrétienne énoncés plus haut. Si le professeur est un chrétien vraiment engagé, il ne peut appliquer une méthode de référence aux réalités déjà familières aux enfants sans se référer à l'occasion, d'une façon très naturelle, aux réalités de leur univers religieux.

Maladresse monumentale

C'est là une première erreur que les parents sont en droit de ne pas tolérer. Il y a aussi dans tout cela une seconde erreur, qui est plutôt une maladresse monumentale dans la manière de procéder. Les responsables de ce changement dans les manuels diront sans doute que l'édition précédente exagérait, qu'elle faisait une place inopportune aux choses de la religion. Sans nous engager sur ce terrain de discussion, admettons qu'il fallait faire quelque chose.

Ce qu'il fallait faire, c'était une transformation des manuels, de manière à y donner aux réalités religieuses ni plus ni moins que la place qu'elles occupent dans l'univers familier des enfants. Tout le monde aurait applaudi. Or ce n'est pas une transformation qu'on a faite, c'est une plate suppression. Et une suppression totale pardessus le marché.

On s'étonne alors que les parents chrétiens se soient sentis frustrés. Il se peut que les auteurs aient eu un délai trop court pour reviser leurs manuels. Croyant inopportune la façon dont les réalités religieuses étaient présentées dans leurs volumes, et n'ayant pas la possibilité de repenser à fond le problème d'une manière positive, ils se seraient résolus à une solution de facilité . . . tout supprimer.

Nous partageons le sentiment des parents ou des maîtres chrétiens qui expriment actuellement leur inquiétude par la voie des journaux ou autrement. Nous n'approuvons pas toujours le ton outré de plusieurs de ces dénonciations: "athées", "suppôts de Satan". Il est nécessaire de juger objectivement les gestes posés par les responsables concernés, mais de là à leur faire un procès d'intention, il y a bien loin. Si les chrétiens ne donnent pas eux-mêmes le témoignage de la charité et de l'ouverture au dialogue, qui le donnera à leur place? — En tous cas, les injures, les procès d'intention, les rancunes ne peuvent que durcir les positions et élargir les malentendus.

Que faut-il faire?

Que faut-il faire? — Une chose sûre, c'est qu'on ne peut garder les manuels concernés dans leur forme actuelle. Sans compter que la mise en parallèle des images religieuses supprimées avec celles qui les ont remplacées frise parfois l'irrévérence, ou tout au moins un certain humour absolument déplacé. Il est nécessaire que les auteurs reprennent leur travail, s'ils le peuvent, ou qu'on utilise d'autres manuels plus satisfaisants.

De plus, il est souhaitable que les responsables de l'éducation chrétienne à l'école prennent position, et donnent aux parents, aux professeurs et aux directeurs d'école les orientations dont ils ont absolument besoin et qu'ils réclament à bon droit.

Enfin, il est nécessaire que les parents et les maîtres offrent un dialogue fraternel aux responsables de la situation actuelle, pour les aider à réaliser les meilleurs manuels possibles, selon les objectifs d'une école chrétienne authentique telle que décrite plus haut.

Jacques LAFOREST, ptre,
directeur de l'Institut
de Catéchèse de
l'Université Laval.

(L'Action, 12 novembre 1965)

Timbre sur le satellite Alouette

OTTAWA — Un timbre de 5 cents sera émis le 5 janvier pour commémorer le lancement du satellite canadien Alouette II, à la base de Vanenberg en Californie. Le timbre sera tiré à 26 millions d'exemplaires, et représentera le satellite et son orbite, sur le profil partiel du Canada.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Les lauréats du Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface, collège apostolique des Pères Oblats, étaient les suivants: Méthode, Maurice Emond, Benoit Rémillard, Jean-Hubert Collet; Syntaxe, André de Rocquigny, Hervé Gagné, Robert McDonald; Eléments latins, Robert Sherstone, Armand McCarthy, Albert Vermette; Eléments français, Edouard McCarthy, André Girard, Luc Gamache.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Monahan présentaient un chèque de $1,000 à la supérieure de l'hôpital de Radville, Sask., pour aider les vieillards et les infirmes qui habiteraient au nouvel hospice que l'on était à construire.

Les élèves de musique du couvent de St-Brieux, Sask., donnaient un récital de piano fort apprécié. Les participants étaient: Estelle Lavoie, Lucille Creurer, Alvina Martin, Louise Mahussier, Laurette Carfantan, Marilène Morvan, Doreen Assié, Jeannine Gallays, Marie-Paule Creurer, Thérèse Gallays, Roger Le Jan, Mariette Féré, Phyllis Assié, Elaine Rouait, Viviane Creurer, Lorraine Gallays.

Il y a 20 ans (1945)

Les prêts du gouvernement fédéral pour l'amélioration des fermes au Canada se chiffraient à $2,911,223 répartis comme suit: l'Alberta, 1,335 prêts pour une valeur de $1,057,897; la Saskatchewan, 836 prêts au montant de $698,527; le Manitoba, 664 prêts d'une valeur de $474,559; l'Ontario, 507 prêts pour la somme de $454,365; le Québec, 136 prêts d'une valeur de $96,209. Ces prêts garantis par le gouvernement, étaient consentis par les banques à charte.

Les familles recevant les allocations familiales étaient au nombre de 1,334,575. Parmi ces familles on en comptait deux de 15 enfants, toutes deux au Québec; 10 de 14 enfants, sept dans Québec, une en Ontario, et deux en Saskatchewan; 51 de 13 enfants, 37 dans Québec, quatre en Ontario, deux en Nouvelle-Ecosse, au Manitoba et en Saskatchewan, trois au Nouveau-Brunswick et une en Alberta; 288 familles de 12 enfants, 20 au Québec et 18 en Ontario; 2,808 familles de 10 enfants, 1,946 dans Québec et 293 en Ontario, etc., etc.

Le village de Haywood, Man., comptait 143 familles pour un total de plus de 700 âmes. Ce gentil village prospérait au rythme de ses voisins, bien que le "boum" d'après-guerre ait fait monter les prix du terrain; on demandait jusqu'à $1,500 pour un lot de village. La Caisse populaire de Haywood se classait cinquième parmi les membres de la Fédération des Caisses du Manitoba. Haywood possédait une coopérative de fromage et une coopérative d'huile. En somme, tout le monde semblait heureux bien que certains auraient aimé à voir le prix des terrains du village diminuer.

Il y a 30 ans (1935)

Le grand bazar organisé par les Anciens du Collège de St-Boniface en faveur de leur Alma Mater avait été un réel succès. On avait récolté l'intéressante somme de $5,500, ce qui pendant les années de dépression était très bien. Mlle Herba se classa première au concours de popularité et gagnait la somme de $100. Le premier prix du tirage, une automobile, avait été gagné par M. J. Cadieux, de Letellier.

Les statistiques de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., en 1935, étaient comme suit: 255 familles comprenant 1,451 âmes; de ce nombre, 1,200 étaient communiants; on comptait en plus neuf écoles comprenant 13 classes fréquentées par 349 élèves. La visite paroissiale s'était faite dans 91 familles du village de Notre-Dame-de-Lourdes, 26 dans le village de Cardinal et 116 à la campagne. Ces chiffres ne comprenaient pas les régions de Rathwell et Treherne qui alors étaient missions de Notre-Dame-de-Lourdes.

Toujours à Notre-Dame-de-Lourdes: on déplorait une récolte nulle en 1935. La plupart des cultivateurs avaient brûlé leur grain dans le champ. C'était la plus pauvre année jamais vue dans cette région.

Malgré les temps durs des années de dépression, les Franco-Manitobains se montraient généreux à l'égard de l'Association d'Education. Les contributions de St-Laurent étaient de $32.75; Otterburne versait la somme de $35.82; Ste-Amélie, $10.45; Bruxelles, $30.25; Somerset, $23.10; Notre-Dame-de-Lourdes (où la récolte était complètement manquée), $90; South Junction, $12.10; St-Malo, $31.85.

Il y a 40 ans (1925)

Voici ce que l'on pouvait acheter au magasin "Exel Meat Market" pour la somme de $1: rôti de boeuf de choix de cinq livres, quatre livres de côtes de boeuf, trois livres de veau, deux livres de saucisses. (En 1965 ceci se vendrait pour $7 au plus bas prix.)

L'amiral Jellicoe, chef de la marine britannique, n'y allait pas de main morte lorsqu'il suggérait la part que le Canada devrait jouer dans la réhabilitation de la Grande-Bretagne: que celui-ci verse la somme de $36,000,000 par année pendant cinq ans au trésor impérial en plus de voir à la construction de cinq croiseurs. (Pour du colonialisme, c'en était!)

La perception en faveur de l'Association d'Education à St-Boniface avait rapporté la somme de $934.75. Plus de $200 de cette somme avaient été versés par le clergé et les communautés religieuses. Dans toute la ville il n'y avait que 17 laïques qui avaient versé $5 ou plus.

M. Liguori Gagné, ancien chef de police de St-Boniface, mourait à l'âge de 69 ans. M. Gagné, natif de la province de Québec, arrivait dans l'Ouest en 1882. C'est en 1895 qu'il fut nommé chef de police et il administra ce service municipal pendant 18 ans. Les porteurs étaient tous d'anciens officiers de police de St-Boniface: MM. Ulric Lambert, J.-B. Laurence, Edmond Desrosiers, Victor Faille, Joseph Doiron et Omer Faille.

Il y a 50 ans (1915)

La lutte scolaire se continuait sans relâche en Ontario. Autant les francophobes s'entêtaient à faire disparaître le français de cette province, autant les nôtres étaient décidés à le maintenir. Ceci se passait en pleine guerre mondiale alors qu'on insistait pour que les Canadiens français s'enrôlent dans les forces armées. La ville de Montréal votait la somme de $1,000 pour venir en aide aux Franco-ontariens. Ceux-ci faisaient appel au "fair play" britannique, et le sénateur Landry, chef incontesté de la cause de la minorité d'expression française, disait avec fierté: "Le temps est venu pour nous de savoir si la Confédération a été un contrat ou un pacte d'ignominie."

M. D.-F. de Trémaudan, correspondant de La Liberté à Le Pas, déclarait que la chasse au renard promettait bien pour l'année 1915. Déjà, un Indien de Pucktawagan avait réussi à vendre une peau de renard argenté pour la somme de $377. Les renards de toutes espèces abondaient dans la région.

Pour ftêer le curé de St-Charles, Man., le R. P. Jos. Therrien, O.M.I., les Rév. Srs Oblates du couvent de ce village avaient préparé une représentation dramatique. Parmi les élèves qui y tenaient les principaux rôles, on mentionne les noms d'Anna Lanthier, Gisèle D'Amour, Bernadette Caron, Maria Doiron, Solange Laflèche, Eveline Degagné et Elisabeth Martin.

"Une lettre à une jeune institutrice" publiée dans La Liberté se teminait comme suit: "C'est pourquoi, chère amie, en bonne petite Canadienne française que vous êtes, vous ne pouvez pas même vous contenter que votre école soit une source de vertus en même temps qu'un foyer de science, mais faire encore qu'intensément y vibre la note patriotique." (C'est la grâce que je souhaite à tous les instituteurs et toutes les institutrices du Manitoba en cette fin d'année 1965.)

Nouveaux timbres

Le ministère des postes annonce que deux nouveaux timbres seront émis le 19 janvier 1966. Ces timbres de $0.05, qui porteront les fleurs emblématiques et les armoiries de l'Alberta et de la Saskatchewan, seront de grand format et constitueront la neuvième et la dixième de la série des fleurs emblématiques commencée en mai 1964.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited



Tirage Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi soir dernier 6 décembre eut lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Au comité de finances on reçut une requête de la part d'un groupe de restaurateurs (avec permis de boisson) pour reconsidérer l'échelle de la taxe d'affaires. Ceci fut remis à l'avocat de la ville pour étude.

Le comité recommanda que le trésorier soit autorisé à vendre des certificats pour paiement par anticipation des taxes, au même taux que l'an dernier. Une annonce sera publiée dans les journaux.

La ville, par l'entremise du maire, a acheté toutes les propriétés vendues pour arrérages de taxes, soit 13 propriétés.

Le comité de finances étudia aussi les rapports des divers départements de la ville sur les montants payés pour les accidents, dommages, etc., et il verra s'il serait avantageux de créer un fonds spécial assez considérable pour protéger la ville contre toutes réclamations en dommages par suite d'accidents ou incendies. La ville épargnerait le montant des primes.

Une organisation, qui porte le nom de Canadian Association for Cultural Research, demande à la ville de considérer la possibilité d'attribuer un octroi pour l'achat de livres français et anglais qui serviraient à l'organisation de bibliothèques scolaires en Afrique et en Asie, et elle suggère que ceci pourrait constituer des projets de Centenaire. Il en coûterait $1,000 pour une bibliothèque scolaire ou $25 pour fournir les livres nécessaires à un élève des grades élémentaires. Ceci fut remis au trésorier et à l'avocat de la ville pour étude.

Le conseil des étudiants du Collège St-Paul organise trois journées d'étude, soit les 28, 29 et 30 janvier 1966, alors que des conférences et discussions aborderont un sujet politique intéressant: le rapatriement de la Constitution, la formule Fulton-Favreau, et autres. Il demande à la ville de les aider financièrement dans ce projet. L'échevin Van Belleghem propose que la somme de $100 leur soit votée, et le comité recommande au conseil de voter cette somme.

Le comité de finances reçoit un chèque de $10,000 du gouvernement métropolitain. Ceci représente le paiement final du $20,000 qui avait été voté pour la restauration de la vieille maison provinciale des Soeurs Grises.

Electricité gratuite

La Manitoba Hydro offre de fournir l'électricité gratuitement à la ville pour l'éclairage spécial du temps des Fêtes, pour la période du 4 décembre au 4 janvier, et elle offre aussi ses meilleurs voeux pour la prospérité de St-Boniface. M. le Maire propose qu'elle soit remerciée pour cette offre, et il espère que l'an prochain nous pourrons en bénéficier si un projet qu'il caresse depuis longtemps se réalise. Si les marchands de la rue Provencher et ceux de la rue Marion pouvaient s'entendre sur les frais à payer, la ville jouirait d'un bel éclairage pour le temps des Fêtes, comme cela se fait à Winnipeg où les marchands défraient le coût. L'ingénieur étudie un tel projet qui ne serait pas trop dispendieux.

Le chef de police rappelle qu'il devra sévir contre ceux qui ignorent un règlement provincial de la circulation, lequel défend de stationner en dedans d'une limite de 30 pieds d'une intersection.

Une réunion spéciale avait lieu dernièrement pour rencontrer MM. Rich, expert en urbanisme, et Bernard Wolfe, conseiller du gouvernement métropolitain, afin de discuter avec eux les grandes lignes d'un plan de rénovation du secteur nord de la ville. M. le Maire dit qu'il en coûterait environ un millième par année pendant 50 ans, mais que la différence de revenus que la ville recevrait pourrait être éventuellement 10 fois plus. Cette question fera le sujet de nombreuses études.

La firme E.-J. Gaboury félicite la ville d'avoir étudié les possibilités de rénovation et offre les services de son organisation qui comprend un bon nombre d'architectes et de spécialistes hautement qualifiés pour entreprendre les études nécessaires à un tel projet.

Déblayage

Le comité de législation recommande que toutes les résolutions qui avaient été soumises par les divers comités au Comité du Centenaire, qui n'a pas été réuni cette année, soient soumises au nouveau comité qui sera formé l'an prochain.

Il fut recommandé que le maire convoque une réunion du comité spécial pour les stations de feu au début de l'an prochain.

Saviez-vous que si vous souffrez de maladie du coeur ou de paresse, vous pouvez faire déblayer l'entrée de votre allée qui conduit à votre garage, si celui-ci donne sur la rue, au coût de $1.50, chaque fois, pour une entrée simple, ou de $3 pour une entrée double. Ces prix ne s'appliquent évidemment pas pour les entrées des établissements commerciaux ou des stations-service et autres.

Le maire suggère aussi aux comités d'étudier le choix des emplacements pour l'établissement de foyers pour nos citoyens âgés. Plusieurs organisations ont exprimé le désir de s'occuper de tels projets.

M. le Maire a aussi reçu dernièrement de la documentation publicitaire au sujet d'une nouvelle sorte de sel qui pourrait servir sur les rues, et qui apparemment ne cause aucun dommage aux automobiles, tout en étant très efficace.

A lundi prochain.

Manque d'effectifs à la Gendarmerie

OTTAWA — Un porte-parole de la Gendarmerie royale a déclaré qu'il manquait environ 235 hommes dans les cadres de la force policière fédérale.

"La Gendarmerie royale n'est pas satisfaite de cette situation, mais les recrues sont très difficiles à trouver", a-t-il ajouté.

En mai dernier, la Gendarmerie royale lançait une campagne de publicité à travers le Canada, mais cet effort n'a eu que peu de résultats. Seulement 87 hommes ont en effet adhéré à la police fédérale. On compte maintenant 6,980 policiers dans ce corps.

Le porte-parole a souligné que les jeunes gens ne considèrent plus le travail policier comme une carrière parce qu'ils reçoivent une meilleure éducation que dans le passé.

Certains sont déçus à cause de la mauvaise publicité accordée aux différents corps policiers dans les récentes années.

Un autre problème est celui du manque de contact entre la gendarmerie et les jeunes gens du Québec et de l'Ontario. Ces provinces, on le sait, emploient leur propre police, au niveau provincial.

Le représentant expliquait en outre qu'il y a 15 ans les emplois manquaient au pays, ce qui avait pour effet d'augmenter les demandes d'emploi à la Gendarmerie. Cette situation n'est cependant plus vraie aujourd'hui.

L'échelle de salaires actuelle varie entre $4,180 pour une recrue et $7,500 pour un sergent.

Le Canada versera $27 millions pour l'alimentation mondiale

ROME — La conférence de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) a décidé, à l'unanimité, la reconduction du programme alimentaire mondial ONU/FAO. Elle a également demandé des contributions volontaires jusqu'à concurrence de 275 millions de dollars pour les années 1966, 1967 et 1968 en espèces, denrées alimentaires et services. Les délégués du Canada, du Danemark, des Pays-Bas, de la Suède et de la Yougoslavie ont annoncé l'intention de leurs gouvernements d'augmenter leurs contributions. D'autres délégués ont déclaré que leur gouvernement étudiait la question de leur contribution.

Une conférence des contributions doit avoir lieu à New York le 18 janvier prochain.

Pour sa part, le Canada contribuera pour $27,500,000 en espèces et en aliments au programme alimentaire mondial ONU/FAO.

M. S. C. Barry, qui a fait cette déclaration devant une commission de la conférence, a ajouté que son gouvernement était partisan d'une prorogation du programme alimentaire mondial sur une base permanente.

La délégation des Etats-Unis, au début de l'année, avait annoncé que la contribution de son gouvernement atteindrait 50 pour cent du total des contributions.

Paul VI explique la réserve du Vatican à l'égard de la presse

CITE DU VATICAN — Le Saint-Siège tient à diffuser ses informations à temps utile, mais sans jamais céder à cette fièvre et à cette passion qui sont parfois celles des reporters dans l'exercice de leur profession, a déclaré le pape Paul VI en s'adressant aux journalistes réunis dans la salle de presse du Concile.

"Ce n'est pas ici, a poursuivi le Saint-Père, que vous pouvez attendre le sensationnel et le spectaculaire, mais tout au contraire l'objectivité et la sérénité.

"Et vous le savez bien, si parfois le Saint-Siège semble réservé dans les nouvelles à donner, ce n'est pas pour se soustraire à ce qui est devenu une obligation dans le monde moderne . . ."

Cette réserve du Saint-Siège, a-t-il expliqué, tient à la crainte, malheureusement fondée, d'une mauvaise interprétation.

"Car trop souvent encore, nul ne peut le nier, les nouvelles du Vatican sont diffusées d'une manière où le respect dû aux personnes et le souci de la vérité sont loin d'être primordiaux."

Le pape a félicité les journalistes de l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard du Concile et des événements, petits ou grands, qui en ont marqué le déroulement.

"Si l'Eglise a senti, comme jamais au cours de son histoire bi-millénaire, tant de millions d'hommes intéressés à la réunion des évêques du monde entier, c'est sans nul doute à vous qu'on le doit largement", a dit Paul VI.

Au sujet des relations du Vatican avec la presse, le pape a affirmé qu'un "échange fraternel, prudent et sincère" pourra s'instaurer dans la mesure où les journalistes seront "droits et probes" dans l'accomplissement de leurs tâches.

Informations Larousse

N'abusons pas des majuscules

Parmi les manifestations de l'emphase qui boursoufle le style de nos contemporains, il convient de citer l'emploi inconsidéré de la majuscule.

D'où vient ce goût de la lettre capitale?

Matériellement, c'est un corollaire de l'abus des sigles. Quand on a écrit C.C.P. ou S.S. pour "compte courant postal" ou pour "Sécurité Sociale", on est fatalement porté à laisser à l'adjectif la majuscule qu'on lui a attribuée sous sa forme abrégée. Psychologiquement, on peut y voir une marque d'obséquiosité. Le commerçant croit flatter le client en lui donnant de la capitale, et le subalterne s'humilie de la même façon devant son supérieur.

Mais il faut convenir que l'emploi de la majuscule est assez mal défini et pose souvent des problèmes subtils.

En dehors de son rôle typographique qui est de marquer le début d'un phrase ou le premier mot d'un vers, la majuscule sert à distinguer un nom propre d'un nom commun, ce qui évite de confondre le **français,** qui est la langue française, avec le **Français,** qui est le citoyen de la Ve République. Par suite, tout substantif qui représente la personnification d'une chose ou d'une idée prendra la majuscule; **l'amour** est une passion, **l'Amour** est le dieu qui l'incarne. De même, le titre d'une oeuvre, désignant une création de l'esprit, qui est une sorte d'incarnation, devient un nom propre. On écrira donc le **Penseur** de Rodin. Lorsque des titres présentent plusieurs personnages ou plusieurs abstractions, on octroie la majuscule à chacun de ces héros à chacune de ces entités: **le Loup et l'Agneau, le Rouge et le Noir.**

Puisque la majuscule signale un nom propre ou un terme équivalent à un nom propre, on peut en déduire qu'elle se justifie dans les mots **monsieur, madame, docteur,** quand ils sont employés comme vocatifs, car ils tiennent alors lieu d'un nom propre; c'est pourquoi l'on écrit: "Bonjour, **Monsieur"** ou "Merci, **Docteur"**. Mais lorsque le nom propre est mentionné, le titre perd sa valeur de remplacement. On écrira donc: "Venez, **Madame!"**, mais "Venez, **madame** Durand!"

Quand il ne s'agit pas d'un vocatif, les mots, **monsieur, madame, mademoiselle, monseigneur, maitre,** etc., s'ils sont suivis du nom de la personne, s'écrivent en abrégé: **M., Mme, Mlle, Mgr, Me,** etc., sauf dans les suscriptions de lettre et les formules de courtoisie.

A ce propos, un lecteur de la revue mensuelle VIE ET LANGAGE, éditée par Larousse, s'élève contre l'abréviation **Mr** au lieu de **M.** pour "Monsieur". **Mr** est l'abréviation de **mister,** comme **Mrs** est celle de **mistress.**

La majuscule est un symbole qu'il faut manier avec prudence et discernement. Elle suffit parfois à tinter une appellation d'une nuance d'ironie, comme dans **Monsieur Thiers**, ou à préciser l'identité d'une personne, ex.: si l'on parle du grand vicomte, on désigne simplement un vicomte de haute stature, mais la majuscule du **grand Vicomte** est réservée à Chateaubriand.

Ces nuances sont étudiées dans le "Dictionnaire des difficultés de la langue française" (Larousse éditeur), auquel nous vous renvoyons si vous êtes embarrassés.

Civils et militaires travaillent au programme spatial français

PARIS — Le programme spatial français au lendemain de l'expérience réussie d'Hammaguir, au Sahara, où a été lancé le premier satellite français à l'aide d'une fusée "diamant", a été exposé devant le conseil des ministres, par MM. Pierre Messmer, ministre des armées, et Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à la recherche scientifique.

M. Messmer a tout d'abord souligné que la mise en orbite du satellite "A-1" au moyen d'une fusée entièrement française était due à une coopération fructueuse entre civils et militaires. Ce sont en effet la délégation ministérielle à l'armement (organisme militaire) et le Centre national d'études spatiales (organisme civil) qui ont travaillé à la construction de cette fusée.

De son côté, M. Yvon Bourges a exposé le programme spatial français.

— Le premier satellite scientifique français, le F.R. 1 sera lancé la semaine prochaine de la base Vandenberg, aux Etats-Unis.

— Le premier satellite technologique français, le D-1 qui sera mis sur orbite, comme "A-1", à l'aide d'une fusée "Diamant" sera lancé au début de 1966.

— Un champ de tir sera édifié en Guyane et pourra être opérationnel au début de 1969.

— Enfin, la construction à Toulouse d'un centre technique spatial est en cours.

M. Yvon Bourges a souligné que la France pratiquait une coopération internationale très large: pour les lanceurs (de satellites), elle est en liaison avec le Centre européen pour la construction et le lancement d'engins spatiaux (le C.E.C.L.E.S.) et, pour les satellites, avec le Centre européen de recherches spatiales (le C.E.R.S.). La France coopère également sur une base bilatérale avec les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et l'Allemagne fédérale.

La mise au point des prochains satellites français doit entraîner des applications pratiques dans le domaine des télécommunications et des transmissions en matière de télévision, a ajouté le ministre. C'est ainsi qu'on prévoit la mise au point d'un satellite de télécommunication qui permettra de communiquer en direct, à la fois par téléphone et par télévision, avec toute l'Afrique francophone et avec les départements français d'outre-mer, lorsque ce satellite sera en vue directe de ces régions. Les satellites pourront être également utilisés pour la navigation aérienne et maritime. Enfin, grâce à eux, l'agriculture pourra prévoir six mois à l'avance les conditions météorologiques.

Bourguiba plaide la cause d'un Commonwealth à la française

DAKAR — M. Habid Bourguiba, président de la République tunisienne, a une fois de plus plaidé, en termes chaleureux, la cause d'un "Commonwealth à la française".

C'est en quittant Dakar, à l'issue d'une visite officielle de cinq jours au Sénégal, que M. Bourguiba a déclaré: "Je souhaite que les idées que j'ai émises et qui sont celles du président Senghor, du Sénégal, concernant les liens entre pays francophones et la France, fassent leur chemin".

Le chef de l'Etat tunisien avait déjà déclaré au moment de recevoir un titre de docteur honoris causa de l'Université de Dakar: "La francophonie est une réalité en Afrique" (. . .) Elle rassemble divers pays dans "un même univers culturel" et leur fait découvrir "même au-delà de la langue, ce qui les unit. C'est donc, une sorte de Commonwealth que je voudrais voir s'établir entre eux, une sorte de communauté qui respecte les souverainetés de chacun et harmonise les efforts de tous. Je souhaite ardemment que le voyage que j'effectue en ce moment y contribue".

Accroître les travaux d'hiver

OTTAWA — Le comité mixte sur la construction d'hiver qui comprend des représentants patronaux et syndicaux croit qu'il faut donner une nouvelle ampleur à la campagne des travaux d'hiver.

Au cours de sa dernière réunion, il a recommandé d'accroître la publicité de manière à convaincre la population que la plupart des travaux peuvent être exécutés en hiver. Il demande que l'installation des services municipaux par les entrepreneurs dans les lotissements domiciliaires soit intégrée au programme des travaux d'hiver.

Le comité a enfin recommandé au gouvernement d'étendre du 31 décembre au 28 février le délai d'octroi des prêts aux constructeurs.

Aimer quelqu'un, c'est lui vouloir du bien.

Abbé G. DAVOT.

Espoirs des cancéreux à nouveau trompés

PARIS — Une fois de plus, les espoirs des cancéreux et leucémiques ont été trompés. Le "H.T.S.", médicament inventé par un dentiste de Sarajevo et dont la renommée avait franchi les frontières de la Yougoslavie, vient de faire l'objet d'une mise en garde de la part du secrétariat à la santé de ce pays. Un communiqué officiel affirme, en effet, que le "H.T.S." ne possède pas le pouvoir de guérir les tumeurs malignes, la leucémie et d'autres maladies.

Périodiquement le problème douloureux de la guérison du cancer est lié à la découverte de prétendus médicaments miracles. La plus récente et retentissante affaire a été celle de Gaston Naassens, autodidacte.

Il y a quelque dix ans, un Allemand du nom de Fritz Lorentz prétendait avoir trouvé la "microbe du cancer" et le moyen de le combattre. Les cancéreux se jetèrent sur son Anatoxine qui n'avait aucun pouvoir. Lorentz fut condamné pour exercice illégal de la médecine à 300,000 francs d'amende.

Lorentz ne possédait aucun diplôme, mais, vers la même époque, un savant se méprit. Le professeur Cesare Cocchi, de Florence, crut avoir trouvé un traitement efficace de la leucémie et pendant des mois des enfants du monde entier moururent dans sa clinique: au départ, une erreur. Le médecin avait guéri une affection du sang qui n'était pas une leucémie.

Le projet d'une usine d'eau lourde

OTTAWA — La société de la couronne Atomic Energy of Canada renonce pour l'instant à la construction d'une usine d'eau lourde à Estevan en Saskatchewan, parce que la compagnie Dynamic Power de Calgary n'a pu fournir les garanties de financement suffisantes pour respecter sa proposition de construire l'usine au coût de $40 millions. L'usine aurait produit 300 tonnes d'eau lourde par année.

La société de la couronne reconnait toujours qu'une source additionnelle d'eau lourde est nécessaire pour répondre aux besoins domestiques et aux commandes de l'étranger, et fera prochainement une recommandation au gouvernement à ce sujet.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a perdu espoir d'obtenir l'usine dans sa province. Le chef de l'opposition, M. Woodrow Lloyd, a déclaré par contre que le gouvernement de la Saskatchewan devrait envisager la constitution d'une société de la couronne qui construirait l'usine pour le compte d'Atomic Energy. Si tous les faits ont été révélés, a-t-il dit, il est clair qu'il s'agit d'un cas où l'entreprise publique s'impose.

Participations à l'Exposition universelle 1967

L'annonce de la participation officielle du Brésil et du Kenya à l'Exposition universelle de 1967 porte à 73 le nombre des participations internationales dont trois encore ne sont pas connues pour questions diplomatiques.

Son Exc. M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, a fait part aux journalistes de cette nouvelle au cours d'une séance d'informations.

"Nous nous acheminons discrètement vers le nombre de 80 participations, que nous dépasserons peut-être", a déclaré M. Dupuy.

Des représentants du Québec dans les principales villes

Le Québec nommera prochainement des représentants commerciaux dans les principales villes du Canada, à la suite des études entreprises à ce sujet par le ministère de l'industrie et du commerce. C'est ce qu'a annoncé le ministre Gérard-D. Lévesque, en prononçant la conférence d'ouverture de la semaine commerciale à l'Université Sir George Williams. M. Lévesque espère que ces bureaux commerciaux donneront autant d'élan à l'économie québécoise qu'en ont donné la délégation générale du Québec à Paris, la maison de New-York et celle de Londres, et le bureau économique de Milan récemment ouvert.



Les nouvelles élues: Mmes Barbara Sarrasin, Angélina Duhamel, Denise Pambrun, Lucie Gagnon et Thérèse Brodeur, Mlles Anita Carrière, Dianne Grégoire et Suzanne Lambert, Mme Alice Chabalier et Mlle Léona Maheu.



Plusieurs aumôniers, cheftaines, assistantes et autres, servant à divers échelons dans le mouvement, se rendirent à la grande fête du 29 novembre: 1ère rangée, Mlles Lucille Fluet, Hélène Proteau, Lynne Dion, Lucille Pelletier, Rose-Marie Loiselle, Thérèse Gagnon, Suzanne Lambert et Anita Carrière; 2e rangée, Mmes Lucienne Loiselle, Rosa-Anna Bérubé, Marie-Paule Larivière, Anne-Marie Larivière, Germaine Prénovault, Thérèse Drouin et Denise Fournier, MM. les abbés G. Lévesque et B. Bélanger; 3e rangée, Mlle Lorraine St-Hilaire, Mmes Pierre Lemay, Barbara Sarrasin, Cécile Lachance, Angélina Duhamel, Denise Pambrun, Annette Latreille, Lucille Dumaine, Raymonde Marius, Rita Bohémier et Lucie Gagnon; 4e rangée, le R. P. R. Tessier, O.M.I., M. l'abbé L. Couture, Mmes Thérèse Brodeur et Lucie Aubry, Mlle Jeannette Dufault, Mme Alice Chabalier, Mlles Dianne Grégoire, Jeannette Lebleu et Léona Maheu et M. l'abbé J. St-Laurent.



Mme Denise Fournier, ci-dessus, reçoit le "Certificat de Mérite" et le ruban or et bleu des mains de la nouvelle commissaire, Mme Anne-Marie Loiselle.

Fait unique dans l'histoire du guidisme de St-Boniface

Le 29 novembre dernier, un précédent fut établi dans l'histoire du guidisme du diocèse de St-Boniface. En effet, en l'église des Sts-Marytrs-Canadiens, au Parc Windsor, eut lieu la remise d'une décoration convoitée et la promesse guide de dix adultes, aspirants aux postes de cheftaine ou d'aspirante, soit à la branche Guide, ou à la branche Jeannette. La soirée comportait la veillée d'armes, la promesse, et la remise d'un certificat et du rbuan. Le tout se termina par un goûter.

Les trois districts diocésains furent très bien représentés.

Suivent les noms des districts, des aumôniers, des commissaires de districts et des nouvelles élues: Basilique: M. l'abbé G. Lévesque, Mmes G. Prénovault, Angélina Duhamel et Mlle Diane Grégoire. Lorette: Mmes Barbara Sarrasin et Lucie Gagnon. Précieux-Sang: Le R. P. R. Tessier, O.M.I., Mme M.-Paule LaRivière. St-Norbert: Mme Thérèse Brodeur. Sts-Martrys-Canadiens: M. l'abbé B. Bélanger, Mmes Thérèse Drouin, Denise Pambrun. St-Louis: Mme Alice Chabalier. Transcona: Mlles Léona Maheu, Anita Carrière et Suzanne Lambert.

Comme tout organisme de formation, les guides doivent suivre un règlement. Le rituel de la promesse conseille une veillée d'armes, que nous avons appelée, cette fois, récollection. L'exhortation, faite par le curé de la paroisse, M. l'abbé B. Bélanger, fut pour toutes, une source enrichissante de conseils appropriés.

L'apostolat laïque tangible que les nouvelles cheftaines et leurs assistantes exerceront, portera certainement ses fruits, car en formant des chefs solides et pondérés, elles amélioreront leur milieu. Parce que ces nouveaux chef auront reçu des connaissances, ils sauront conduire les autres. C'est ainsi qu'elles bâtiront un monde nouveau non seulement ici, au Manitoba, mais partout dans le monde où chaque guide s'acheminera plus tard.

C'est donc avec conviction que les nouvelles cheftaines entonnèrent les unes après les autres, devant le tabernacle, le "Je m'engage, avec la grâce de Dieu, de servir . . ."

Les époux, les enfants, et les amis des nouvelles élues vinrent en nombre imposant partager leur joie.

Tous rendirent ensuite hommage à une soeur-guide, qui se voyait décerner le "Certificat de mérite", signé par Lady Baden Powell, commissaire mondiale, et Mlle Henrietta Osler, commissaire en chef du Canada. La récipiendaire était Mme Denise Fournier. Depuis sa promesse guide en 1953, elle servit comme chef d'équipe, cheftaine de jeannettes, cheftaine de groupe et cheftaine diocésaine. Consciente du fait que l'on ne dirige pas sans connaissances nécessaires, Mme Fournier encouragea fortement la formation des cheftaines. Sous l'égide de Mme Fournier, le Feu (guidisme aîné) fut rallumé, et "Le Flambeau" raviva le lien entre les différents districts.

Le "Certificat de mérite" et le ruban or et bleu, furent remis à Mme Denise Fournier par la nouvelle commissaire, Mme Anne-Marie Loiselle. Un goûter fut ensuite servi par la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui participent à l'épanouissement du mouvement guide dans notre diocèse, les aumôniers, membres du bureau exécutif, cheftaines, assistantes, comités protecteurs, guides isolées, et combien d'autres encore! Merci à tous!

Abeille maternelle.

St-François d'Assise

L.F.C.

Une très agréable soirée, organisée par la L.F.C. de St-François-d'Assise, eut lieu le 14 novembre et les bénéfices allèrent au projet du Centenaire de la Ligue: l'Institut familial Vanier.

Les gagnants des prix d'entrée et de la loterie furent: Mme C. Goethal, MM. Léo Plamondon, A. De Serrano, J. Greerheart et H. Vermeeche.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Nos malades

Après avoir passé quelques semaines à l'hôpital, le frère J. Alary est de retour à la maison. Espérons que son rétablissement complet se fera assez vite pour lui permettre de nous rendre visite à notre prochaine assemblée.

La cantine

Félicitations au frère Albert Jeanson qui a accepté la gérance de la cantine du Club St-Vincent! Le frère D. Normandeau a accepté de continuer son travail pendant tout le mois de décembre afin d'aider le nouveau gérant qui prendra officiellement le contrôle de janvier. Bonne chance!

Réunion sociale

Le Grand Chevalier nous annonce qu'à l'assemblée du 20 décembre il y aura un programme spécial pour honorer nos aumôniers. Les frères feraient bien de venir nombreux afin de démontrer à nos anciens aumôniers et à notre aumônier actuel qu'ils apprécient leur travail constructif au sein de notre conseil.

Çà et là

Le frère N. Gagnon a obtenu un beau succès avec son tirage sur les finales pour la coupe Grey. Faut dire aussi que plusieurs frères ont vendu plus que leur part de billets! Merci encore une fois à ces vaillants qui ont à coeur le succès du conseil.

Notre aumônier nous intéresse à chaque assemblée avec ses explications de la nouvelle liturgie. Nos frères devraient maintenant être renseignés sur le sacrement de Pénitence. Continuez, M. l'abbé, vos explications sont toujours appréciées.

Le prochain déjeuner-communion aura lieu au début de janvier. La date officielle sera annoncée sous peu.

RIGOLETTO.

NEW YORK — Deux chercheurs américains, MM. N. Plotnikoff et A. J. Glasky, de Chicago, ont réussi à mettre au point un produit capable de développer la mémoire chez l'homme, annonce l'hebdomadaire "Science", organe de l'association américaine pour le progrès scientifique. Une communication sera présentée au cours de l'assemblée annuelle de l'association, du 26 au 31 décembre, à Berkeley, en Californie.

Une expérience unique de vrai bilinguisme

MONTREAL — L'expérience de biculturalisme qui se poursuit à l'Ecole nationale de théâtre a tout particulièrement retenu l'attention des membres de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui ouvraient leur dernière série d'audiences publiques à Montréal, la semaine dernière.

M. James de B. Domville a expliqué aux commissaires que l'Ecole n'est pas vraiment "bilingue", mais plutôt "colingue", c'est-à-dire qu'elle est deux écoles sous le même toit. Les directeurs respectent rigoureusement le principe de la parité entre les deux groupes ethniques: même nombre de professeurs, même nombre d'élèves dans chacun des deux groupes, et administration entièrement bilingue.

Néanmoins, les étudiants étudient dans une seule langue et les deux groupes ne sont réunis que pour des cours où l'expression verbale a peu d'importance: escrime ou expression corporelle par exemple. Dans ces derniers cas, les professeurs donnent leurs directives dans les deux langues.

Un passage du mémoire de l'Ecole notait que la confrontation entre les deux groupes engendrait des conflits émotifs. "Les différences de tempérament et de culture, y lisait-on, qui sont particulièrement sensibles dans l'atmosphère artistique d'une école de théâtre, concourent à provoquer des conflits émotifs qui gênent le travail de l'école. Dans l'immédiat il faut bien avouer que confronter les deux races actuellement en présence au Canada, c'est souvent aggraver les tensions qui existent entre elles . . ."

Les commissaires ont posé plusieurs questions à propos de ce passage. M. Laurendeau a expliqué cet intérêt en disant que la Commission est consciente de l'existence de tels conflits émotifs, mais que généralement ils sont passés sous silence dans les témoignages reçus.

M. Domville a tenu à souligner que ces conflits ne sont pas tragiques, ajoutant que c'est souvent à la faveur de conflits qu'on commence à comprendre l'autre, à constater les différences et à les accepter. Il a d'ailleurs reconnu que les conflits sont plus apparents dans les cours communs où la tension émotive chez l'individu est très grande, comme dans les cours d'improvisation non-verbale que dans les cours n'engageant que le corps, comme l'escrime.

Il a enfin noté qu'à son avis les avantages d'une confrontation entre deux groupes culturels sont supérieurs aux inconvénients et, en réponse à une question, a dit croire que la formule de l'Ecole nationale gagnerait à être appliquée à d'autres centres de création, comme Radio-Canada ou l'Office national du film.

80 ans à St-Boniface

Sous le patronage de la Société Historique de St-Boniface, il y aura, à la salle académique du collège, le dimanche 12 décembre, à 8 h., une soirée historique d'un caractère tout à fait spécial. Il s'agit d'une soirée de "Commémoraison". En effet, comme l'année 1965 marque le 80e anniversaire de plusieurs événements importants dans l'histoire franco-manitobaine, les directeurs de la Société Historique ont cru bon de souligner cette année 1965 par une soirée où quelques-uns des faits notables de 1885 seront rappelés.

Dans ce but, ils ont invité M. Raymond Bernier, qui parlera de "L'arrivée des Pères Jésuites à la Rivière-Rouge le 26 juillet 1885 — et de leur oeuvre dans l'Ouest canadien".

Au même programme, figurera un film sur "L'exécution de Louis Riel à Regina, le 16 novembre 1885".

Le récit de tels événements sera, comme on peut le voir, de nature à plaire énormément à tous ceux que l'histoire de l'Ouest intéresse.

A l'Université

En parcourant le "Alumni Journal" de l'Université de Manitoba, on remarque une section consacrée aux activités des diplômés de cette institution qui restent en contact avec leur Alma Mater. Les lecteurs seront sans doute intéressés d'apprendre ce que deviennent certains de leurs compatriotes.

M. Conrad Audette est instructeur à l'école de Service social, section familiale, à St-Paul, Minnesota; M. le Dr A.-G. Dandeneault exerce sa profession à la clinique Broadway de Rockford, Illi.; M. B. Léveillé est nommé pour un second terme au bureau des gouverneurs de l'Université de Manitoba; M. Léo Couture est curé de St-Norbert; M. A. Desautels est attaché au Département légal de la compagnie Great West Life à Winnipeg; M. le Dr Jules-P. Carbotte est assistant-professeur de physique à l'Université McMaster; M. Robert-A. Baturin est ingénieur pour la compagnie Inland Cement à Winnipeg; Mlle Maureen Dandeneault est professeur à Rockford, Ill.; M. André Bélanger est étudiant en comptabilité à Kingston, Ont., et M. Joseph-P. Hébert est au service de télécommunication du Canadien National à Toronto.

As-tu surpris un mot? Qu'il meure avec toi! Sois tranquille, tu n'en crèveras pas. (Eccli 19, 10)

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Nominations

M. J. R. Finlay, directeur régional de Radio-Canada pour les Prairies, vient d'annoncer la nomination de M. J. R. Phillips au poste de directeur des programmes à Winnipeg.

M. Phillips, qui détenait le poste de superviseur des réalisateurs (télévision) à Winnipeg, sera remplacé par M. Ernest C. Mutimer. Ce dernier aura la charge de planifier, d'organiser et contrôler la production locale dans le domaine de la télévision.

M. Finlay a aussi annoncé la nomination de M. Chris Barr au poste de gérant régional des ventes. A ce nouveau poste, M. Barr sera affecté à la supervision de l'exploitation commerciale en ce qui a trait à la vente et le contrôle de la commandite à la télévision et à la radio de Radio-Canada dans les provinces des Prairies.

Victimes du devoir

Il y a six mois, la télévision française faisait connaître à ses millions de téléspectateurs l'auteur le plus discuté du théâtre contemporain, Eugène Ionesco. Voici qu'à son tour la télévision canadienne consacre son "Téléthéâtre" du 12 décembre, à 9 heures, à ce même auteur, en présentant une de ses oeuvres caractéristiques, "Victimes du devoir".

Dans "Victimes du devoir", l'action s'organise autour d'une lente et difficile plongée dans un passé où le héros, Choubert, retrouve sa mère dans sa femme, où le Policier qui l'interroge devient son père, où son fils, Nicholas, le venge, puis le tyrannise à son tour. Ces personnages se meuvent aux frontières de la vie rêvée et de la vie réelle, dans une zone intermédiaire où le quotidien rend compte de l'étrange, où l'étrange se vérifie à chaque pas dans le quotidien, où toute chose peut, à tout instant, changer de signe, où la vérité et le phantasme, la bouffonnerie et le sérieux sont à la fois involontaires et inséparables. Choubert, Madeleine, le Policier se transforment au cours d'une même scène, changent de personnalité ou d'âge, de caractère et de comportement. Ainsi le Policier, si discret, si cérémonieux lorsqu'il pénètre chez les Choubert, devient bientôt familier, voire grossier. Ainsi, dans le cadre d'un jeu que nous croyions bien connaître, ces personnages jouent un autre jeu, qui perd par moment toute signification claire. Le spectacle devient par instant une danse des mots et des corps. C'est ainsi que nous assistons, un moment, au va-et-vient de Madeleine qui transporte sans raison des tasses à café de la cuisine à la salle à manger. Seul compte le tourbillon dans lequel elle s'absorbe.

"Victimes du devoir" est mis en scène par Jean-Paul Fugère. Les comédiens sont Guy Hoffmann, Hélène Loiselle, François Tassé, Paul Hébert et Denise Morelle.

Les décors sont d'Aras, les costumes de Solange Legendre, le maquillage de Fernand Bastien. Réalisation technique: Noël Lecluyse.

Seiji Ozawa

Seiji Ozawa, nouveau chef de l'Orchestre symphonique de Toronto, sera la vedette de la prochaine "Heure du concert", télévisée le jeudi 16 décembre, de 10 h. à 11 h. du soir.

Réalisée à Toronto par Franz Kraemer, cette émission fait partie d'une série de quatre concerts consacrés aux grands artistes. Elle porte en sous-titre son intention de nous offrir un "portrait familier" du nouveau chef d'orchestre de Toronto.

Seiji Ozawa est connu au Canada depuis quelques années. Il a dirigé deux ou trois fois l'Orchestre symphonique de Montréal. De petite taille, la démarche rapide, disparaissant un peu dans son habit de soirée, ce chef a plutôt l'allure d'un étudiant, toujours aimable, souriant, heureux de faire de la musique. Dès qu'il monte au podium, ce petit homme semble prendre une prestance inattendue. Son ascendant sur les musiciens est étonnant. Il a le regard pénétrant, les yeux spirituels, les mains expressives, le sourire qui engage immédiatement la sympathie et l'enthousiasme de tout l'orchestre.

L'oeuvre musicale qu'il dirigera à cette "Heure du concert" est la "Symphonie fantastique" d'Hector Berlioz, avec laquelle il fit des débuts assez sensationnels à Londres en mars dernier.

Dans une adaptation française de Pierre Morin, cette "Heure du concert" sera présentée par Henri Bergeron.

Au poste CBWFT

JEUDI 9 DECEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Deux millions de femmes
10.00—L'Heure du Concert
11.00—Dick Powell

VENDREDI 10 DECEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Gibraltar"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Flagrant-délit"

SAMEDI 11 DECEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—Récital Daniel Shafran
5.15—100 millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Le Roman de la science
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "La vallée de la peur"
10.00—Votre choix
10.30—Croyez-vous?
10.45—Cinéma: "Plein soleil"

DIMANCHE 12 DECEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Le Téléthéâtre
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 13 DECEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Caméra 65
11.00—Cinéma: "Don Gesualdo"

MARDI 14 DECEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Ciné-Club "Drôle de drame"

MERCREDI 15 DECEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Cocagne"
10.15—Cartes sur table
10.45—Histoire des civilisations
11.00—Les Incorruptibles



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 10 décembre

8 h. 30 — **Gibraltar:** Fr. 1963. Drame d'espionnage de P. Gaspard-Huit avec Gérard Barray et Hildegarde Neff. — Un officier anglais parvient à déjouer des espions. — Réalisation quelconque. Manque de tension dramatique. Interprétation fade. — Liaison. Images suggestives. **Adultes, des réserves.**

11 h. 30 — **Flagrant délit:** It. 1961. Drame psychologique de G. De Santis avec Raf Vallone et Eleonora Rossi-Drago. — Une femme cherche à ramener à elle son mari infidèle. — Pénible et ennuyeux. Mise en scène convenable. Interprètes laissés à eux-mêmes. — Liaisons adultères. Conclusion négative. **Déconseillé.**

Samedi 11 décembre

4 h. 30 — **La vallée de la peur:** E.-U. 1947. Western de R. Walsh avec Robert Mitchum et Teresa Wright. — Des circonstances tragiques font naître la haine entre un orphelin et sa famille adoptive. — Scénario complexe. Réalisation soignée. Belle photographie. Interprétation inégale. — Haine et violence. **Adultes.**

11 h. — **Plein soleil:** Fr 1959. Drame policier de R. Clément avec Alain Delon et Marie Laforêt. — Un jeune homme sans scrupules tue son ami dont il convoite la fortune. — Beauté formelle. Interprétation solide. — Moeurs libres. Scènes sensuelles. **Adultes, des réserves.**

Mardi 14 décembre

11 h. — **Drôle de drame:** Fr. 1937. Comédie de M. Carné avec Michel Simon et Louis Jouvet. — Un gentleman londonien écrit des romans policiers pour compléter ses revenus. — Oeuvre de qualité. Humour loufoque. Interprétation remarquable. — Cynisme. Personnage religieux ridiculisé. **Adultes, des réserves.**

Mercredi 15 décembre

8 h. 30 — **Cocagne:** Fr. 1960. Comédie de moeurs de M. Cloche avec Fernandel et Dora Doll. — Un modeste employé se croit devenu un grand peintre après avoir fait une toile. — Lent et monotone. Dialogue plat. Bon jeu de Fernandel. — Légèretés. **Adultes.**

Exposition à Londres d'articles québécois

QUEBEC — Le ministère de l'Industrie et du Commerce a assuré la participation de dix manufacturiers québécois de matériaux de construction à l'Exposition internationale de la construction qui se tient présentement à l'Olympia de Londres. Le Québec y expose les produits les plus modernes utilisés par l'industrie de la construction, tels que des systèmes de chauffage, des serrures, des poteaux d'aluminium et des revêtements.

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,

Le concile prend fin. Nos Evêques, quatre années durant, ont recherché les moyens que l'Eglise devait adopter ou modifier pour que dans ce monde moderne évolué elle puisse efficacement remplir son rôle: donner le Christ au monde et donner le monde à Dieu par le Christ.

Rentrés dans leur diocèse respectif, aidés de leurs prêtres, nos pasteurs vont intensifier la mise en pratique, déjà ébauchée, des réformes édictées par le Concile: tâche, humainement parlant, quasi impossible et cependant le renouvellement s'impose.

Le mot de Nouvelle Pentecôte, lancé par Jean XXIII a été de nouveau prononcé par Paul VI à la veille de la clôture du Concile pour laquelle il a demandé un triduum de prières.

Serait-ce osé de suggérer qu'à nos prières pour l'heureuse issue du Concile nous joignions d'ardentes supplications pour que cette atmoshpère de Nouvelle Pentecôte nous imprègne nous aussi, prêtres et laïcs, comme elle a imprégné nos Evêques en Concile?

Ne devons-nous pas prier spécialement pour ceux qui ont charge d'opérer ces changements dans nos paroisses afin qu'ils aient le tact nécessaire pour qu'ils ne nous bousculent pas imprudemment trop vite? Car il est dur d'abandonner des habitudes religieuses acceptées par l'Eglise depuis des siècles et transmises de génération en génération.

Nos Evêques, tous spécialistes en science religieuse, ont mis quatre ans à étudier et définir les réformes nécessaires. De grâce, soyez patients, braves curés, si nous sommes lents à comprendre le pourquoi du renouvellement demandé, lents aussi à modifier notre manière de voir et d'agir; un dialogue ouvert et sincère nous aidera tous, n'est-ce pas?

Et puis, il y a cette responsabilité que le Concile a déclaré être une responsabilité impérieuse pour les laïcs; c'est logique puisque nous aussi nous formons l'Eglise. Toutefois, nous avons été si souvent priés de suivre sans discuter qu'il nous faudra sans doute un certain temps pour bien comprendre et bien remplir ce nouveau rôle.

Qu'en cette Nouvelle Pentecôte le Saint-Esprit daigne nous envoyer à tous un rayon de sa lumière céleste!

Un laïc.

• • •

M. le rédacteur,

J'ai toujours été abonnée à votre journal et je l'aime bien puisqu'il contient un peu de tout. Mais dans la Tribune libre, j'aimerais (si vous le voulez) que vous parliez des finances, de ces gens qui demandent 50% d'intérêt sur argent prêté.

D'abord, quand il y a dans Winnipeg une vente d'autos usagées, les jeunes accourent de tous côtés et on leur suggère d'aller emprunter pour l'achat de leur voiture, de l'argent des compagnies de finance . . . (La correspondante cite des noms bien précis.)

Ces jeunes qui commencent à gagner un peu se laissent vite emberlificoter; on leur présente une quantité de chiffres pour les embêter mais on ne leur dit pas qu'ils devront payer 50% d'intérêt. Ce n'est pas surprenant qu'il y ait tant de jeunes qui n'arrivent pas à faire leurs paiements et qui perdent leur auto. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles ces jeunes se découragent et commencent à voler.

Le gouvernement qui veut faire tant de bien aux jeunes, qu'attend-il pour arrêter ces financiers? Si cette lettre paraissait dans la Liberté et le Patriote elle pourrait rendre service à d'autres jeunes.

LORETTE.

Heureux chasseurs et leur capture! De gauche à droite, on reconnait M. l'abbé Florent Labonté, Léo Clément, Victor Morin, de St-Boniface, Raymond Dupont, de St-Lazare, Jack Benney, de St-Boniface, Arthur Clément, d'Aubigny, Paul Fouillard, de St-Lazare, Léo Clément, de Brandon, Léo (Bijou) Clément, de St-Boniface. Mille remerciements à Paul Fouillard et Raymond Dupont, de St-Lazare, qui firent un magnifique accueil à tous ces chasseurs.

L'Association des Gérants des Caisses Populaires

Jeudi soir dernier, M. Paul Beaumont, président de notre Association, recevait une vingtaine de gérants dans le local de notre Centrale, dans le but d'étudier ensemble, la préparation du bilan de fin année.

Il ressort de cette rencontre un fait très prometteur pour l'avenir de notre association. Il y a à peine un mois, M. Joseph Deroche, qui conduisait la discussion de cette soirée d'études, était honoré comme membre fondateur en 1940 de la Caisse Populaire de Lourdes. Plus de 25 ans de travail ardu. Résultat? Une société de plus de 800 membres dont l'actif dépasse $1,200,000.

Ce qui nous frappe est ceci. Le gérant de la plus grosse Caisse rurale du Manitoba, une fois honoré par les siens et par les coopérateurs de toute la province, aurait bien mérité de se dire: "Eh bien! j'ai fait ma part, depuis 25 ans que je suis sur la brèche, je m'installe confortablement dans mon fauteuil et regarde grandir la semence qu'on a mise en terre il y a un quart de siècle". Au lieu de cela, il parcourt près de 100 milles pour venir nous faire profiter de ses expériences, et comme il nous le dit lui-même: "Pour profiter de l'expérience des autres". Bel exemple dont nous remercions sincèrement M. Deroche.

Sans amoindrir le beau geste de l'animateur de cette rencontre, je m'en voudrais de ne pas mentionner la présence de plusieurs autres gérants avisés qui sont toujours là, quand il s'agit de rendre service. Les jeunes qui assistaient à cette soirée de discussion vous en seront toujours reconnaissants. Il peut être ennuyeux quelquefois d'étudier des questions dont vous, les anciens, avez depuis longtemps trouvé la réponse. Il n'en reste pas moins vrai qu'en aidant les nouveaux dans le métier à solutionner leurs problèmes, non seulement vous leur prêtez main-forte, c'est tout le mouvement que vous aidez. En se faisant, vous protégez l'intégrité du nom "Caisse Populaire" qui, pour les membres et le public, est devenu d'un océan à l'autre, un symbole de confiance.

Vers la fin de la soirée, nous eûmes l'agréable surprise de recevoir un visiteur sympathique à notre nouvelle association, dans la personne de M. Paul-Emile Lacroix, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins. Ancien gérant de la Caisse Populaire Notre-Dame Ltée de Zenon Park, Sask., M. Lacroix fait actuellement la tournée des Caisses de l'Ouest canadien, où il peut être assuré que tous les gérants lui feront bon accueil. Nous le remercions de ses encouragements.

L'assemblée décida du 13 janvier pour notre prochain cercle d'études et tous furent unanimes pour qu'on demande à M. l'abbé Adélard Couture, premier aumônier du Mouvement coopératif au Manitoba, d'en être le modérateur.

Notre journal **La Liberté et le Patriote** des débuts de janvier 1966 vous donnera plus de détails sur cette prochaine rencontre.

En attendant, à tous les officiers, sociétaires et employés des Caisses Populaires du Manitoba, Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année 1966.

LE SECRETAIRE.

Une médaille frappée lors de la rébellion de Riel remise à la CRC

MONTREAL — Une médaille fort rare, récemment confiée par un particulier à une des principales maisons numismatiques de la métropole Van Horne Sales, a été remise au président de la division du Québec de la Croix-Rouge canadienne, M. Gérard Bronfman: il s'agit d'une médaille frappée en 1885 à l'intention d'un citoyen canadien, M. William Pinkerton, et du groupe de volontaires secouristes sous ses ordres qui, sous le nom de "Pinkham Red Cross", firent leur oeuvre de bien au cours de la seconde rébellion de Louis Riel et subséquemment.

Cette médaille faisait partie d'une série émise spécialement par le gouvernement canadien pour récompenser tous ceux qui avaient pris part à la répression de ce second essai de rébellion de Riel, mais elle semble avoir été unique dans cette série.

La médaille, faite d'argent, est de dimension un peu plus grande que celle du dollar de ce métal.

"North West Canada"

Elle porte, au recto, l'effigie de la reine Victoria, et au verso l'inscription "North West Canada" entourée d'une couronne de feuilles d'érables. Sur la tranche, le nom de l'unique bénéficiaire: W. Pinkerton Red Cross Corps.

La seconde rébellion du fameux Louis Riel, avait en effet été provoquée par la décision du gouvernement canadien d'ouvrir à la colonisation le Territoire du Nord-Ouest, où précisément Indiens et Métis s'étaient vus peu à peu confinés par la progression des Blancs vers l'Ouest.

Louis Riel, qui, après son bannissement de l'Ouest en 1875, et un séjour forcé au Québec s'était réfugié aux Etats-Unis, était revenu dans l'Ouest à l'appel des colons blancs (canadiens-français) et métis en juin 1884 et à la tête d'un gouvernement provisoire de métis avait tenté de résister aux forces gouvernementales (mars à mai 1885).

La défaite de Batoche, mai 1885, devait amener la fin des opérations et la "capture" de Louis Riel (qui en fait se constitua prisonnier). Il fut jugé et exécuté, par pendaison, le 16 novembre suivant.

Une médaille avait également été frappée spécialement à l'occasion de la première campagne contre Louis Riel, en 1870.

Ces médailles avaient été prévues anonymes, mais il se trouve que la plupart de cette série de 1885 portaient un nom.

L'exemplaire remis à la Croix-Rouge canadienne de Montréal par M. Denis Gaherty, président de Van Horne Sales, est donc unique en son genre.

Deux poètes de chez nous

"Oeuvres" (?) de deux jeunes poètes universitaires, élèves de 1ère année au Département de Français de l'Université de Manitoba. Le premier est un élève de langue anglaise, ayant seulement sa 12e année.

L'étudiant audacieux

J'ai souvent pensé, quand je suis
assis dans la salle de classe française,
Aux vieux écrivains que nous étudions
et aux oeuvres que nous déchirons
Et coupons en petits morceaux, aux verbes,
adverbes, à toutes sortes d'hargneux animaux.
La puissance et le génie des vieux maîtres
a disparu et au lieu est né
Un devoir de type importun, qui couvre
tout ce qui est bon dans les oeuvres de boue.
Comment en jugent les vieux maîtres?
Ils nous regardent avec des yeux dédaigneux.
Mais peut-être, en quelques années,
pourrons-nous dire aux vieux maîtres:
Voyez. Maintenant je connais vos oeuvres;
mais connaissez-vous les miennes?

Les pieds d'une jeune fille

(sonnet anti-pétrarchien)

Les pieds d'une jeune fille sont quelquefois rouges comme les pommes
(Parce que les jeunes filles portent toujours des souliers trop petits)

Les pieds d'une jeune fille sont quelquefois bleus comme le ciel
(Ceux des jeunes filles qui aident à faire le vin)

Les pieds d'une jeune fille sont quelquefois noirs comme le goudron
(Ceux des jeunes filles qui jouent dans la boue)

Mais les pieds de mon amour sont blancs comme la neige
(Parce qu'elle est morte il y a six ans)

Graham Bruce Jones,
élève de 1ère année.

Ses yeux

Mon amour est une fille
Qui a des yeux qui brillent,
Des yeux si doux, si clairs,
Que souvent je crois qu'ils ont l'air
D'insinuer que j'avance.
J'aimerais avancer, mais avec méfiance.

Je regarde ces yeux, qui disent oui,
Qui demandent, qui m'en supplient.
Ils sont trop beaux pour défier.
Je m'approche de cette dame charmante,
Avec un coeur qui chante.

Accordez-moi, s'il vous plait, votre égard,
Je ne peux pas dire non à son regard.
Que faire dans de telles conditions?
Je la baise . . . sur la glace de la télévision

Roland Ledoux,
élève de 1ère année.

Préparatifs indiens au Centenaire

Dix-sept délégués de huit tribus différentes sont tombés d'accord sur les sites principaux où se tiendront les célébrations indiennes du Centenaire de la Confédération en 1967.

Une résolution recommandant un quartier-général dans l'Est et un autre dans l'Ouest a été acceptée à l'unanimité à une réunion qui avait lieu à Winnipeg sous la direction de Gene Lahache, de Caughnawaga, en banlieue de Montréal.

Les tribus représentées étaient les Odawa, Mohawks, Ojibway, Sioux, Cree, Pieds-noirs, Saulteux et Algonquins.

Max Goodwill, un Sioux de Fort Qu'Appelle, Sask., a déclaré aux délégués que sa région était suffisamment développée et accessible par route pour servir de site dans l'Ouest.

La Défense Civile dit:

Confiez vos documents d'importance, actes notariés, licence de mariage, etc., à un ami ou un parent en dehors du Grand-Winnipeg, ou ayez-les à la portée de la main pour les apporter avec vous.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

Heures de service des magasins de la Commission des Liqueurs à l'occasion des Fêtes — 1965

En général

Tous les magasins fermeront à 6 h. p.m. le 24 décembre, veille de Noël, et le 31 décembre, veille du Jour de l'An. Les heures normales seront en vigueur dans tous les magasins et dépôts de liqueurs, les mardi, mercredi et jeudi, 28, 29 et 30 décembre.
Tous les magasins et dépôts de liqueurs seront fermés les 25 et 27 décembre, et le 1er janvier 1966.

Dans le Grand-Winnipeg

En vigueur, du mardi 21 décembre au jeudi 23 décembre 1965:

Magasin	Heures
345, rue Donald	11 h. a.m. à minuit
159, Centre d'Achat Polo Park	11 h. a.m. à minuit
577, avenue Portage	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
423, avenue McMillan	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
992, rue Main	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
21, rue Marion (St-Boniface)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
2549, avenue Portage (St. James)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
260, chemin Henderson (Elmwood)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
1031, rue McPhillips	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
118, avenue Regent (Transcona)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
1310, chemin Pembina (Fort Garry)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
590, chemin Ste-Marie (St-Vital)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
Centre d'Achat Grant Park	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
Centre d'Achat Northdale (East Kildonan)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.

Centres manitobains autres que le Grand-Winnipeg

Du mardi 21 décembre au jeudi 23 décembre 1965, inclusivement, les magasins de **Brandon, Dauphin, Flin Flon, Portage la Prairie, Selkirk** et **Le Pas,** seront ouverts de 11 h. a.m. à 9 h. p.m. Les magasins des autres localités seront ouverts de 11 h. a.m. à 6 h. p.m.

Les magasins resteront ouverts en n'importe quel congé municipal qui tomberait durant la période du **14 au 31 décembre** inclusivement.

(Cet avis est inséré par la Commission du contrôle des liqueurs comme une information du service public.)





Il y a 27 ans les membres de la famille Beaudry se réunissaient à Elie autour de leurs parents. M. Achille Beaudry, né à Pointe-aux-Trembles, Qué., le 1er novembre 1872, arrivé à St-Eustache, Man., à l'âge de 9 ans, épousait le 20 février 1900 Mlle Almaïde Desrochers, née à Drummondville, Qué., le 6 février 1881 et venue à St-Laurent, Man., dès son bas âge. A l'occasion de cette réunion en 1938, on prit la photo qui parait plus haut où les 15 enfants vivants (un seul est décédé) paraissent, de gauche à droite, debout: Thérèse, Léo, Cécile, Maurice, Aldéa, Joseph, Clara, Henri, Anna, Ulric et Géralda; assis, Albert, Louis, M. et Mme Achille Beaudry, Adélard et Mérille.

Depuis ce temps sont décédés M. et Mme Achille Beaudry, respectivement les 26 décembre 1942 et 25 décembre 1949. Les enfants ont pu, toutefois, se réunir de nouveau cette année à la résidence paternelle, à Elie, Man., à l'occasion de la visite de MM. les abbés Georges, fils de M. et Mme Joseph Beaudry, prêtre missionnaire à Sao Paulo, Brésil, et Gilles, fils de M. et Mme Mérille Beaudry, étudiant en théologie chez les Clercs de St-Viateur, à Cornwall, Ont. Dans la 2e photo de famille prise à cette occasion, l'on voit, de gauche à droite, debout: Adélard (Elie), Louis (en Hollande), Maurice (Elie), Henri (St-Pierre-Jolys), Joseph (St-Boniface), Ulric (St-Boniface), Albert (St-Boniface), Mérille (Elie) et Léo (Deloraine); assises, Cécile (Mme Noël Girard, Elie), Clara (Mme Georges Laurencelle, St-Boniface), Géralda (Mme Oliva Dufour, Elie), Anna (Mme Albert Lavoie, Vancouver, C.-B.), Aldéa (Mme Henri Houde, Elie) et Thérèse (Mme Georges Chabot, Elie).

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Concert du 27 novembre

Maintes fois on a entendu dire, "Ah... la jeunesse d'aujourd'hui." Enfin, nous, la jeunesse, avons fait un bon coup. Le samedi 27 novembre, nous qui faisons partie de l'orchestre junior du Père Caron, avec l'appui de quelques aînés, avons présenté un concert à l'Académie Saint-Joseph.

Cette soirée comprenait: duos de violons, morceaux de piano et d'orchestre, solos de violon et de violoncelle, chant, et un ensemble à percussion par des p'tits bouts de messieurs et de demoiselles d'environ quatre à sept ans.

Cette veillée fut l'expression tangible de notre gratitude envers tous ceux qui se dévouent pour nous: le Révérend Père Caron, qui depuis deux ans déjà, nous endure; M. et Mme Bérubé qui, chaque vendredi, mettent à notre disposition leur maison, leur camion et surtout, leur temps si précieux; nos parents et nos bienfaiteurs qui, par leurs sacrifices nous permettent d'apprendre ces divers instruments et de jouir d'un si beau passe-temps.

On nous a invité à aller jouer pour les vieillards de l'hôpital Taché jeudi prochain. Qu'est-ce qui suivra? La CBC peut-être?

Hélène McCarthy.

Le vendredi 3 décembre, les élèves de 8e année, de l'Académie St-Joseph eurent le privilège de recevoir Mlle Roberta Dolby du "Manitoba Theatre Centre". Parmi les invitées de l'école, il y avait Sr Marie-Bibiane, Sr Jean-de-Jésus, Mme C. Dansereau, et Mlle F. Paquette.

Pour débuter, Sheila Bockstael souhaita la bienvenue à Mlle Dolby, de la part de toutes les élèves. Mlle Dolby parla brièvement de sa vie personnelle en Angleterre, en Ecosse, et en France. Présentement, elle donne des cours d'art dramatique à Winnipeg.

Mlle Dolby nous donna des exemples de divers dramatistes populaires comme Stanislavski et Shakespeare. Elle imita des caractères dans les pièces de "Hamlet" et de "Macbeth". Mlle Dolby démontra comment se mettre dans le rôle d'une personne pour bien la représenter. Elle nomma des volontaires qui montèrent sur le théâtre pour mimer divers personnages.

L'auditoire était si intéressé au sujet dont elle parlait, que toutes regrettèrent de la voir partir. Toutes ont apprécié cette causerie d'une personne qui a de l'expérience, et nous croyons que l'auditoire en a bénéficié.

Sheila Bockstael,
Hélène Deniset.

M. Bonheur

M. Bonheur, où es-tu? Sans doute encore perdu dans le vison de Mme Lecoq, dans l'auto de M. Lebrun, ou dans le château des Leblanc. Alors, pour te retrouver, j'ai tâté le vison de Mme Lecoq; tu n'étais pas là. J'ai regardé dans l'automobile de M. Lebrun, mais en vain. Enfin, j'ai fouillé le château des Leblanc, rien. Je commençais à désespérer lorsque, rentrant chez moi, je t'ai aperçu dans les mains crevassées de ma mère, sur le visage ridé de mon père et dans les jeux tapageurs des enfants. C'est là, M. Bonheur que je t'ai retrouvé pour ne plus jamais te perdre.

Jeannine Collette

M. Jean-Louis Gagnon, cible de deux mémoires

MONTREAL — Le commissaire Jean-Louis Gagnon a été la cible de deux mémoires présentés à la Commission Laurendeau. On aurait voulu que cette dernière le censure pour une série de trois articles qu'il écrivait, les 27, 28 et 29 octobre derniers, dans le "Journal de Montréal", et dans laquelle il prenait position contre l'unilinguisme au Québec.

Il n'y eut, toutefois, aucun dommage, car, à chaque occasion, le président de la Commission, M. André Laurendeau, refusa nettement d'entrer dans le débat. Et les autres commissaires l'imitèrent dans son silence absolu, y compris M. Gagnon lui-même.

Les deux organismes qui auraient voulu censurer M. Gagnon étaient la Société nationale populaire du Québec et le Comité Pierre-Le-Moyne-d'Iberville.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Nicole-Michelle-Marie-France, fille de Louis Préfontaine et de Claudette Fabas.

Guides et Jeannettes

La paroisse avait l'honneur de recevoir la Commissaire diocésaine, Mme Alphonse Loiselle, ainsi que toutes les cheftaines, asistantes, Guides et Jeannettes du diocèse, le lundi 29 novembre pour la promesse de 10 nouvelles cheftaines et assistantes. A cette rencontre, le curé de la paroisse, M. l'abbé Bernard Bélanger, prêcha la récollection.

Pour plus de détails de cette rencontre, voir le rapport de Rose-Anna Bérubé dans ce journal.

Le mardi 30 novembre avait lieu la rencontre annuelle du Comité Protecteur avec les cheftaines, assistantes, parents et amis des Guides et Jeannettes, une vingtaine en tout. On en attendait beaucoup plus!

La présidente du Comité Protecteur, Mme Alexandre Tétrault, présida l'assemblée et demanda la lecture des divers rapports quit fut faite par la secrétaire, trésorière et la cheftaine de chaque groupe. M. l'abbé B. Bélanger, aumônier, adressa quelques paroles qui éveillèrent beaucoup d'intérêt.

On procéda aux élections. Furent élues: présidente, Mme Alexandre Tétrault; vice-présidente, Mme Raymond Johnson; secrétaire, Mme Paul Guyot; trésorière, Mme Paul Mousseau; conseillères, Mmes Laurent Legros et André Desrochers, et cheftaine de groupe, Mme André Lachance.

Suivit une période de questions, de renseignements sur le Jeannettisme et le Guidisme avec quelques mises au point. Pour clore une réunion aussi fructueuse, le Comité Protecteur s'est surpassé dans la préparation d'un goûter des plus savoureux!

Remerciements sincères au Comité Protecteur, et à toutes celles qui en ont assuré le succès par leur présence.

Félicitations aux nouvelles élues.

Çà et là

Mme Paul Mousseau désire faire connaitre le nom de la gagnante de l'auto: Evelyn Crowder, d'Alberny. M. J.-A. Latreille, de cette paroisse, remporta aussi un prix à cette loterie. Merci encore à tous ceux qui ont aidé à faire un succès de la vente des billets.

Une dernière occasion de se procurer une carte de membre de la Ligue des Femmes Catholiques en téléphonant à Mme Laurent Legros au numéro AL-3-4021.

Le vendredi 10 décembre est le quatrième anniversaire de notre paroisse. Que tous se fassent un devoir et un point d'honneur d'assister à la messe d'action de grâces à 8 h. 30 p.m.

ON DEMANDE

Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: 774-3414)

Chronique sportive

La Ligue Nationale adopte une drôle d'attitude envers notre équipe nationale

par Jacques LEMOYNE

La réponse que les dirigeants du hockey professionnel viennent de donner aux dirigeants de l'équipe nationale du Canada est pour le moins surprenante. Dans le but de se préparer sérieusement à faire face aux clubs européens les plus puissants, les dirigeants du club qui portera les couleurs du CANADA lors de ce tournoi ont senti le besoin de faire face à une opposition plus sérieuse que celle à laquelle ils ont fait face jusqu'ici avec grand succès. La meilleure compétition qu'on puisse obtenir au Canada vient encore des équipes de la Nationale. Après avoir lu les pieuses déclarations des dirigeants des Leafs et des Canadiens, sans parler de celles de M. Campbell, nos représentants étaient certains d'être reçus à bras ouverts en demandant qu'on organise une série de joutes hors concours entre les Canadiens, les Leafs et l'équipe Nationale. C'est au cours de joutes semblables que nos délégués au tournoi International auraient appris à améliorer leur jeu.

La demande était des plus logique et démontrait le sérieux que nos joueurs apportent à se préparer en vue de cette tournée. Mais la Ligue Nationale a purement et simplement tourné le dos à l'Association canadienne. On n'a pas le temps et on semble très peu intéressé à ces joutes. L'équipe nationale peut s'arranger avec ses troubles; on s'en occupera si elle perd contre la Russie ou une autre équipe européenne. Le prestige du sport, on s'en fiche, surtout que ça ne rapporte rien et qu'une telle rencontre pourrait bien ouvrir les yeux du public et lui prouver à quel point il faut être prêt sur la scène internationale. J'avoue que je ne comprends rien à cette attitude des dirigeants de la LNH. Il me semble qu'ils auraient dû être les premiers à faire une telle suggestion et qu'ils auraient dû être très heureux d'apporter ainsi leur collaboration à la réussite d'une équipe canadienne dans un tournoi qui devrait les intéresser. A moins que la seule poursuite du dollar ne soit à la base de toutes leurs opérations et n'influe que sur leur manière de voir.

Les étudiants

Il est bien évident que le football canadien s'interroge sur la direction qu'il doit prendre. La décision de présenter des joutes de football disputées par les équipes universitaires du pays nous apparait comme un pas dans la bonne direction. C'est peut-être de ce côté que le football canadien devra se tourner dans un avenir prochain si on veut améliorer le calibre du jeu présenté aux Canadiens. Il y a même toute la question des règlements qu'il faudra peut-être reviser d'ici peu. On sera surpris de voir que je commence à pencher du côté de ceux qui favorisent des changements aux règlements. La raison en est assez simple pourtant. Ce qui, autrefois, faisait l'attrait du football canadien semble avoir disparu avec l'importance accordée à la défensive. Nous n'assistons plus à ces courses spectaculaires, à ces risques nécessaires pour celui qui voulait gagner une joute. On retrouvera peut-être cet esprit chez les étudiants, où les joueurs sont à peu près du même calibre les uns que les autres.

Tant que le football professionnel importera des spécialistes de la défensive notre jeu deviendra de plus en plus terne si nous ne parvenons pas à trouver des spécialistes de l'attaque. C'est pourquoi on songe, en certains milieux, à porter à quatre le nombre des essais, afin de varier un peu plus l'attaque. Je ne sais pas si c'est là une bonne solution, je note seulement qu'on en discute et qu'on souligne qu'avec une défensive trop efficace on s'achemine vers du jeu fait de deux troués et un botté, et ce n'est pas dans cette direction-là que nous allons progresser. Les équipes éprouvent de la difficulté à recruter de bons joueurs à l'attaque et cela se comprend: les clubs américains sont de plus en plus nombreux et de plus en plus riches et la lutte devient inégale. C'est pourquoi en se tournant vers le football collégial il nous semble qu'on pose un geste positif. Une partie de l'argent qui a servi jusqu'ici à engager des joueurs des Etats-Unis pourrait être employée efficacement à fournir une solide éducation à de jeunes Canadiens, susceptibles ensuite de briller au football professionnel. Ce serait faire d'une pierre deux coups et imiter les Américains dans ce qu'ils ont de bon.

Education

Il me semble que les clubs professionnels du Canada ont sérieusement négligé les Universités de notre pays quand le temps fut venu de dépenser de l'argent utilement. Je songe d'abord au football: pourquoi envoyer des jeunes Canadiens à l'étranger quand il aurait peut-être été plus utile d'attirer ici de grands instructeurs compétents et de les placer dans nos universités? Nous avons neuf clubs professionnels au Canada et je suis certain qu'on pourrait facilement s'unir pour attirer ici dix instructeurs de marque pour les distribuer dans les universités. Ce serait un salaire de moins à payer par l'Université et le football canadien en profiterait énormément. Pas dans l'immédiat mais dans un avenir quand même rapproché. Et que penser du hockey? Voilà une autre source que les clubs professionnels feraient bien de surveiller. Il est étrange de voir nos jeunes aller jouer à Clarkston au lieu de porter les couleurs de l'Université du Manitoba par exemple. Il me semble que le Canada est le premier pays où on devrait s'occuper de former des jeunes joueurs de hockey.

Si nos jeunes sont capables de s'instruire aux Etats-Unis, pourquoi ne le pourraient-ils pas au Canada? S'imagine-t-on que la majorité des jeunes qui passent au hockey professionnel sont des ignares? Les joueurs de hockey ne sont pas plus bêtes que les autres: les Leafs de Toronto en ont fait amplement la preuve au cours des années passées et les gradués du collège St. Michael ont fait de très bons joueurs de hockey. Il faudrait repenser cette expérience et s'il faut être aveugle pour vouloir admettre que tous les joueurs de hockey auraient pu aller à l'Université, il y en a quand même un bon nombre qui auraient pu apprendre à bien jouer au hockey tout en recevant une éducation sérieuse, les préparant très bien à faire face à la vie après leur carrière, et à faire honneur en même temps au sport qui leur aura fait confiance.

La Corée et la doctrine sociale de l'Eglise

SEOUL (CCC) — Une religieuse de Maryknoll, Soeur Gabriella, a fondé dans un quartier neuf de Séoul, appelé à prendre beaucoup d'extension, un Institut de formation pour les milieux jocistes et syndicalistes en particulier. On y enseigne les grandes lignes de la doctrine sociale de l'Eglise et l'on y donne une initiation pratique aux "credit unions" et aux coopératives.

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

Fondée en 1940, l'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface a toujours joué son rôle d'aide financière à la jeunesse douée du Manitoba, et continue de le faire. De plus en plus cette aide aux jeunes Franco-manitobains prend de l'importance, car de plus en plus les nôtres cherchent à s'orienter vers des carrières qui exigent des études poussées, et pour ceux qui désirent faire ces études avancées en français, il n'y a que le Collège de St-Boniface qui soit capable de répondre à leurs besoins.

Ceux qui ont lancé l'Oeuvre des Bourses voyaient clair dans leur affaire et se rendaient bien compte des besoins à venir; ceux qui leur ont succédé comprennent aussi combien il est important de continuer cette oeuvre.

Jadis, le Collège comptait sur les dons bénévoles d'âmes charitables qui voulaient mettre au service de la jeunesse une partie de leurs biens. Ces largesses toutefois manquaient de régularité et le Collège ne pouvait prévoir, d'une année à l'autre, quel montant serait à sa disposition. Il en résultait que, certaines années, des élèves méritants ne pouvaient obtenir l'aide dont ils avaient besoin pour entreprendre ou continuer leurs études.

C'est précisément pour remédier à cette lacune que l'Oeuvre des Bourses a été fondée: obtenir des revenus constants qui permettent d'aider des élèves méritants, tous les ans.

Il y a quelques années, l'Oeuvre bénéficiait des revenus provenant d'une taxe que s'imposaient le clergé diocésain et le personnel enseignant religieux. Cette taxe n'est plus versée à l'Oeuvre des Bourses et, en conséquence, le Collège est privé de cette somme importante.

Il reste donc à l'Oeuvre des Bourses trois sources possibles de revenus: le legs testamentaire, les dons directs et la perception. On s'aperçoit cependant que ceux qui pensent à l'éducation supérieure en rédigeant leur testament sont trop peu nombreux; de même pour ceux qui sont inspirés du désir de faire un don substantiel; il ne reste pour toute fin pratique que la perception.

Avant d'aller plus loin, il convient de souligner les dons généreux offerts par le ministère des Affaires culturelles de la province de Québec depuis deux ans. Ce sont ces dons qui ont permis à l'Oeuvre des Bourses d'octroyer le grand nombre de bourses aux élèves du Collège: la perception seule n'aurait pas permis un si grand nombre de boursiers.

Comme toujours, c'est l'obole du pauvre qui maintient nos oeuvres. C'est encore sur l'obole des amis du Collège que nous comptons pour maintenir notre oeuvre aujourd'hui.

La perception se fera au printemps 1966, mais déjà le comité de perception est à l'oeuvre. Ce comité, composé de membres dévoués, s'occupe de former des comités paroissiaux dans la ville et à la campagne. Nous aurons l'occasion d'y revenir pour vous tenir au courant de l'organisation de cette perception.

Le comité de publicité.

DEUX GAGNANTS DE BOURSES LOYOLA



Gilbert Savard, élève de Belles-Lettres, fils de M. et Mme Alphonse Savard, de St-Boniface.



Gérald Allard, élève de Belles-Lettres, fils de M. et Mme Doric Allard, de St-Boniface.

La Bible vous parle

Avec la crainte du Seigneur rien ne manque; avec elle on n'a pas à chercher d'appui. (Eccli 40, 27)

* * *

Si quelqu'un te maudit dans sa détresse, son Créateur exaucera son imprécation. (Eccli 4, 6)

Le R. F. Lionel Godard, P.B., de St-Jean-Baptiste, Man., fils de M. et Mme Cyprien Godard, est entré chez les Pères Blancs en 1959. Après ses années de formation religieuse et technique, ce Franco-manitobain partira prochainement pour le diocèse de Rulenge, Tanzania, Afrique de l'Est, dont l'évêque est Mgr Alfred Lanctôt, P.B., bien connu des Manitobains.

Une déclaration historique

Nous publions ailleurs, dans ce Bulletin, le texte d'un document historique: la déclaration du Concile oecuménique sur les Juifs. Il a fallu de longs mois de discussions pour qu'un texte définitif soit finalement présenté aux Prélats. La déclaration fut votée par une majorité écrasante. On peut regretter certains changements apportés au texte initial. On peut discuter longuement sur certains mots et sur certaines phrases. Cependant, dans les années et les mois qui viennent, ce qu'on retiendra surtout c'est la déclaration elle-même telle qu'elle existe désormais. Une telle déclaration eut-elle été publiée voici trente ou quarante ans aurait peut-être permis d'épargner des vies, de prévenir des massacres et des tragédies. Certains verront dans ce document une réparation rendue aux victimes innocentes; d'autres une reconnaissance des exigences de la fraternité humaine. Nous y voyons surtout une redécouverte, de la part des catholiques, de l'authenticité originelle de leur religion ainsi qu'une affirmation de leur attachement à leur foi.

Cette déclaration vaudra surtout par les conséquences qu'elle entrainera sur les rapports entre les juifs et les catholiques partout dans le monde. Rappelons que les églises protestantes ont déjà affirmé leur rejet de l'antisémitisme dans une déclaration publiée à la Nouvelle Delhi voici quelques années. L'esprit oecuménique qui souffle sur le monde aura pour conséquence de purifier les coeurs et les esprits, de les débarrasser des préjugés et des haines accumulés au cours des siècles.

La déclaration du Concile oecuménique ne manquera pas d'améliorer les relations entre Juifs et Chrétiens au Canada. Il est vrai que depuis quelques années, les initiatives se multiplient dans ce domaine aussi bien de la part des Chrétiens que de la part des Juifs. Ce document donnera à ces efforts de rapprochement une base solide.

Bien sûr, l'antisémitisme ne disparaitra pas du jour au lendemain et l'amour ne s'installera pas dans les coeurs comme par magie. Un fait demeure: un chrétien ne peut pas être antisémite sans renier sa foi.

Bulletin du Cercle Juif, Montréal.

Rien ne change à Saskatoon

Les catholiques francophones de Saskatoon sont vraiment bien patients. Leurs coreligionnaires anglophones les briment, les harcèlent et les persécutent et ils demeurent catholiques. Il ne faut pas souhaiter l'inverse, mais comme il serait humainement tentant de le faire.

Personne n'a oublié leurs difficultés scolaires d'avril dernier, mais il fallait un nouvel incident pour les remettre en lumière. Mercredi, rapporte-t-on, au moins un écolier aurait été séquestré par la direction d'une école alors qu'il s'apprêtait à suivre ses condisciples qui étaient parvenus à "s'échapper" pour se rendre à un cours de catéchisme donné en français.

C'est à l'heure du catéchisme que se sont produites évasions et séquestrations. Précisons. C'est à l'heure du catéchisme **dans une école catholique** et non dans une école publique ou neutre où l'on aurait au moins pu croire à une persécution religieuse.

Invoquant l'article 203 de la loi scolaire de la Saskatchewan qui ne permet l'utilisation du français que pour l'enseignement de cette langue, les catholiques anglophones se donnent bonne conscience. Ils respectent la loi. Ce faisant, ils oublient qu'à l'extérieur de leur province, on sait fort bien quelle opposition ils dressent contre l'enseignement du français.

Après des années de lutte, tout ce que les francophones ont obtenu, c'est une heure de français après la classe, deux fois la semaine, plus une matinée, le samedi. Enseigner autre chose en français, même la religion, pas question.

La conduite des anglophones catholiques de la Saskatchewan rappelle celle d'un bon citoyen des Prairies qui, devant une commission d'enquête, a un jour déclaré que "si l'anglais était assez bon pour la Bible, il l'était également pour les m . . . Français".

On a vraiment beaucoup de mérite à demeurer catholique, en pareilles circonstances.

Marcel GINGRAS.
(Le Droit)

Dans la grange des Préfontaine, à Saint-Pierre-du-Manitoba

L'animateur de la boîte à chanson de "Jeunesse oblige", Jean-Pierre Ferland, vient de terminer une tournée de plusieurs mois à travers le pays où il a donné quarante concerts et enregistré, en plus, treize émissions pour la série "Jeunesse oblige", télévisée chaque jeudi à 6 heures, au réseau français de Radio-Canada.

Si, au Québec, les boîtes à chansons ont poussé comme des champignons, depuis quelques années, il n'en est pas de même dans l'Ouest du pays où l'on a dû, au cours de la tournée, transformer les locaux les plus divers en boîte à chansons d'occasion. Mais quoi de plus sympathique qu'une vieille grange pour accueillir les amateurs, comme ce fut le cas à St-Pierre, près de Winnipeg, où l'émission — émission que nous verrons le jeudi 2 décembre — s'est déroulée à la bonne franquette, au beau milieu de bottes de foin qui constituaient, en somme, le plus chaud des décors.

Des cris, des applaudissements et voici Monique Leyrac, en jupe à carreaux et tricot à col roulé, qui, au milieu des nombreux jeunes spectateurs venus l'applaudir de tous les coins de la région, interprète un pot-pourri des chansons les plus entrainantes, les plus pétillantes d'un Leclerc, d'un Vigneault, d'un Jean-Paul Fillon.

Monique Leyrac est l'une de nos grandes dames de la chanson. Cette année, elle a été à plusieurs reprises l'ambassadrice de notre chanson en Europe, remportant partout, à Sopot, à Ostende, puis, récemment, au gala de la Communauté radiophonique des programmes de langue française, à Paris, un très grand succès. Mais, ici, dans la grange de M. Préfontaine, c'est tout autre chose. Monique Leyrac est devenue si l'on veut une simple camarade. Aux yeux de tous les jeunes, dans lesquels brille, bien sûr, une lueur d'admiration, elle est une grande amie, qui, sans façon, époussette les brindilles collées à sa jupe avant de chanter au milieu d'eux, et exclusivement pour eux, simplement, sans prétention, comme à une soirée de copains.

C'est donc à ce spectacle fort sympathique que seront conviés les téléspectateurs de "Jeunesse oblige", le 2 décembre.

(La Presse)

La famille Alex. Lemoine, de Ste-Agathe, quitte la paroisse pour s'installer à St-Norbert

STE-AGATHE — Le samedi 4 décembre, à la salle paroissiale, avait lieu une soirée d'adieux, organisée par la compagnie des frères Courcelles et M. et Mme Adolphe St-Onge, à l'occasion du départ de M. et Mme Alex. Lemoine et leurs fils, pour St-Norbert, où ils demeureront.

M. Lucien St-Vincent, maitre de cérémonies, s'acquitta de sa tâche au plus grand plaisir de tous les assistants. Des sentiments d'affection et de reconnaissance de la part des parents, amis et coparoissiens furent exprimés à M. et Mme Alex Lemoine dans une adresse lue par M. Emmanuel Lemoine. M. Pierre Courcelles présenta aux héros du jour un cadeau souvenir, un ensemble de jolies tables à télévision.

Malgré sa visible émotion, M. Alex. Lemoine remercia bien aimablement tout le monde. Mme Alice Lemoine, invitée à chanter, exécuta plusieurs chansons très appropriées. Dans une composition des plus originale, M. René Préfontaine, accompagné au piano par son épouse, fit participer l'assemblée à une chanson décrivant la vie de M. Alex. Lemoine à Ste-Agathe. Puis avec la musique entrainante des "Melody Mike" on s'amusa ferme le reste de la soirée pour se quitter qu'après un bon goûter servi par les organisateurs.

En voyage

M. et Mme Auguste Gauthier partaient le dimanche après-midi, 5 décembre, pour aller passer quelques semaines chez leur filles et gendres, MM. et Mmes Léo Paquin (Yvonne) et Charles Nadeau (Jeannette), dans l'Est.

Il n'y a que les grands coeurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon.
Jules MICHELET.

Le respect de la femme est la marque à laquelle on reconnait l'homme de coeur.
J.-E. PECAULT.

Clôture du concile

En union avec le Pape et les dirigeants du Concile Vatican II, le personnel et les élèves du Collège ont accompli les journées spéciales prescrites pour clôturer les sessions d'étude de l'Eglise commencées par Jean XXIII et continuées par Paul VI. Des messes communautaires avec homélies appropriées ont remis les participants en face des obligations religieuses imposées par un christianisme qui se veut actif. La passivité, qui n'a pourtant jamais été de mode, a trop souvent présidé à notre façon de vivre. Pour ceux qui l'avaient érigée en système, le changement, quoique douloureux, devra se faire, car on ne peut se dire catholique et continuer une petite vie tranquille, individualiste.

Le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception, la journée est consacrée à la prière, et pendant quelques heures, tous les chrétiens du monde entier élèveront leurs pensées en même temps vers le Père de toute la création. Quelle force une telle délégation aura-t-elle sur Celui qui tient dans ses mains les destinées de l'humanité! Et contrairement à une administration temporelle, nous avons l'assurance d'être écoutés favorablement.

Théâtre

"Les Benjamins du Théâtre" sont de nouveau sur pied cette année avec une pièce qui promet des émotions puisqu'ils s'attaquent à une oeuvre d'Agatha Christie, facilement qualifiable de "reine du suspense".

Les travaux préliminaires à la mise en chantier sont accomplis: choix de la pièce et impression du texte, distribution des rôles, explications du contenu: et maintenant nous entrons dans la période "d'incubation" si l'expression n'est pas trop forte. En effet, chacun des acteurs éventuels semble avoir tellement d'intérêt au succès de cette production qu'une certaine chaleur rayonne, atmosphère propice à la mémorisation.

Combien d'heures de récréation seront sacrifiées au profit du divertissement de tous nos amis canadiens-français? Il est un peu tôt pour le savoir.

N'oublions pas cependant qu'il n'est pas trop tôt pour commencer quelque chose en vue du festival du M.T.C. Encouragements à tous les centres à faire leur part pour avoir une bonne représentation française. Ne laissez pas deux seuls groupes prendre la responsabilité d'afficher le patriotisme de plusieurs milliers de jeunes. Il y en a d'ailleurs des quantités qui peuvent faire mieux que nous. Un coup de coeur. Fierté n'est pas synonyme de vanité.

A.-O DEPOT, C.S.V.

Isle-de-Chênes

L.F.C.

Il y aura une soirée sociale le dimanche 12 décembre à la salle paroissiale; on s'y amusera bien car il y aura beaucoup de variétés: chants, musique, danses, etc. Un prix d'entrée sera tiré à 8 h. 15 p.m. Donc qu'on vienne de bonne heure afin de jouir de tout le programme. Que tous, jeunes et moins jeunes, soient au rendez-vous en ce dimanche 12 décembre afin de passer une agréable soirée.

La dévouée présidente, Mme Emile Abraham, a visité les membres de la ligue de St-Norbert à l'occasion de leur souper le dimanche 28 novembre; elle a rapporté que plusieurs sujets intéressants furent discutés: on échangerait peut-être le livre "Le Peuple de Dieu en marche" lorsque l'année de la Ligue sera terminée, c'est-à-dire le 1er mai 1966; comme la section locale en est à ses débuts on préférerait garder ce livre un an de plus afin d'en avoir meilleure connaissance.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques qui a ordinairement lieu le deuxième mercredi du mois est remise au jeudi 9 décembre à cause de la fête de l'Immaculée Conception. On invite toutes les dames et demoiselles qui désirent faire partie de la Ligue à assister aux réunions et on pourrait les inscrire pour la prochaine initiation qui aura lieu en avril 1966.

Que toutes les intéressées, soit membre ou futur membre, se rendent à l'école le jeudi 9 décembre à 8 h. 30 p.m.

Ce changement de date pour l'assemblée de la ligue est pour le mois de décembre seulement.

Baptêmes

Le 21 novembre: Daniel-Leroy, fils de Denis Privé et Béatrice Nadeau, né le 9 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gilbert Nadeau.

Le 21 novembre: Dean-Christopher, fils de Cyrille Carrière et de Frances Keweriga, né le 11 novembre. Parrain et marraine: Mel Moser et Alice Keweriga.

Au hockey

Le mardi 23 novembre, l'I.D.C. a visité Niverville pour une partie d'exhibition. Le club local a remporté la victoire en comptant trois points contre Niverville, zéro. Bernard Porteus en a marqué deux et Alfred Bibeau, un. Roger Petit, gardien de but, a joué une belle partie; il a eu son premier "shutout". Roger Roy a eu une détention de deux minutes pour avoir accroché son voisin. Félicitations les gars! Ces victoires d'exhibition vous amèneront sûrement à des victoires de ligue. Bonne chance!

BRITISH COLUMBIA
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO

ALBERTA PACIFIC GRAIN LTD.

FEDERAL GRAIN LIMITED

La compagnie "Federal Grain Limited", fondée en 1929, et dont le bureau central est à Winnipeg, est une des plus importantes organisations pour la manutention des céréales. Cette compagnie possède 747 élévateurs à grains, ainsi que 1,027 annexes situées dans plus de 600 localités de l'Ouest canadien. De ces élévateurs, 384 sont directement contrôlés et administrés, au Manitoba et en Saskatchewan, par Federal Grain, et les autres, situés en Alberta et en Colombie-Britannique, par sa subsidiaire, "Alberta Pacific Grain Limited".

Noces d'argent à La Broquerie de M. et Mme Albert Laramée

LA BROQUERIE — Le samedi 20 novembre, une fête avait été organisée en l'honneur de M. et Mme Albert Laramée à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. A 3 h. 30 p.m., une messe d'action de grâces était célébrée par M. l'abbé Louis Laurencelle, vicaire à la cathédrale de St-Boniface et neveu des jubilaires. M. et Mme Philippe Laramée servaient de témoins.

Une réception eut lieu au Blé d'Or à Ste-Anne-des-Chênes alors que M. Pierre Laurencelle agissait comme maître de cérémonies. Les voeux de la famille furent présentés aux deux jubilaires dans une adresse lue par leur fille, Mme Garry Willman (Léa), de St-Boniface. Fils d'un pionnier de l'endroit, M. Laramée est né à La Broquerie où il a toujours demeuré et où il cultive la ferme paternelle. En 1940 il épousait Mlle Louise Rioux, de St-Pierre. Dévoué aux activités paroissiales, il est actuellement président des directeurs de la Coopérative de consommation. Son épouse l'a toujours vaillamment secondé aussi bien dans son rôle de père de famille que dans ses entreprises publiques où à diverses occasions ses talents de décoratrice ont été vivement appréciés.

Trois enfants sont nés du mariage de M. et Mme Laramée: Léa (Mme Garry Willman), Yvonne, de St-Boniface, et Roland, à la maison.

Voeux de bonheur et longue vie aux heureux jubilaires.

La Ste-Catherine

Malgré l'inclémence du temps, les événements annoncés pour la dernière fin de semaine de novembre ont été couronnés de succès. Merci à toutes les personnes qui ont eu le courage de braver le froid et l'état défectueux des routes.

Le programme de la traditionnelle célébration de la sainte Catherine sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, le 26 novembre, se déroula avec entrain et cordialité. M. Alphonse Boily agissait comme maître de cérémonies.

Le tirage des objets suscita un vif intérêt et la tire fut tant appréciée que la réserve fut trop tôt épuisée. Merci à Mme Hector Normandeau, qui a bien voulu accepter encore une fois d'éprouver le palais des gourmets par une de ses recettes magiques. Merci à Mme Camille Boily, ainsi qu'à toute l'équipe qui s'est rendue sur les lieux pour aider à accomplir cette lourde besogne.

Et que dire de la partie récréative. A tout Seigneur tout honneur. Ainsi, M. André Lord qui présentait les jeunes amateurs pouvait ouvrir le programme par la présentation d'un groupe de fillettes qui voulurent inaugurer les solennités des fêtes de Noël par leur interprétation de la mélodie "Mon beau sapin."

Le coup d'oeil était ravissant lorsque le rideau s'ouvrit pour laisser apparaitre à travers un reflet de lumière mauve huit petites chanteuses en costumes identiques, entourant le sapin illuminé à l'ombre duquel reposait la ravissante crèche de Noël. Félicitations à ces petites demoiselles de 10 à 12 ans qui ont eu le cran de risquer quelques fausses notes pour attaquer leur chant à voix mixtes. Les résultats obtenus compensent bien les efforts qu'elles ont faits. Bravo les altos: Claudette Balcaen, Monique Vielfaure, Suzanne Mireault et Michelle Granger; les sopranos: Doris Bédard, Diane Leclerc, Claudette Taillefer et Gisèle Choiselat. Merci à Thérèse Turenne qui dirigeait le chant et à Michelle Bohémier pour le bel accompagnement au piano.

Les petits garçons furent aussi chaudement applaudis. Ce n'était pas non plus un orchestre (comme on en voit dans tous les théâtres) qui apparaissait ce soir-là sur la scène. Si la note n'était pas des plus harmonieuses, elle arrivait à son heure, peu importe si l'oreille du directeur Roger Gamache semblait choquée! Les petits comédiens dans leurs costumes de bûcherons et armés de leurs instruments de fortune lui ont répété à qui mieux mieux: Tu n'es pas maître dans ta maison, quand nous y sommes! L'accompagnement au piano mit en évidence le beau talent de Robert Mireault. Laurent Tétrault était soliste; Jean-Pierre Dubé, Raynald, Paul et Henri Choiselat, Roger Rocan, Luc Tétrault et Georges Gamache formaient le choeur. Les petits comédiens: André et Richard Moquin, Luc Taillefer, Marc et Norbert Boily, René Balcaen.

Merci à ces jeunes qui ont sacrifié plusieurs moments de loisirs pour réaliser ce programme récréatif. Merci aux charmants duettistes Georges et Diane Kirouac qu'il fait toujours bon retrouver au piano. Merci à André Lord qui a montré des qualités de maître de cérémonies qu'il faudra cultiver, même si un blanc de mémoire peut troubler la récitation de quelques couplets de Jean Narrache.

Merci à tous ceux et celles qui ont travaillé à l'organisation de cette soirée, aux généreux donateurs des prix et objets pour le tirage ou pour le goûter, à ceux qui l'ont préparé et servi, enfin à tous les assistants.

Merci à Monsieur l'abbé F. Juneau, curé, pour son encouragement, aux Rév. Soeurs Grises qui ont bien voulu faire partie de cette soirée amicale, à Mme Elas Gauthier et aux membres de la Société St-Jean-Baptiste qui, malgré leurs nombreuses occupations, ont trouvé le temps d'organiser une aussi belle fête canadienne-française.

A cause de la longueur de ce compte rendu la correspondante croit à propos de remettre à la semaine prochaine le rapport d'un autre beau succès: la soirée divisionnaire de la Relève qui avait lieu le dimanche 28 novembre à La Broquerie.

Baptême

Le 7 novembre: Denis, fils de David Sabourin et de Rita Sarrasin, né le 27 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Gagnon.

L'A.P.M.

Le mardi 23 novembre avait lieu l'assemblée de l'A.P.M. à l'école secondaire.

Après le mot de bienvenue de la présidente et la lecture du rapport par le secrétaire, M. Pierre Laurencelle, instituteur, présenta le conférencier, nul autre que M. G. Laberge, de St-Boniface, avantageusement connu de tous.

Le sujet de sa conférence était le suivant: "Le chrétien dans la vie politique". Il divisa sa causerie en quatre parties: voir, juger, agir et éduquer. Il sut captiver son auditoire par son exposé clair et précis sur ces différents points. Il faut s'engager, dit-il, dans une action austère sur tous les aspects: dans la famille, à l'école, et dans sa vie d'adulte où l'on doit prendre ses responsabilités.

Un autre instituteur, M. Guy Roy, remercia le conférencier. Il souligna les points saillants de la conférence, entre autres cette pensée qui peut être sujet de réflexions: "Tout homme doit s'engager dans la vie très sincèrement non pas pour être servi mais pour servir".

Après la prière d'usage, le café fut servi.

La Municipalité de Montcalm paie plus de $25,000 en octrois et taxes

ST-JEAN-BAPTISTE — Le Conseil de la Municipalité rurale de Montcalm a décidé de payer un total de $25,204.53 en octrois et taxes, lors de son assemblée régulière tenue à Letellier le 9 novembre.

Selon le budget de 1965, les taxes incontrôlables suivantes seront payées: Montcalm — Pont Franklin — $4,814.55; Hôpital de Morris — taxes provenant de la vente d'obligations — $3,205.47; Hôpital d'Altona — taxes provenant de la vente d'obligations—$2,294.86; Unité Sanitaire d'Emerson — $1,212.55, et taxe prélevée par la commission municipale — $4,340.88, pour un grand total de $15,868.31.

Les autres $9,336.22 furent payés en octrois en 1965; le Centre communautaire de St-Jean-Baptiste reçut $5,000.13 plus une taxe d'octroi spéciale de $2,908.09. D'autres octrois moins élevés allèrent à des organisations charitables et volontaires telles que les brigades à incendie d'Emerson et St-Jean-Baptiste, la Société d'Aide à l'Enfance, etc.

Le Conseil de la Municipalité rurale de Montcalm a demandé au ministre des Affaires municipales, l'hon. R. G. Smellie, d'avertir les municipalités attenantes: Rhineland, Morris et Montcalm qu'elles devaient fournir leur part pour l'entretien du drainage dans les limites de leurs municipalités. La décision du ministre des Affaires municipales sera finale et obligatoire pour les trois municipalités.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	86.6	86.6	86.6	87	87
C.W. No 3	83.6	83.6	83.6	84	84
Fourrage No 1	82.6	82.6	82.6	82.4	82.4
Fourrage No 2	79.6	79.6	79.6	79.4	79.4
Fourrage No 3	76.6	76.6	76.6	76.4	76.4
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	141.4	141.4	141.6	142.2	142.4
C.W. No 3—6 rangs	139.4	139.4	139.6	140.2	140.4
Fourrage No 1	129.2	129.2	129.6	129.4	130
Fourrage No 2	127.6	127.6	128.2	128.4	129
Fourrage No 3	124.6	124.6	125.2	125.4	126
SEIGLE —					
C.W. No 2	122⅞	122⅛	123⅛	125.2	124.6
C.W. No 3	117⅞	117⅛	118⅛	120.2	119.6
C.W. 2 rej.	117⅞	117⅛	118⅛	120.2	119.6
C.W. No 4	109	108⅛	109⅛	111.2	110.6
Ergot	102	101⅛	102⅛	104.2	103.6
Sur voie net	123	122⅛	123⅛	125.2	124.6

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	268	277			
Janvier	261	260.4	261.6	262⅝	262
Mars	250	250.2	251.2	252.6	251⅞
Mai	246	247.2	247.2	248.4	247.4
AVOINE —					
Décembre	86.2	86⅛	86.2	86.4	86.4
Mai	86.6	86.6	86.6	87	87
Juillet	85.6	85.6	85.6	85⅞	85⅞
ORGE —					
Décembre	132⅝	132.6	133⅛	133.4	134
Mai	133.4	133.4	133.6	134⅛	134⅜
Juillet	132.4	132.4	132.4	132⅝	133
LIN —					
Décembre	287⅝	287⅞	290⅜	293.4	293.4
Mai	295⅜	295.2	297⅜	299⅜	299.2
Juillet	295⅛	295	297.2	299⅛	299
SEIGLE —					
Décembre	123	122⅛	123⅛	125.2	124.6
Mai	130.2	129⅜	130⅛	132	131.4
Juillet	130.4	129⅞	130⅛	132.4	132⅛

(Pour la semaine du 29 novembre au 3 décembre 1965)

St-Claude

Décès de Mme J. Jacques

Après une longue maladie, Mme Caroline Jacques (née Hince) rendait son âme à Dieu le mardi 23 novembre, à l'hôpital Taché, à l'âge de 79 ans et 8 mois.

La messe de Requiem fut chantée le samedi 27 novembre, à 10 heures dans l'église paroissiale. M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, officiait. L'inhumation se fit au cimetière local. Une nombreuse assistance de parents et d'amis était présente, malgré la tempête.

Les porteurs, tous neveux de la défunte, étaient: MM. Ferdinand Dion, Albert Bellec, Luc Gautron, Alphonse Hince, Eugène et Alphonse Jacques.

Née le 1er avril 1886, à Lambert, Minn., Mme Jacques vint à St-Claude en compagnie de sa mère et ses deux frères en 1914. Le 19 janvier 1920, elle épousa M. Joseph Jacques, qui la précéda dans la tombe en mai 1949, et trois jeunes enfants moururent en bas âge.

La défunte laisse dans le deuil deux fils: Armand, de St-Claude, et Edouard, de Waskada; deux filles: Rose (Mme Albert Fouasse) de Notre-Dame-de-Lourdes, et Lina (Mme Jean Philippot), de St-Claude; deux soeurs: Marie (Mme Jos. Goulet) de St-Claude, et Della (Mme Frank Riel) d'Oklee, Minn.; deux frères: Amédée et Edmond, de cette paroisse; aussi 12 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Remerciements

Les membres de la famille de Mme Jacques désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie et qui ont aidé de quelque façon lors du décès de leur mère. Un merci spécial aux religieuses et aux employés de l'hôpital Taché.

Réunion de la L.F.C. à Sainte-Amélie le 30 novembre

STE-AMELIE — La Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie tint sa réunion mensuelle le mardi 30 novembre en l'école du village, à 8 h. 15 p.m. L'assemblée commença par les prières dirigées par M. l'abbé A. Gervais, curé. La présidente souhaita la bienvenue à M. le curé, aux religieuses, aux visiteuses et membres.

La secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée. Puis il y eut rapport de la trésorière, de la préposée au comité spirituel qui lut un article du "Sunday Herald"; de celle de l'action sociale, qui fit remarquer qu'il est temps de penser à ceux qui sont détenus à la maison, soit par maladie, infirmités, vieillesse, etc. Aussi, l'on proposa d'acheter quatre cadeaux de Noël pour ces derniers.

On rappela que la réception des Fêtes pour les Chevaliers de l'Autel aurait lieu le premier dimanche après le Jour de l'An. On proposa que Mmes Georgette Verhaeghe et L. Gagnon s'occupent de la préparation du goûter pour cette occasion. Il fut décidé que le nettoyage de l'église, pour Noël, et l'installation de la crèche de Noël se feraient les 19 et 23 décembre.

M. le curé répondit à quelques questions intéressantes, après quoi il clôtura l'assemblée par la prière et sa bénédiction.

La conférencière invitée était la Rév. Sr Thérèse Legal, S.G.M., accompagnée de la Rév. Sr Dubois, de Ste-Rose-du-Lac. Le sujet de sa causerie, "Les vocations", fut très intéressant. A preuve, les nombreuses questions et réponses qu'il suscita. Un grand merci à ces bonnes religieuses.

L'assemblée se termina par un goûter servi par les dames de la Ligue.

Mme Mary Leperre gagna le prix offert par la Rév. Sr Supérieure de Ste-Rose-du-Lac, et Mme Adrienne Vandenboch, celui donné par Mme J. Brunen. Vingt-cinq dames étaient présentes.

Çà et là

M. et Mme Noël Ramsay, de Langruth, étaient en visite chez M. et Mme E. Denis, le jeudi 2 décembre.

Prompt rétablissement à Mme Gustave Debeucklaere.

MM. Lucien Soucy, Eugène L'Heureux et Léon Desjardins, accompagnés de M. Jules Chaput, de Laurier, se rendirent à Hudson, Ont., pour assister au mariage de leur cousine, Mlle Yvonne Labelle, à M. V. Petit, le samedi 4 décembre. Mlle Y. Labelle est la fille aînée de M. et Mme Adrien Labelle.

M. et Mme Alex Fayant sont allés passer la fin de semaine du 3 décembre à Dryden, Ont., avec leurs fille et gendre, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Alex Fayant.

MM. Bobby Casavant, Lucien Denis et Gérard Labelle sont allés à St-Lazare, le 30 novembre.

M. Ted Wolchuk, qui était employé aux Territoires du Nord-Ouest, est revenu chez lui pour l'hiver. Comme il est convalescent, on lui souhaite un prompt rétablissement.

St-Pierre

Décès de Mme E. St-Laurent

Mme Ernestine St-Laurent (née Hébert) est décédée le 27 novembre. Les funérailles et la sépulture eurent lieu à St-Pierre, le 4 décembre.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Samuel St-Laurent; deux fils, Gilbert, de Houston, Texas, et Firmin, de Vancouver, C.-B.; quatre soeurs, Mmes Edgar Lussier (Flore), d'Elie, Ambrose Joubert (Rose), de St-Pierre, Antoine Bérard (Léona), de St-Pierre, et Gilbert Irvin (Jeanne), de Californie; cinq frères, Adrien, de Floride, Henri, de St-Pierre, Edouard, de Californie, Georges, du Labrador, et Hector, de St-Vital.

Remerciements

Les familles St-Laurent et Hébert remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie par offrandes de messes, prières, etc., spécialement le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, et le choeur de chant.

Lorette, Man.

Chevaliers de Colomb

Conseil Jubinville no 3579

Arbre de Noël

Comme par le passé, nous avons dans nos salles de Lorette, un arbre de Noël, et la distribution des cadeaux se fera le dimanche 19 décembre à 2 h. p.m.

Le frère Denis Bohémier en est l'organisateur, et il demande aux membres de faire parvenir le nom de leurs enfants (âgés de 12 ans et moins), à lui-même ou au grand Chevalier, Marius LaCasse. Ceci est le deuxième avis et il est décidé que les retardataires n'auront pas de cadeaux cette année, car pour une commande de $225, il faut envoyer une liste complète, noms et âges de vos enfants etc., afin que chaque cadeau soit emballé et adressé comme indiqué. Agissez maintenant pour ne pas être du nombre des mécontents.

Bulletin

Notre grand Chevalier, Marius LaCasse, dit avoir reçu des félicitations pour son bulletin mensuel; celui de novembre contenait une page entière de nouvelles d'intérêt général pour les membres du Conseil. J'aimerais, dit-il, le rendre encore plus intéressant à l'avenir; y aurait-il un frère qui aiderait à la préparation de ce bulletin? Frères Chevaliers, à quand la réponse?

Entreprise paroissiale

Un don de cinquante dollars fut donné à la paroisse Notre-Dame de Lorette, pour la construction d'une chaire, et cinquante dollars à la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde d'Isle-de-Chênes, contribution du Conseil, pour le nouveau système de chauffage de l'église. Félicitations aux frères Philibert Hamel et Raoul Dumaine pour l'heureuse idée.

Mot de l'aumônier

Lors de l'assemblée du 29 novembre, notre aumônier, M. l'abbé H. Perron nous parla de l'Arbre de Noël. La tradition, dit-il, veut que St-François d'Assise eût le premier l'idée de couper un sapin vert, (symbole d'espérance) pour préparer un arbre de Noël, pour les enfants d'alors.

"Le sapin argenté que l'on vend de nos jours, n'est qu'un substitut de notre sapin vert, invention moderne, comme Santa Claus l'est de notre Saint-Nicolas; efforcez-vous, dit-il, de conserver le caractère religieux et francais dans l'organisation de vos fêtes; la bénédiction paternelle du jour de l'An est aussi traditionnelle et je vous demande de la conserver."

Initiation au 1er degré

Cette initiation eut lieu à Ste-Anne le jeudi 2 décembre; une classe de vingt-huit candidats, dont six du Conseil de Ste-Anne, neuf de La Broquerie, et treize du Conseil Jubinville, composait ce groupe. Félicitations à l'équipe de Ste-Anne et au grand Chevalier, le frère Gérard Desrosiers pour leur beau travail.

Le frère S. Duguay, député de district, était aussi présent.

QUO-VADIS.

Collation des diplômes à Notre-Dame-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le 20 novembre était enfin arrivé. Cette date marquerait un événement inoubliable dans la vie de cinq jeunes: en ce jour, ils recevraient leur diplôme, ils seraient enfin récompensés pour leur persévérance aux études.

L'assistance se tut lorsque les finissants, d'un pas lent et solennel, avancèrent processionnellement le long de l'allée puis montèrent sur l'estrade au son de la Marche Sérénade de V.B. Auber, jouée par Carole Le Néal. Le maître de cérémonies, M. Norman Dupasquier, les présenta: M. Gilles Avanthey, maintenant professeur à l'Institut Collégial de Mariapolis, et son page, Gérald Le Moullec; Mlle Rose-Marie Comte, qui suit un cours de secrétaire à St-Boniface, accompagnée de sa bouquetière, Bibiane Comte; Mlle Colette Roch, secrétaire au bureau de son père, avec Linda Roch comme bouquetière; Mlle Lorraine Roch, qui poursuit ses études au Collège de St-Boniface, et sa bouquetière, Gisèle Muller, et M. Denis Bibault, inscrit à la faculté d'Education à l'Université de Manitoba, suivi de Gérald Bérard, son petit page.

Tous se joignirent à la chorale de l'Institut Collégial de Notre-Dame-de-Lourdes pour chanter "O Canada". Ensuite, la chorale de l'Institut Collégial, dirigée par M. l'abbé R. Bouchard, chanta un hymne à trois voix: "L'Alouette du Matin".

Après un mot de bienvenue par Mlle Lorraine Roch, M. l'abbé Pierre Gagné félicita les finissants et souligna brièvement leur rôle dans la société, maintenant qu'ils avaient été officiellement admis au monde des adultes.

Les diplômés descendirent de l'estrade tour à tour pour recevoir leur diplôme du principal, M. René Bosc, puis un cadeau offert par M. le Docteur Hubert Delaquis, au nom de la commission scolaire.

Mlle Charlotte Deroche, élève de dixième année à l'Institut Collégial Notre-Dame, joua ensuite au piano une sélection de Mozart.

Au nom de tous les diplômés, M. Gilles Avanthey présenta son discours d'adieux dans lequel il souligna comment leurs douze premières années d'étude les avaient préparés, formés pour la vie. "Par les travaux de classe, dit-il, nous avons reçu une discipline intellectuelle capable de mûrir nos esprits et notre jugement; par notre association avec différentes personnes à l'école et dans la paroisse, nous avons reçu une formation sociale; et par l'instruction religieuse, nous avons pris conscience de notre rôle non seulement en tant qu'homme mais en tant que chrétien dans le monde. Pour cette éducation, source de fierté et de force, M. Avanthey remercia tous ceux qui y avaient contribué d'une façon ou d'une autre — Dieu, nos parents, nos professeurs, nos prêtres et nos commissaires d'école. Soyez-en assurés, chers bienfaiteurs, conclut-il, votre souvenir ne nous quittera jamais; nous saurons être dignes de notre paroisse, de notre éducation."

Ce discours terminé, le maître de cérémonies fit la lecture du palmarès: à Mlle Lorraine Roch, prix d'excellence présenté par M. l'abbé Pierre Gagné, et prix spécial de mathématiques, offert par M. et Mme René Bosc; à Mlle Rose-Marie Comte, prix de géographie, donné par M. et Mme Marcel Roch; à Mlle Colette Roch, prix d'anglais et de religion, présentés par Soeur Marie-André, des religieuses Chanoinesses; à M. Gilles Avanthey, prix de français offert par M. Pierre Mabon au nom des Chevaliers de Colomb; puis, à M. Denis Bibault, prix donné par le conseil étudiant de 1965-66, et offert par son président, M. Gérald Wanlin, pour les services rendus à ce conseil dans les années passées.

L'orateur invité, Mlle Elise Comte, vint ensuite parler du français au Manitoba. Son discours a été publié au complet dans La Liberté et le Patriote du 24 novembre 1965.

Puis, l'artiste invité, M. Gérald Paquin, accompagné par M. Gérard Jean, chanta deux sélections modernes: "Je t'appartiens" de Gilbert Bécaud, et "Il faut savoir" de Charles Aznavou. Tous l'acclamèrent avec enthousiasme.

M. Norman Dupasquier conclut la partie formelle de la soirée en félicitant de nouveau les diplômés puis en leur suggérant comme motto dans la vie, "Sois fier, sois fort".

La soirée se termina par une danse au son de la musique des Cadets.

Cette collation des diplômes n'était pas seulement une cérémonie. Comme l'a dit M. l'abbé Gagné, elle aura marqué la fin d'une étape dans la vie de ces jeunes, puis elle les aura admis officiellement dans le monde des adultes, où chacun doit remplir un rôle important. Qu'ils puissent alors toujours regarder cette journée avec fierté et bonheur.

Soirée sociale

Une soirée sociale, au profit de la société d'Agriculture, aura lieu à la salle paroissiale le vendredi 10 décembre, à 8 h. p.m. La société est dans un besoin urgent d'argent pour rencontrer ses paiements. Tout le monde est invité à y assister. Que tous les membres fassent un effort pour être présents.

Bingo

Dimanche prochain 12 décembre, à 8 h. 30 p.m., grande soirée de bingo. Le gros lot sera de $400.

Lorette

Décès de M. J. Cizik

Le mercredi 29 novembre est décédé, presque subitement, M. Joseph Cizik, âgé de 74 ans. M. Cizik était natif d'Ukraine et vint au Manitoba en 1905. Il s'établit sur une ferme, près du village de Lorette, puis se retira en 1957 pour aller demeurer à St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Minnie; une fille, Mme P. Iwaschuk (Katherine); deux fils, Nicholas (Nick), de Winnipeg, et John, de Lorette.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 1er décembre en l'église SS. Pierre et Paul à St-Boniface.

Sincères condoléances à la famille.

Troupe de guides

A l'avenir, Lorette aura sa propre troupe de guides, ce qui veut dire qu'elle n'aura plus à se rendre à St-Boniface. Félicitations à Mmes Léo Sarrasin et Edmond Gagnon, qui ont bien voulu prendre la charge de la diriger. Les guides ont fait leur promesse, le mercredi 29 novembre. Bon succès.

Çà et là

M. Edouard Manaigre s'est construit un magasin des plus modernes de la chaîne Solo, à l'angle de la rue Johnson et Dawson. L'ouverture officielle aura lieu les 9, 10 et 11 décembre. Félicitations à M. Manaigre pour cette belle construction qui embellit le village.

M. Maurice Grégoire a fait l'acquisition du magasin Leblanc, qui est situé trois milles à l'ouest de Lorette. M. Leblanc et sa famille ont quitté Lorette pour aller demeurer à St-Boniface.

La famille A. Chamberland, de Lorette Ouest, est aussi déménagée à St-Boniface et celle de M. Florent Hupé, qui demeurait au village, est allée s'établir à Pine Falls.



Pierre Bertie, après un stage à Mont Laurier et La Tuque, assume la direction du Ranch et de Plein Feu sur les succès à CKSB.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
6.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.25—Témoignage
4.35—Pourquoi pas
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Musique de chambre
11.00—Le coin des mélomanes

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Echos du concile
8.00—Marchand de sable
9.30—Musique des Pays-Bas
10.00—Concert symphonique
11.00—Le monde est mon pays

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Les trente-trois tours du monde

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Théâtre de poche
11.00—Une demi-heure avec

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Echos du Concile
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Piano à quatre mains
10.30—Opérettes

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

1. Mes mains sur tes hanches — Adamo
2. Pour ne pas pleurer — Sylvie Vartan
3. Dis bonjour à tous les copains — Donald Lautrec
4. Les yeux d'un ange — Franck Fernandel
5. La liberté — Les Ingénues
6. Que fais-tu là, Pétula — Pétula Clark
7. On t'avait prévenue — France Gall
8. N'avoue jamais — Dominic
9. Peut-être oui, peut-être non — Robert Cogol
10. Mon pays — Gilles Vigneault
11. Seul sans toi — Les Baronnets
12. Monsieur longtemps — Les Habits Jaunes
13. Quand un bateau passe — Claude François
14. A la fin de la soirée — Michèle Richard
15. Le ciel, le soleil et la mer — François Deguelt

Champion du mois — Adamo
Révélation du mois — Les Ingénues

Ste-Rose-du-Lac

Memento

Le mardi 23 novembre, les Chevaliers de Colomb avaient leur service commémoratif pour les Chevaliers décédés. Le R. P. E. Dorge, O.M.I., célébra la sainte messe et prononça l'homélie. Ensuite, les Chevaliers, ainsi que leurs nombreux invités, se rendirent à l'auditorium de l'école élémentaire pour le service commémoratif. On rappela la mémoire des disparus et tous prièrent pour eux: Gonzague Brunel, Ovila Dufault, François-Yves Legal, Wilfrid Cayer et Didace Bourgeois.

Noces d'argent

Le samedi 27 novembre, M. et Mme Justin Bourbonnière fêtaient leurs noces d'argent. Dans l'après-midi, il y eut messe à l'église célébrée par le R. P. J. Alarie, O.M.I. Après la messe, il y eut souper intime pour la famille et une soirée pour les nombreux amis.

Leurs enfants, Sylvia, de Montréal, Lucie, de St-Lazare, et Albert, de Winnipeg, vinrent se joindre à la famille pour ce 25e anniversaire de mariage. Malheureusement, la parenté de la Saskatchewan ne put venir en raison de la tempête.

Meilleurs voeux à M. et Mme Justin Bourbonnière.

Décès

M. Léon Pineau est décédé subitement à sa demeure jeudi matin 2 décembre, à l'âge de 55 ans.

Les funérailles eurent lieu le samedi matin 4 décembre. Le Père Alarie chanta la messe de Requiem, assisté de M. l'abbé R. Lavoie, curé de Laurier, et du Père P. Turgeon, O.M.I., comme diacre et sous-diacre respectivement. M. l'abbé D. J. Desjardins, de McCreary, assistait au choeur, tandis que M. l'abbé A. Gervais, de Ste-Amélie, et le Père Dorge prêtaient main-forte au choeur de chant.

Les porteurs étaient MM. Roméo Philippot, Paul Moreau, François Berthaudin, Alfred Pineau, Denis Gélinas et Robert Laurin. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les membres des Chevaliers de Colomb et de la Légion canadienne, dont M. Pineau faisait partie, firent la garde.

M. Léon Pineau est né à Toutes-Aides et fit ses études à l'école paroissiale de l'endroit. Depuis plus de 25 ans, il était directeur du salon funéraire à Ste-Rose-du-Lac. En 1962, il s'associa aux salons funéraires Sneath-Stilchuck, de Dauphin et Roblin.

Lui survivent, son épouse, née Germaine Légaré, et une fille, Suzanne, étudiante au Collège St-Paul, campus de l'Université de Manitoba. En plus, il laisse quatre frères: Auguste et Antoine, de Ste-Rose-du-Lac, Pierre, de St-Claude, et René, de St-Norbert; cinq soeurs: Eugénie, de Ste-Rose-du-Lac, Madeleine (Mme Gérald Gélinas), Antoinette (Mme Paul Laurin), Marguerite (Mme Edouard Moreau) toutes de Norwood, et Marie (Mme Julien Philippot), de St-Boniface.

Sincères condoléances à Mme Pineau et à Suzanne ainsi qu'aux frères et soeurs du défunt.

Fannystelle

Bingo

Le bingo du 26 novembre fut un réel succès; la somme de $400 fut remise à M. l'abbé R. Nadeau, curé, pour l'achat d'objets religieux et aussi pour des soutanes pour les servants de messe. Sincère merci aux organisateurs de ce bingo, à Mme Hervé Cyrenne qui a ramassé de jolis prix, ainsi qu'aux personnes qui y ont assisté.

Soirée d'adieux

Le samedi 4 décembre, eut lieu au centre récréatif de Fannystelle, une soirée d'adieux pour Mme Bertha Arnal, Alfred et Lorraine. M. R. Stevens adressa quelques mots de remerciements à Mme Arnal et à sa famille pour tout ce qu'ils ont fait pour la paroisse.

Merci beaucoup à Mmes Emile Arnal et Leonard Lofto qui ont si bien organisé cette soirée.

Mme Arnal demeure maintenant à St. James.

St-Norbert

Bingo

Le dimanche 28 novembre eut lieu le bingo de dindes. Malgré la température peu clémente, environ 150 personnes assistèrent à cette soirée.

La gagnante du prix d'entrée fut Mlle Pelland.

Remportèrent des dindes: Mmes Léon Laurendeau, Fernand Legras, Brodeur, Muriel Horsley, Alex Lemoine, Gabriel Cloutier, Laurette Champagne et Helen Turski, Mlles Gisèle Aquin, Lucie Trottier et Monique Rey, MM. J. Gleason et Laurent Champagne. Les prix de consolation allèrent à Mmes Barton, M. Denisyuk et Lajeunesse.

La Ligue des Femmes Catholiques désire remercier toutes les personnes qui ont aidé de quelque manière à faire de ce bingo un succès. Il ne faut pas oublier de remercier les gens de St-Norbert et des paroisses voisines qui sont venus encourager la Ligue.

St-Georges

Décès de M. N. Brémaud

Le dimanche 21 novembre s'éteignait à l'hôpital général St-Boniface, M. Narcisse Brémaud, âgé de 74 ans. La messe de Requiem fut chantée le jeudi 25 novembre, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Gédéon Trudeau, curé, assisté du R. P. A. Plamondon, O.M.I., de Fort Alexandre, et de M. l'abbé O. Larochelle, curé de Powerview, comme diacre et sous-diacre. L'enterrement suivit au cimetière de la paroisse.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre frères, Marcel, Louis et Auguste, tous de Ste-Agathe, et Alexandre, d'Atikokan, Ont.; deux soeurs, Mme L. De Caire, de Pinewood, Ont., et Mme Angélique Ollivier, de Regina, Sask.

Naissances

Félicitations à MM. et Mmes Achille Wilcott, Denis Guimond et Sylvio Chèvrefils, qui sont les heureux parents d'un nouveau fils, et à M. et Mme Serge Petrus, à l'occasion de la naissance d'une fille.

Nouvelle famille

Bienvenue aux nouveaux paroissiens, M. et Mme Horace Nault et leur famille, qui sont déménagés dans la maison de M. Philippe Vincent, récemment.

Shower

Le mercredi 24 novembre, chez Mme Cordélia Harbottle, avait lieu un shower d'articles divers en l'honneur de Mlle Diane Chèvrefils. Celle-ci remercia en termes appropriés. La soirée se termina par un goûter.

Collation des diplômes

Le dimanche 28 novembre, à la salle paroissiale, avait lieu la distribution des prix et diplômes de français aux élèves de l'école consolidée de St-Georges, de l'école Léonard de Powerview et de l'Institut Collégial de Powerview. M. Emile Hacault, instituteur à l'Institut Collégial, était maître de cérémonies. M. Elie Martel, président de la Commission scolaire de St-Georges, souhaita la bienvenue.

Plusieurs chants très bien rendus furent exécutés par différents groupes. Mlles Eva Courcelles et Annick Lachiver surent égayer l'assistance par leur dialogue "Les deux conférenciers".

Le R. P. Louis St-Pierre, S.J., délégué de l'Association d'Education, était le conférencier invité. Il encouragea les enfants de continuer à apprendre et à parler le français; il fit remarquer que lorsque le pape Paul VI parla aux Nations unies à New York, il choisit de le faire en français.

La Rév. Sr Lucie, principale de l'Institut Collégial et présidente du local Baudoux, demanda à la Rév. Sr St-Eméric de faire la présentation du trophée "Local Baudoux" à la Rév. Sr Marie-du-Sauveur, principale de l'école de St-Georges. Ce trophée est présenté à l'école dont un élève a obtenu le meilleur pourcentage des points à l'examen de français de l'Association d'Education.

Vint ensuite la présentation des prix et des diplômes par le Père St-Pierre.

Avant de terminer par un chant à l'unisson: "C'est une histoire", M. l'abbé G. Trudeau fit une allocation et présenta des nombreux prix en argent donnés par les maisons d'affaires de la paroisse.

On demande une autre "Soeur Schweitzer"

SALISBURY — Une religieuse médecin, connue en Rhodésie sous le nom de "Soeur Schweitzer", à cause de son dévouement pour les pauvres, a quitté le pays, et on cherche à travers le monde une personne pouvant la remplacer. Il s'agit de Soeur Cécile, de la congrégation des Dominicaines, qui, durant trois ans, a prodigué des soins médicaux parmi la population de 50,000 Noirs, au petit hôpital Ste-Thérèse situé dans une région désertique de la Rhodésie.

La religieuse s'est tellement épuisée au travail qu'elle a dû retourner dans sa ville de Munich, en Allemagne, pour un repos.

Soeur Cécile commençait sa tâche à sept heures du matin pour continuer tard le soir et ce, 365 jours par année.

L'hôpital

L'hôpital compte maintenant 125 lits en comparaison de 50 au début, mais reçoit quand même 175 patients à la fois. Les malades sont parfois si nombreux qu'ils attendent à l'extérieur de l'hôpital durant toute une nuit afin de pouvoir être soignés.

Dans les couloirs de l'hôpital, les gens sont couchés sur des matelas, et deux patients souffrant de la même maladie partagent le même lit.

L'an dernier, Soeur Cécile a fait 455 interventions chirurgicales à cet hôpital qui a reçu plus de 4,000 patients et quelque 9,000 personnes venant pour des traitements durant la journée.



Les paroissiens de Fannystelle sont heureux du choix que les Oblats ont fait d'un des leurs pour lui permettre de poursuivre ses études en France. En effet, le R. P. René Piché, O.M.I., partait en septembre pour un séjour de cinq ans à l'Institut Catholique de Paris. Pendant deux ans, il étudiera dans le but d'obtenir une maîtrise en Liturgie et il continuera ensuite en vue d'un doctorat en Théologie.

Le Père René Piché est le fils de M. et Mme Gabriel Piché (Thérèse Painchaud), de Fannystelle. Il est né le 13 décembre 1938. Il fit ses études élémentaires à l'école paroissiale de Fannystelle, son cours classique au Juniorat de la Sainte-Famille et au Collège de Saint-Boniface. Ordonné prêtre le 14 décembre 1963, il enseigna la philosophie pendant un an à Lebret, Saskatchewan.

En marge des fêtes du centenaire

HALIFAX — Québec a volé la vedette à la réunion de la Commission des fêtes du centenaire du pays en distribuant aux délégués un livret de 100 pages sur les 77 projets municipaux approuvés dans la province en vertu du programme tripartite.

Le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, a dit que le livret, bilingue et illustré, avait été publié avec l'intention délibérée de démontrer aux autres provinces que le Québec ne traîne pas de l'arrière dans les domaines de la culture ou de l'enthousiasme que suscite le centenaire du Canada.

— No 458 —

HORIZONTALEMENT

1—Ragoût malpropre, dégoûtant.
2—Non immédiate. — Trop compact.
3—Un des noms de Troie. — Etat d'une chose nue.
4—Claire. — Pierre servant à l'arasement.
5—Règle double. — Verbe latin. — D'un verbe gai. — Note.
6—Figure de rhétorique.
7—Dans le midi, réunion de gens que l'on invite à boire. — Non affirmées.
8—Mère d'Artémis. — Ville d'Asie.
9—Canton suisse. — Petite quantité. — Celles des autres.
10—Eloignement nécessaire. — Insuccès.
11—Dégradation de ce qui ronge. — Mère de la sainte Vierge.
12—Instrument d'agriculture. —Os de certains poissons.

VERTICALEMENT

1—Peindre de couleurs criardes.
2—Passage étroit. — Donnera de l'air.
3—Maison. — Larve de la mouche à viande.
4—Bourg d'Espagne. — Affaibli.
5—Ciseau de marbrier. — Courba.
6—Premier. — Ancienne contrée de l'Asie Mineure. — En quel endroit.
7—Ville d'Allemagne. — Appris.
8—Attirons par quelque espérance trompeuse.
9—Nom donné aux princes féodaux du Japon. — Marque la preuve.
10—Partisans . — Genre de libellules de grande taille.
11—Capote d'hôpital. — Dans la bouche.
12—Saison. — Couverte d'un test.

SOLUTION DU PROBLEME No 457

■ **Horizontalement:** 1. Entreprendre; 2. Queuter — Oies; 3. Ulites — Butte; 4. Literie — Ir; 5. Llano — Néri; 6. Ea — Tu — Thon; 7. Uni — One; 8. Sortes — Dans; 9. Su — Nevé; 10. Cridan — Mie; 11. Ussé — Trôleur; 12. Ossianisme.

■ **Verticalement:** 1. Equarrisseur; 2. Nul — Ours; 3. Teilleur — Iso; 4. Rutilant — Dés; 5. Etêta — Iena; 6. Pèsent — Senti; 7. RR — Roue — Ra; 8. Bi — Démon; 9. Nouent — Ili; 10. Dit — Ehontées; 11. Retirons — Um; 12. Esérine — Etre.

Que rien ne t'empêche d'accomplir un voeu en temps voulu, et n'attends pas jusqu'à la mort pour être en règle. (Eccli 18, 22)

Celui qui marche dans les ténèbres sans qu'aucune lueur lui apparaisse, qu'il se confie dans le nom de Yahvé, qu'il s'appuie sur son Dieu. (Is 50, 10)

Le décret du Concile Vatican II sur l'apostolat des laïcs

AVANT-PROPOS

Voulant rendre plus intense l'activité apostolique du peuple de Dieu, le Concile se tourne avec sollicitude vers les chrétiens laïcs, dont il a déjà rappelé en d'autres documents le rôle propre et indispensable dans la mission de l'Eglise. L'Apostolat des laïcs, en effet, ne peut jamais manquer à l'Eglise, car il est une conséquence de leur vocation chrétienne. L'Ecriture elle-même montre parfaitement (voir Act. XI, 19-21; XVIII, 26; Rom. XVI, 1-16; Phil. IV, 3) combien cette activité se manifeste spontanément aux premiers jours de l'Eglise et combien elle fut féconde.

Notre temps n'exige pas un moindre zèle de la part des laïcs; les circonstances actuelles réclament d'eux au contraire un apostolat toujours plus intense et plus étendu. En effet, l'accroissement continu du nombre des hommes, le progrès des sciences et des techniques, la solidarité plus étroite entre les hommes ont non seulement élargi à l'infini le champ de l'apostolat des laïcs, qui en grande partie n'est ouvert qu'à eux seuls, mais ils ont fait surgir de nouveaux problèmes, qui réclament de leur part une vigilance et une recherche toute particulière. Cet apostolat devient d'autant plus urgent que s'est affirmée, comme c'est normal, l'autonomie de nombreux secteurs de la vie humaine, entraînant parfois un certain délaissement de l'ordre moral et religieux, au grand péril de la vie chrétienne. Il faut ajouter qu'en de nombreuses régions les prêtres sont très peu nombreux ou parfois privés de la liberté indispensable à leur ministère, de sorte que, sans le travail des laïcs, l'Eglise et son action ne pourraient que difficilement être présentes.

Le signe de cette urgente nécessité aux multiples aspects est l'action manifeste du Saint-Esprit qui rend aujourd'hui les laïcs de plus en plus conscients de leur propre responsabilité et les incite partout à servir le Christ et l'Eglise.

Dans ce décret le Concile se propose d'éclairer la nature de l'apostolat des laïcs, son caractère et sa variété, d'en énoncer les principes fondamentaux, et de donner des directives pastorales pour qu'il s'exerce plus efficacement. La révision du droit canon concernant l'apostolat des laïcs devra prendre pour règle tout ce qui est contenu dans ce décret.

CHAPITRE I
VOCATION DES LAICS A L'APOSTOLAT

2. (Participation des laïcs à la Mission de l'Eglise)

L'Eglise est faite pour étendre le règne du Christ à toute la terre, pour la Gloire de Dieu le Père; elle fait ainsi participer tous les hommes à la rédemption et au salut; par eux elle ordonne en vérité le monde entier au Christ. On appelle apostolat toute activité du Corps Mystique qui tend vers ce but: l'Eglise l'exerce par tous ses membres, toutefois de diverses manières; la vocation chrétienne, en effet, par sa nature même, est aussi une vocation à l'Apostolat. De même que dans l'organisme d'un corps vivant aucun membre ne se comporte de manière purement passive, mais participe à la vie et à l'activité générale du corps, ainsi dans le Corps du Christ qui est l'Eglise, "tout le corps opère sa croissance selon le rôle de chaque partie" (Eph. IV, 16). Bien plus, les membres de ce corps sont tellement unis et solidaires (cf. IV, 16), qu'un membre qui ne travaille pas selon ses possibilités à la croissance du corps doit être réputé inutile à l'Eglise et à lui-même.

Il y a dans l'Eglise diversité de ministères, mais unité de mission. Le Christ a confié aux Apôtres et à leurs successeurs la charge d'enseigner, de sanctifier et de gouverner en son nom et par son pouvoir. Mais les laïcs rendus participants de la charge sacerdotale, prophétique et royale du Christ assument dans l'Eglise et dans le monde leur part dans ce qui est la mission du Peuple de Dieu tout entier. Ils exercent concrètement leur apostolat en se dépensant à l'Evangélisation et à la sanctification des hommes et aussi pour pénétrer l'ordre temporel d'esprit évangélique et travailler à son progrès en cherchant à ce que, en ce domaine, leur action porte un témoignage manifeste au Christ et serve au salut des hommes. Le propre de l'état des laïcs étant de mener leur vie au milieu du monde et des affaires profanes, ils sont appelés par Dieu pour exercer leur apostolat dans le monde à la manière d'un ferment, grâce à la vigueur de leur esprit chrétien.

3. (Fondements de l'Apostolat des laïcs)

Les laïcs tiennent de leur union même avec le Christ Chef le devoir et le droit d'être apôtres. Insérés qu'ils sont par le Baptême dans le Corps Mystique du Christ, fortifiés grâce à la Confirmation par la puissance du Saint-Esprit, c'est le Seigneur lui-même qui les députe à l'apostolat. S'ils sont consacrés sacerdoce royal et nation sainte (cf I Petr. II, 4-10), c'est pour faire de toutes leurs actions des offrandes spirituelles, et pour rendre témoignage au Christ par toute la terre. Les Sacrements et surtout la Sainte Eucharistie leur communiquent et nourrissent en eux cette charité qui est comme l'âme de tout apostolat.

L'Apostolat se vit dans la Foi, l'Espérance et la Charité que le Saint-Esprit répand dans les coeurs de tous les membres de l'Eglise. Bien plus le précepte de la charité, qui est le plus grand commandement du Seigneur, presse tous les chrétiens de travailler à la gloire de Dieu par l'avènement de son règne et à la communication de la vie éternelle à tous les hommes: "qu'ils connaissent le seul vrai Dieu et celui qu'Il a envoyé, Jésus-Christ (Cf. Jn. XVII, 3).

A tous les chrétiens donc incombe la très belle tâche de travailler sans cesse pour faire connaître et accepter le message divin du salut par tous les hommes sur toute la terre.

Pour l'exercice de cet apostolat, le Saint-Esprit qui sanctifie le Peuple de Dieu par les Sacrements et le ministère accorde en outre aux fidèles des dons particuliers (cf. I Cor. XII, 7) les "répartissant à chacun comme il l'entend" (cf. I Cor. XII, 11) pour que tous et "chacun selon la grâce reçue se mettant au service des autres" soient eux-mêmes "comme de bons intendants de la grâce multiforme de Dieu" (I Petr. IV, 10), en vue de l'édification du Corps tout entier dans la Charité (cf. Eph. IV, 16). De la réception de ces charismes même les plus simples résulte pour chacun des croyants le droit et le devoir d'exercer ces dons dans l'Eglise et dans le monde, pour le bien des hommes et l'édification de l'Eglise, ceci selon la liberté du Saint-Esprit qui "souffle où il veut" (Jn. III, 8), de même qu'en communion avec ses frères dans le Christ et surtout avec ses pasteurs. C'est à eux qu'il appartient de porter un jugement sur l'authenticité et le bon usage de ces dons, non pas pour éteindre l'Esprit, mais pour éprouver tout et retenir ce qui est bon (cf. I Thes. V, 12-19-20).



S. S. Paul VI et les observateurs des églises protestantes et orthodoxes au Concile ont prié ensemble le 5 décembre dernier pour souligner de façon remarquable l'unité de la chrétienté. Cette cérémonie historique eut lieu dans la basilique St-Paul-hors-les-Murs à Rome, à l'endroit même où Jean XXIII avait annoncé un jour son intention de convoquer un Concile oecuménique, et elle a inauguré la dernière semaine de ce Concile qui dure depuis quatre ans. Que de décisions prises qui favoriseront l'aggiornamento interne de l'Eglise du Christ, transformeront ses relations avec d'autres églises, l'incarneront davantage dans le monde moderne! Puisse tous ces fruits parvenir à pleine maturité.

4. (De la spiritualité des laïcs dans l'ordre de l'apostolat)

Le Christ envoyé par le Père étant la source et l'origine de tout l'apostolat de l'Eglise, il est évident que la fécondité de l'apostolat des laïcs dépend de leur union vitale avec le Christ, selon cette parole du Seigneur: "Celui qui demeure en Moi et Moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruits. Car sans Moi vous ne pouvez rien faire" (Jn. XV, 5). Cette vie d'intime union avec le Christ dans l'Eglise est alimentée par des nourritures spirituelles communes à tous fidèles, en particulier par la participation active à la Sainte Liturgie. Les laïcs doivent les employer de telle sorte que, remplissant parfaitement les obligations du monde dans les conditions ordinaires de l'existence, ils ne séparent pas l'union au Christ de leur vie, mais par leurs tâches accomplies suivant la volonté de Dieu ils grandissent dans cette union. C'est de cette manière que les laïcs progresseront en sainteté avec ardeur et joie, s'efforçant de surmonter les difficultés inévitables avec prudence et patience. Ni le soin de leur famille ni les affaires temporelles ne doivent être étrangers à leur spiritualité, selon ce mot de l'Apôtre: "Tout ce que vous faites, en paroles ou en oeuvres, faites-le au nom du Seigneur Jésus-Christ, rendant grâces par Lui à Dieu le Père" (Col. III, 17).

Une telle vie exige un continuel exercice de la foi, de l'espérance et de la charité.

C'est seulement par la lumière de la foi, et par la méditation de la Parole de Dieu, qu'on peut toujours et partout reconnaître Dieu "en qui nous avons la vie, le mouvement et l'être" (Act. XVII, 28), chercher en tout sa volonté, discerner le Christ dans tous les hommes, proches ou étrangers, juger sainement du vrai sens de la valeur des choses temporelles, en elles-mêmes et par rapport à la fin de l'homme.

Ceux qui ont cette foi vivent dans l'espérance de la révélation des fils de Dieu se souvenant de la croix et de la résurrection du Seigneur.

Dans le pèlerinage qu'est cette vie, cachés en Dieu avec le Christ, délivrés de la servitude des richesses, cherchant les biens qui demeurent éternellement, ils mettent en oeuvre généreusement toutes leurs forces pour étendre le règne de Dieu, animer et parfaire les réalités temporelles selon l'esprit chrétien. Dans les difficultés de l'existence, ils trouvent le courage dans l'espérance, estimant que "les souffrances de cette vie ne sont pas proportionnées à la gloire future qui doit se révéler en nous" (Rom. VIII, 18).

Poussés par la Charité qui vient de Dieu, ils pratiquent le bien à l'égard de tous, surtout de leurs frères dans la foi (Cf. Gal. VI, 10), rejetant "toute malice, toute fraude, hypocrisie, envie, toute médisance" (I Petr. II, 1), entraînant ainsi les hommes vers le Christ. Or la charité divine, qui "est répandue dans les coeurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné" (Rom. V, 5), rend les laïcs capables d'exprimer concrètement dans leur vie l'esprit des Béatitudes. Suivant Jésus pauvre, ils ne sont ni déprimés par le manque de biens temporels, ni enorgueillis par leur abondance; imitant le Christ humble, ils ne deviennent pas avides d'une vaine gloire (Cf. Gal. V, 26), mais ils s'efforcent de plaire à Dieu plutôt qu'aux hommes, toujours prêts à tout abandonner pour le Christ (Cf. Lc. XIV, 26) et à souffrir persécution pour la justice (cf. Mat. V, 10) se souvenant de la parole du Seigneur: "si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive" (Mat. XVI, 24). Entretenant entre eux une amitié chrétienne ils se prêtent un mutuel appui en toutes nécessités.

Cette spiritualité des laïcs doit avoir des caractéristiques particulières suivant les conditions de vie de chacun: vie conjugale et familiale, célibat et veuvage, état de maladie, activité professionnelle et sociale. Qu'ils développent donc sans cesse les qualités et les dons reçus et en particulier ceux qui sont adaptés à leurs conditions de vie et qu'ils se servent des dons personnels que leur a fait l'Esprit-Saint.

Les laïcs enfin qui suivant leur vocation particulière se sont agrégés à des associations ou instituts approuvés par l'Eglise doivent s'efforcer de toujours mieux réaliser les caractères de la spiritualité qui leur est propre.

Qu'ils estiment beaucoup la compétence professionnelle, le sens familial et civique et les vertus qui regardent la vie sociale telles que la probité, l'esprit de justice, la sincérité, la délicatesse, la force d'âme sans lesquelles il n'y a pas de vraie vie chrétienne.

La Bienheureuse Vierge Marie, Reine des Apôtres, est l'exemple parfait de cette vie spirituelle et apostolique. Tandis qu'Elle menait sur terre une vie semblable à celle de tous, remplie par les soins et les labeurs familiaux, Marie demeurait toujours intimement unie à son Fils et coopérait à l'oeuvre du Sauveur à un titre absolument unique.

Aujourd'hui où elle est au ciel son amour maternel la rend attentive aux frères de son Fils dont le pèlerinage n'est pas achevé, et qui se trouvent engagés dans les épines et les épreuves jusqu'à ce qu'ils parviennent à la patrie bienheureuse. Tous doivent avoir envers Elle une vraie dévotion et confier leur vie et leur apostolat à sa sollicitude maternelle.

CHAPITRE II
LES BUTS A ATTEINDE

5. (Introduction)

L'oeuvre de rédemption du Christ, qui concerne essentiellement le salut des hommes, embrasse aussi le renouvellement de tout l'ordre temporel. La mission de l'Eglise, par conséquent, n'est pas seulement d'apporter aux hommes le message du Christ et de sa grâce, mais aussi de pénétrer et de parfaire par l'esprit évangélique l'ordre temporel. Les fidèles laïcs accomplissant cette mission de l'Eglise, exercent donc leur apostolat aussi bien dans l'Eglise que dans le monde, dans l'ordre temporel. Bien que ces secteurs soient distincts, ils sont liés dans l'unique dessein divin; aussi Dieu lui-même veut-il, dans le Christ, réassumer le monde tout entier, pour en faire une nouvelle créature en commençant dès cette terre et en lui donnant sa plénitude au dernier jour.

Le laïc, qui est tout ensemble membre du Peuple de Dieu et de la Cité des hommes n'a qu'une conscience, chrétienne. C'est celle-ci qui doit le guider, sans cesse, dans les deux domaines.

6. (De l'apostolat destiné à évangéliser et sanctifier les hommes)

La mission de l'Eglise concerne le salut des hommes, qui s'obtient par la foi au Christ et par sa grâce. Par son apostolat l'Eglise et tous ses membres doivent donc d'abord annoncer au monde le message du Christ par leurs paroles et leurs actes et lui communiquer sa grâce. Cela s'accomplit principalement par le ministère de la parole et des sacrements. Confié spécialement au clergé, il comporte pour les laïcs un rôle propre de grande importance, afin qu'ils soient les "coopérateurs de la vérité" (III Jn. VIII). Dans ce domaine surtout l'apostolat des laïcs et le ministère pastoral se complètent mutuellement.

Innombrables sont pour les laïcs les occasions de l'apostolat d'évangélisation et de sanctification. Le témoignage même de la vie chrétienne et les oeuvres accomplies dans un esprit surnaturel sont puissants pour attirer les hommes à la foi et à Dieu; le Seigneur dit en effet: "Que votre lumière brille devant les hommes pour qu'ils voient vos oeuvres bonnes et glorifient votre Père qui est aux cieux" (Mat. V, 16).

Cet apostolat cependant ne consiste pas dans le seul témoignage de la vie; le véritable apôtre cherche les occasions d'annoncer le Christ par la parole, soit aux incroyants pour les faire cheminer vers la foi, soit aux fidèles pour les instruire, les fortifier, les inciter à une vie plus fervente, "car la charité du Christ nous presse" (II Cor. V, 14). C'est dans les coeurs de tous que doivent résonner ces paroles de l'Apôtre: "Malheur à moi si je n'évangélise pas" (I Cor. IX, 16).

Comme il est certain qu'à notre époque des questions nouvelles se posent et que de très graves erreurs se répandent qui tendent à ruiner radicalement la religion, l'ordre moral et la société humaine elle-même, le Synode exhorte instamment les laïcs, chacun suivant ses talents et sa culture doctrinale, à prendre une part plus active selon l'esprit de l'Eglise, dans l'approfondissement et la défense des principes chrétiens comme dans leur application adaptée aux problèmes de notre temps.

7. (Le renouvellement chrétien de l'ordre temporel)

Tel est le dessein de Dieu sur le monde: que les hommes, d'un commun accord, construisent l'ordre des réalités temporelles et le rendent sans cesse plus parfait.

Tout ce qui compose l'ordre temporel: les biens de la vie et de la famille, la culture, les réalités économiques, les métiers et les professions, les institutions de la communauté politique, les relations internationales et les autres choses du même genre, leur évolution et leur progrès, n'ont pas seulement valeur de moyen par rapport à la fin dernière de l'homme. Ils recèlent une valeur propre, mise en eux par Dieu Lui-même, soit qu'on regarde chacun d'entre eux, soit qu'on les considère comme parties de l'ensemble de l'univers temporel: "Et Dieu vit tout ce qu'Il avait fait et c'était très bon" (Gen. I, 31). Cette bonté naturelle qui est leur reçoit une dignité particulière en raison de leur relation avec la personne humaine au service de laquelle ils ont été créés. Enfin il a plu à Dieu de rassembler toutes les réalités aussi bien naturelles que surnaturelles en un seul tout dans le Christ "pour que celui-ci ait la primauté en tout" (Col. I, 18). Cependant cette perspective ne prive pas l'ordre naturel de son autonomie, de ses fins, de ses lois propres, de ses moyens, de son importance pour le bien des hommes, bien plus elle perfectionne sa force et sa valeur propre; elle le hausse en même temps au niveau de la vocation intégrale de l'homme ici-bas.

Au cours de l'histoire, l'usage des choses temporelles a été souillé par de graves aberrations. Les hommes, en effet, sont tombés souvent en de nombreuses erreurs sur le vrai Dieu, la nature humaine et les principes de la loi morale: alors les moeurs et les institutions humaines s'en sont trouvées corrompues, la personne humaine elle-même bien souvent méprisée. De nos jours encore certains se fiant plus que de raison aux progrès de la science et de la technique, sont enclins à une sorte d'idolâtrie des choses temporelles: ils en deviennent les esclaves plutôt que les maîtres.

C'est le travail de toute l'Eglise de rendre les hommes capables de bien construire l'ordre temporel et de l'orienter vers Dieu par le Christ. Il revient aux pasteurs d'énoncer clairement les principes concernant la fin de la création et l'usage du monde et d'apporter une aide morale et spirituelle pour que les réalités temporelles soient renouvelées dans le Christ

Les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel. Eclairés par la lumière de l'Evangile, conduits par l'esprit de l'Eglise, entraînés par la charité chrétienne, ils doivent en ce domaine agir par eux-mêmes d'une manière bien déterminée. Membres de la cité, ils coopéreront avec les autres citoyens suivant leur compétence particulière et en assumant leur propre responsabilité; partout et en tout, ils chercheront la justice du Royaume de Dieu. L'ordre temporel est à renouveler de telle manière que, dans le respect de ses lois propres et en conformité avec elles, il devienne plus conforme aux principes de la vie chrétienne qui le dépassent et soit adapté aux conditions diverses des lieux, des temps et des peuples. Parmi les tâches de cet apostolat se remarque particulièrement l'action sociale chrétienne que le Concile désire voir s'étendre aujourd'hui à tout le secteur temporel sans oublier le plan culturel.

8. (L'action caritative, sceau de l'apostolat chrétien)

Bien que tout apostolat trouve dans la charité son origine et sa force, certaines oeuvres sont par nature aptes à devenir une expression particulièrement parlante de cette charité: le Christ a voulu qu'elles soient le signe de sa mission messianique (cf. Mat. XI, 4-5).

Le plus grand commandement de la loi est d'aimer Dieu de tout son coeur et le prochain comme soi-même (Mat. XXII, 37-40). De cette loi de l'amour du prochain, le Christ a fait son commandement personnel. Il l'a enrichi d'un sens nouveau quand il voulut, s'identifiant à ses frères, être l'objet de cette charité disant: "Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à Moi que vous l'avez fait". En assumant la nature humaine c'est toute l'humanité qui s'est unie par une solidarité surnaturelle pour en faire une seule famille; il a fait de la charité le signe de ses disciplines, par ces paroles: "A ceci tous vous reconnaîtront pour mes disciples: à cet amour que vous aurez les uns pour les autres" (Jn. XIII, 35).

(à suivre)

Regina, Sask.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu à 8 h., vendredi soir 10 décembre à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Remerciements et félicitations

Grand merci à tous ceux qui ont participé et aidé à faire un succès de notre soirée danse-cabaret du 19 novembre, surtout au frère Don Meyer qui était en charge.

Félicitations à tous ceux qui ont assisté au déjeuner-communion du 5 décembre. Grand merci surtout à notre conférencier, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., pour ses bonnes paroles, et au frère Rémi Ferraton qui était en charge des arrangements pour cet excellent déjeuner.

Félicitations à tous ceux qui ont assisté à la messe commémorative pour nos défunts le 5 novembre, laquelle fut suivie par notre assemblée régulière d'affaires.

Remerciements à nos frères chevaliers qui ont pris part au service commémoratif du Conseil Regina no 1247 le 22 novembre.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille du frère Marcel Lefebvre à l'occasion de la mort du grand-père de Mme Lefebvre.

Communiqués

La prochaine partie de cartes de la paroisse St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 12 décembre à 8 h. p.m., à la salle, 2517, 25e avenue.

Chaque soir à 8 h., les 12, 17 et 19 décembre, au "Boyle Memorial Auditorium" du Collège Campion, à Regina, aura lieu le programme du "Christmas Choir Festival" des Chevaliers de Colomb de Regina.

Périgord

Çà et là

M. Arthur Pelletier, de Cardston, Alta, était en visite pour une semaine chez ses parents, M. et Mme Marc Pelletier, et chez d'autres parents.

Mlle Julienne Bossé, de Saskatoon, était en visite chez ses parents, M. et Mme Jean Bossé, dernièrement.

MM. et Mmes Albert et Ronald Choquette sont allés à Simpson, récemment, pour visiter M. Harvey Choquette.

MM. et Mmes Raymond et Eugène Mathieu ont déménagé à Greenwater Lake pour l'hiver, et M. et Mme Edouard Mathieu, à Périgord.

M. et Mme Médéric Caza sont déménagés à Regina où ils demeurent avec leur fils, Louis, pour l'hiver.

M. et Mme Henri Patenaude sont allés à New Westminster, C.-B., pour y visiter leur parenté.

Mme Marie-E. Plante est de retour de Prince George, C.-B., après une visite chez son fils, Roméo.

M. Gérard Dubé est allé à Saskatoon pour y visiter sa fille, la Rév. Sr Marie-Bernadette, F.d.l.P. Les Rév. Srs Marie-Aline et Gérard-Marie sont aussi allées à Saskatoon, dernièrement.

Mlle Jacqueline Bossé est allée travailler à Lestock.

MM. et Mmes Henri Pelletier et Ernest Patenaude sont allés à Humboldt, récemment, pour affaires.

Le 28 novembre eut lieu une réunion pour discuter de la construction d'un "curling rink".

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Paul-Emile Piché, ainsi que Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Moose Jaw le lundi 29 novembre pour affaires.

Les chasseurs, MM. R. Campagne, Georges Drouin et Paul Duperreault, furent chanceux, revenant chacun avec un orignal.

M. et Mme Guy Duperreault, Gilles et sa fiancée, de Regina, vinrent passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Armand Duperreault.

Sont allés à Gravelbourg le 21 novembre assister à la séance des philosophes au collège: M. l'abbé A. Chabot et sa mère, M. et Mme Gérard Granger et leur fille, Claire, Mme Gaston Duperreault, M. et Mme Armand Duperreault, et Mme Lucien Couture.

Condoléances à Mme René Beauregard dont le père, M. Joseph Chrétien, est décédé récemment à Lisieux, à l'âge de 88 ans.

MM. Gérard et H. L. Mondor prennent part à un voyage organisé par la Cie John Deere. Ils visiteront Warteloo, Wisconsin, et différents endroits des Etats-Unis.

Les dames auxiliaires de l'hôpital organisèrent une partie de cartes le dimanche 21 novembre, à la salle Fontaine. Elle fut un succès, ayant rapporté la somme de $93. Les gagnants furent: 1er prix pour dames, Mme Paul-Emile Piché, et consolation, Mme Charles Pelletier; pour hommes, 1er prix, M. Robert Philippon, et consolation, M. B. Philippon. Le prix d'entrée alla à M. Jean-Charles Lambert. Merci à tous.

Mme Léo Roy est revenue dernièrement de la Colombie Britannique où elle fit un séjour chez ses enfants.

Le petit Marc Fafard, de Scout Lake, est venu passer quelques jours chez ses grands-parents, M. et Mme Jean Bourdages, dernièrement.

M. Wilfrid Benoit, employé à Esterhazy, a passé la fin de semaine à Willow-Bunch.

Félicitations à M. et Mme D. Nelson à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital local.

La Ligue des Femmes Catholiques tint sa réunion mensuelle, au couvent, le mardi 16 novembre. Le rapport de la trésorière indique que la Ligue a en banque $201.56. Le thé et la vente d'articles usagés, tenus récemment, ont rapporté la somme de $159.97.

La retraite diocésaine des membres de la L.F.C., aura lieu à Lumsden du 4 au 6 mars 1966.

Les dames ont décidé de donner une bourse de $60 destinée à aider aux études d'un garçon en Equateur, Amérique du Sud.

La prochaine assemblée sera le 14 décembre,au lieu du 21 décembre.

Un goûter fut servi à la fin de l'assemblée.

Mme Albert Lemieux est allé visiter ses filles et gendre, M. et Mme Ralph Ecker, à Estevan, pour quelques jours.

TRIBUNE LIBRE

Prince-Albert,
le 30 novembre 1965

M. Rolland Pinsonneault,
Président,
A.C.F.C.,
1902, rue Broadway,
Saskatoon.

Monsieur le Président,

Le cercle local désire vous informer que la perception va bon train et que d'ici une semaine ou deux nous vous ferons parvenir la ronde somme de $1,000 avec liste complète des donateurs du club des 200.

Lors d'une dernière réunion du cercle local, il fut décidé à l'unanimité de demander de reconsidérer le déménagement dudit secrétariat. Nos demandes vous ont déjà été transmises de vive voix, mais nous tenons à confirmer cette requête verbale par écrit.

De l'avis de notre groupe, la densité de la population étant prise en considération, dans le nord de la Saskatchewan, 35,000 C.F., comparée à celle localisée dans le Sud de notre province, étant de 25,000. En plus, d'après nos renseignements, pour chaque personne active dans le sud il y en a cinq dans le nord. Notre groupe croit qu'il serait à propos de considérer le nombre d'organisations C.F. qui sont devenues très actives dans le nord, et qui marchent de pair avec le secrétariat de l'A.C.F.C.

Saskatoon est donc bien central, ville universitaire, sans oublier CFNS qui est à la disposition du secrétariat pour radiodiffuser les activtés importantes et messages du secrétaire général. Un autre point qu'il ne faut pas ignorer, ce sont les frais de location pour le secrétariat actuel. Il en coûte à notre organisation la modeste somme de $65 par mois, à notre avis il serait fort possible de loger le secrétariat gratuitement. Nous croyons sincèrement qu'il serait impossible d'en faire autant à Regina.

Ici à Prince-Albert le cercle local semble ranimé depuis nos nombreux contacts avec M. Gérard Audette, et les activités locales sont beaucoup plus nombreuses et fructueuses, grâce à ce contact constant. Il ne faudrait pas penser que la visite d'un vice-président une fois par année soit suffisante.

Nous croyons qu'il serait opportun pour notre exécutif de respecter certains procédés démocratiques. Permettez-nous de suggérer que des décisions ne soient prises qu'à la suite de consultations de la population C.F. par l'entremise d'un congrès provincial.

Soyez assurés que nous sommes prêts à prendre une part très active dans un tel congrès. Nous nous engageons d'avance à accepter la décision de la majorité.

Bien à vous,

Georges BLAIN,
président,
Cercle local de P.A.,
407, 18e rue Ouest,
Prince-Albert.

Pré Ste-Marie

Mariage Groves-Huppé

Le 20 novembre, en l'église St-Antoine de Pré Ste-Marie, le R. P. C.-E. Charest, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Jeanne-M. Huppé, fille de M. et Mme François Huppé, de Nobleville, à M. John T. Groves, fils de M. et Mme John Groves, de Québec.

La mariée, vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie, garni d'appliqués, fit son entrée au bras de son père. Son voile court était retenu par une couronne en forme de coeur et garnie de perles et de paillettes. Son bouquet se composait de roses rouges et de fleurs de lis.

La demoiselle d'honneur, Mlle Lucille Huppé, soeur de la mariée, portait une robe de dentelle et de chiffon bleu. Son bouquet était de roses blanches et de fleurs de lis. Le marié était accompagné de M. Léo Patenaude, de Périgord. MM. Henri Huppé et Marcel Dery agissaient comme huissiers. Mlle Louise Plante était en charge du livre des invités.

Une réception pour 50 invités eut lieu au Youth's Camp à Marian Lake. M. Henri Huppé était maître de cérémonies. Le Père Charest proposa le toast à la mariée. Durant la réception, les invités exprimèrent leurs souhaits de bonheur par des chants, des histoires et des anecdotes. Une soirée dansante terminait la journée.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme John Groves, de Québec, parents du marié; les Rév. Srs Thérèse-de-Jésus et Marie-Noëlla, M.O., le R. P. J.-M. LaCasse, O.M.I., M. et Mme Venne et Mme Sentes, tous de Lestock; M. l'abbé R. Kunka, M. et Mme Donat Plante et leurs enfants, Louise, Donald et Annette, M. et Mme Maurice Marquette, Charles, Geneviève et Docile Fortin, M. et Mme Donat Langlois et leurs filles, Dorothy, Denise et Edith, tous de Périgord; M. et Mme Paul Boutin, d'Eldersly; Mlle Jeanne d'Arc Fortin, de Tisdale; M. et Mme Lorne Prouse, de Kelvington; MM. et Mmes Marcel Dery, Ted Krzak et Henri Huppé, tous de Nobleville; M. et Mme Cliff Ratch, de Weakes; M. et Mme Kewley et M. Jos. Lemaire, de Pré Ste-Marie.

Les nouveaux mariés résideront sur une ferme à Pré Ste-Marie.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Lionel Dufault sont heureux d'annoncer la naissance de leur huitième enfants, un fils, né le 20 novembre à l'hôpital de Spalding. Il reçut les noms de Raymond-André-Joseph. M. et Mme Tom Boyd, de Prince George, C.-B., furent les parrain et marraine.

Mme F.-Xavier Bouchard recevait, le 23 novembre, la visite de son frère, Charles Langlois, de St-Hubert, Sask., ainsi que de sa belle-soeur, Mme Donat Langlois, de Périgord, Sask.

Norman Thévenost et Aurèle Nevan ont tous deux trouvé un emploi à Saskatoon.

M. et Mme Lucien Dubreuil, de St-Brieux, visitaient le 25 novembre, M. et Mme Paul Fortin.

Prompt rétablissement à Mme Paul Moisan, qui a subi une grave opération à l'hôpital St-Paul de Saskatoon le 30 novembre.

M. et Mme Jean Courteau, de Zenon Park, ont récemment visité leur parenté de St-Front. Mme Marie Moyen est retournée avec eux afin de visiter ses enfants et amis de Zenon Park.

Mme François Leblanc et ses enfants, de Zenon Park, ont passé la semaine dernière chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Henri Moyen.

Le 27 novembre, M. Henri Basset, fils, de Peterson, a conduit son père M. Henri Basset, à St-Front, pour quelques jours de visite chez les familles G. Hurion, Paul Dubreuil et Joseph Basset.

Le 28 novembre, le R. P. N. Dubois, P.S.M., Soeurs Marie-Claire, Marie-Reine et St-Léon, ainsi que Mmes Bertha Plamondon et Doris Syrenne ont pris part à un exercice de chants en choeur qui a eu lieu à l'auditorium du Collège de Muenster.

M. et Mme Florian Montes et leurs enfants, Louis, René et Guy, ainsi que Joseph Montes ont visité leur fille, soeur et nièce, Soeur Marie-Rachel, à Prince-Albert, le 28 novembre.

M. et Mme F.-Xavier Bouchard ont eu le 28 novembre, la visite de Mme Ancel Fraser et son fils, Wellis, ainsi que de M. Harold Qualie, de Naicam, Sask. Ils ont aussi visité M. et Mme Lionel Bussière.

Soirée musicale à Forget en l'honneur de Mgr Poirier

FORGET — Le dimanche 21 novembre eut lieu, dans la salle paroissiale de Forget, une soirée musicale d'amateurs, sous la direction de M. Paul Dechief, en l'honneur de Mgr H. Poirier, ancien curé de cette paroisse et présentement de Montmartre.

Après le concert, M. Maurice Dechief lut une adresse en français et en anglais et M. Arnold Ebrele, représentant Arcola, remercia l'ancien curé pour son constant dévouement durant ses vingt ans d'apostolat dans cette mission. M. Paul Dechief, représentant le village de Forget, prit la parole pour exprimer la gratitude de tous les paroissiens.

Ce fut Mgr Poirier qui construisit la grotte à l'arrière de l'église en hommage à Notre-Dame de LaSalette. Aujourd'hui, cette grotte amène des foules qui viennent faire un pèlerinage annuel. Il organisa aussi la Caisse Populaire de Forget.

Mlle Andréa Dechief offrit à Mgr Poirier une montre en or et Grant Yakimenko lui présenta un arbre de monnaie artistiquement confectionné par M. Paul Paquet. Les jeunes garçons, représentés par Kim Coderre et Charles Donnil lui donnèrent un cadeau, ainsi que les Chevaliers de Colomb, conseil Père Michel, représentés par M. Anthony Deren, de Lampman.

Enfin, Monseigneur prit la parole pour remercier ses anciens paroissiens, assurant qu'il gardera d'eux de bons souvenirs.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les dames de la paroisse.

Parmi les nombreuses personnes présentes on remarquait les Révérendes Soeurs de Redvers, autrefois de Forget, ainsi que des citoyens de Staughton, Kisbey, Arcola, Lampman et Weyburn.

Bonne chance à Mgr Poirier et beaucoup de bonheur dans sa nouvelle paroisse.

M. l'abbé Pierre D'Aoust remplace Mgr Poirier à Forget.

Prud'homme

Décès

Mère Ste-Dosithée (Rosalie L'Hotellier), née à St-Alban, France, le 22 janvier 1880, est décédée le jeudi 18 novembre à 10 h. p.m.

Elle fit sa profession religieuse le 12 janvier 1907, et cette même année, fit ses adieux à son pays et à sa famille pour venir au Canada. Elle enseigna à l'école séparée à Vegreville, Alberta, durant plusieurs années et à l'école publique de Prud'homme en 1923. En 1924 elle fonda la maison de St-Brieux avec Mère Charles-de-Blois et Mère St-Norbert. A St-Brieux elle enseigna durant 15 ans. En octobre 1941 elle fut nommée supérieure à Prud'homme pour remplacer Mère St-Benjamin qui mourait subitement. Elle dirigea le couvent de Prud'homme durant 9 ans et c'est en juillet 1950 qu'elle fut chargée de la direction du couvent de Vegreville. En août 1956, l'âge commençant à se faire sentir, elle se retira de la vie active et alla au couvent de Prud'homme, où, durant quelques années elle rendit bien des services en fait de couture et raccommodage; elle passa aussi beaucoup de temps à la chapelle.

Dernièrement elle se sentit plus fatiguée qu'à l'ordinaire, et le médecin l'ayant examinée, trouva son coeur très affaibli. Elle s'éteignit donc paisiblement le 18 novembre.

Le service funèbre eut lieu le 20 novembre et fut célébré par M. l'abbé L. Carrier, assisté de M. l'abbé A. Ouellet, des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon.

La maison "Park Funeral Home" était en charge des arrangements.

Les porteurs étaient: MM. G. Leroy, Albert Fontaine, Victorien Grimard, Anasthase Rivard, J. Poilièvre et J. Hounjet.

L'inhumation eut lieu dans le lot des Soeurs de la Providence au cimetière de Prud'homme.

Les paroissiens de Prud'homme offrent leurs condoléances aux religieuses de la Providence.

Retraite fermée

Assistaient à une retraite fermée, à Saskatoon, du 26 au 28 novembre, les dames suivantes: Mmes Jos. Hounjet, Marie Hannotte, Leda André, Evelyne Loiselle, Dianna Berounée, Hervé Poilièvre, Yvonne Desautels et Vic. Grimard, ainsi que Mlle Jacqueline Grimard.

Meyronne

Baptême

Le 28 novembre: Gisèle-Nicole-Marie, fille de M. et Mme Gérard Brisebois, née le 22 novembre. Parrain et marraine: Jean Hamel et Marguerite Brisebois, oncle et soeur de l'enfant. Le parrain fut remplacé par Paul Brisebois, frère de l'enfant. La porteuse était Mme J. Cafferty, grand-mère.

Va-et-vient

Mlle Helen Smith, étudiante à Saskatoon, passe les fins de semaines chez ses parents. Ses frères, John et Wilfrid, ont un emploi dans la construction, à Saskatoon et Calgary.

Mme L. Brisebois est revenue de Natal, C.-B., où sa soeur, Mme E. Rousseau, fut inhumée la semaine dernière.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Malades

Prompt rétablissement à M. Louis Fournier, fils, et au jeune bébé Michel Smith hospitalisés à Kincaid.

Val Marie

Baptêmes

Pierre-Joseph, fils de M. et Mme Lionel Lemire (Alice Morin), né le 19 octobre. Parrain et marraine, Léopold et Geneviève Morin.

Richard-Frederick, fils de M. et Mme René Perrault (Henriette Carrière). Parrain et marraine, Fred et Cecile Bechal.

Va-et-vient

M. et Mme François Briand et leur fils, Denis, ainsi que Pierre Briand étaient en visite chez Mme P. Larivière.

Le 10 novembre, M. l'abbé O. Lemay, curé, et deux membres de la Ligue des Femmes Catholiques assistaient à une assemblée de l'exécutif, tenue à Swift Current.

M. et Mme Lucien Clément sont de retour dans la paroisse après un voyage de deux semaines dans l'Est et des endroits aux Etats-Unis.

M. Stanley Belza a vendu sa ferme et fera un voyage autour du monde avant de s'établir dans une localité de son choix.

Récollection des chefs guides du diocèse de Gravelbourg

FERLAND — Le jeudi 2 décembre s'est tenue à Ferland une récollection pour les chefs guides et les cheftaines Jeannettes du diocèse de Gravelbourg. Une demi-heure avant l'ouverture du programme, il y eut réunion du bureau diocésain qui en profita pour voir à la bonne marche du mouvement et proposer les nominations nécessaires pour combler certains postes laissés vacants.

M. l'abbé J. Bernier, aumônier diocésain, ouvrit la récollection sur le thème suivant: "Père, je réponds . . .". Le guidisme catholique, dit-il, n'a de valeur qu'en autant qu'il est une réponse à Dieu le Père . . . "Le baptême nous a fait fils de Dieu, frère de Jésus-Christ, membre vivant de l'Eglise . . . C'est par l'esprit, ajouta-t-il, qu'on est fils ou fille de quelqu'un . . . comme par la nature . . . Il ajouta: il se peut que la guide ou la Jeannette ne comprenne pas tout à fait la loi, mais elles comprendront tout de même l'esprit qui l'anime, si elles saisissent bien la notion de paternité sous-jacente. Parlant d'adaptation du mot d'ordre de l'année, M. l'aumônier souligna que l'enfance comme l'adolescence possède des antennes qui lui sont bien propres: la joie au fond du coeur, le goût du jeu, l'attrait du plaisir, la sensibilité, le chant, la danse, la belle nature, etc. . . Et c'est par ces antennes seulement que Dieu pourra avoir une réponse franche et sincère. Les chefs doivent donc savoir les mettre en onde, s'ils veulent que les guides et Jeannettes restent en contact avec le Père . . . Il n'y a qu'une manière enfin, dit-il, pour comprendre "Que la volonté du Père soit faite" par elles, et c'est à leurs dimensions . . .

M. l'abbé Maurice Minne, chancelier et aumônier pour toute la région de l'Ouest, célébra la sainte messe et donna une homélie bien adaptée aux circonstances. Il souligna ce que le guidisme avait apporté à l'Eglise, aux vocations et aux autres mouvements . . . Les meilleures guides parfois, dit-il, nous sont enlevées pour servir dans l'Action Catholique . . . C'est donc que le mouvement est fécond. Il fit appel à la collaboration franche et cordiale entre cheftaines et aumôniers. Il fit appel au sens du devoir et montra de façon bien précise la valeur du service des chefs guides. Bref cette homélie, dans un style simple et bien mesuré, répondait à quelques problèmes particuliers soulevés en certains milieux . . . Quand on a besoin de chefs, on vient parfois les emprunter au détriment du mouvement guide, lequel a besoin de toutes ses énergies . . . même s'il est généreux et veut l'être de plus en plus. Voilà ce qui semble ressortir de cette intéressante homélie où l'on sentait planer la sincérité du coeur et un certain esprit apostolique bien déterminé . . .

M. l'abbé L. Roy, vicaire à Gravelbourg et aumônier de ces unités, donna les commentaires appropriés à la liturgie du jour et aux mouvements guide et Jeannette.

Après la messe, il y eut quelques discussions sur le mot d'ordre de l'année . . . à savoir comment le faire passer. Il fut suggéré de bien l'étudier à la guide maîtrise. Le tout se termina à 11 heures après un délicieux goûter servi par la commissaire de district, Mme Rosaire Chabot.

Les convictions de M. Thatcher

Dans sa conférence aux membres de l'"Advertising and Sales Executives Club" de Montréal, M. Ross Thatcher s'est attaqué de front à trois des sujets les plus vastes, les plus complexes et les plus controversés de l'heure au pays: l'équilibre fiscal et constitutionnel à établir entre Ottawa et les provinces, la valeur respective du socialisme et de l'entreprise privée, enfin l'influence des capitaux américains sur notre économie.

On aurait beau jeu de confronter les convictions actuelles du premier ministre libéral de la Saskatchewan avec celles que professait, dans les mêmes domaines, le député socialiste qui siégea une douzaine d'années à Ottawa. Sur au moins un point, elles n'ont pas changé beaucoup, semble-t-il; en 1965, l'ex-membre de l'ancienne CCF, reconnue pour ses fortes tendances centralisatrices, apparaît aussi favorable à un gouvernement central fort qu'il pouvait l'être il y a dix ans.

Parti d'un horizon politique opposé, il rejoint, sous cet aspect, son collègue conservateur de l'Ontario, M. Robarts. Comme lui, il croit que l'érosion fiscale graduelle du gouvernement fédéral au profit des provinces mine la structure même de la Confédération. Du même souffle, tout en se disant prêt à accepter pour sa province les subventions qui lui reviennent en vertu des accords fédéraux-provinciaux, il espère que "son administration ne se rendra pas coupable d'avoir fait des demandes insensées ou injustes au ministre fédéral des Finances".

Voilà qui témoigne du pragmatisme de M. Thatcher. Mais il devra se surveiller à ce sujet, car si des excès sont commis, en tant que chef du gouvernement, il lui sera difficile d'en faire porter à d'autres la responsabilité.

Le bilan qu'il dresse de la faillite du socialisme dans sa province est à coup sûr impressionnant. L'ironie de la situation, cependant, c'est qu'un ancien socialiste comme lui ait été appelé par le sort à renverser l'administration de T. C. Douglas au pouvoir depuis vingt ans et à présider à la renaissance de l'entreprise privée en Saskatchewan.

Il n'est pas douteux que les partisans de MM. Douglas et Lloyd n'ont pas eu la main heureuse en tant que promoteurs industriels à même les fonds de l'Etat. Mais que pense M. Thatcher du régime très large de sécurité sociale qu'ils ont instauré en Saskatchewan et auquel il n'a que très peu touché?

Cyrille FELTEAU.
(La Presse)

St-Denis

Çà et là

Le 13 novembre, plusieurs personnes se rendaient à Saskatoon pour assister aux funérailles de M. Jos. Beaudry, anciennement de St-Denis.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Mme Wilfrid Labrecque, Clotaire Denis (fils) et Joseph Hounjet, ainsi que Mlles Jeanne d'Arc Lepage et Hélène Denis assistèrent à une retraite fermée à Queen's House à Saskatoon les 26, 27 et 28 novembre.

Le 28 novembre avait lieu la soirée paroissiale comprenant bingo, loterie, roue de fortune, vente de cartes. Les prix de bingo furent gagnés par les personnes suivantes: Mgr Lacroix, Mlles Thérèse Rivard et Noëlla Leblanc, Mmes Philippe Bussière, Ernest Beaulieu, Adjutor Lepage et Laurent Hounjet. MM. Normand Bénard, Donald Bussière, Liguori Leblanc, Georges Denis, Laurent Rioux, Peter Boyenko, Adjutor Lepage, Aurèle Hounjet et Raymond Caron. Les prix de consolation allèrent à Mlle Linda Pion, Mme P. Boyenko et M. Alex Lepage. Le prix d'entrée fut gagné par M. Wilfrid Labrecque.

Le 1er prix de loterie (ensemble de 7 boîtes de cuisine) fut gagné par M. l'abbé Poilièvre, le 2e, panier à linge, échut à M. René Grisé, le 3e, ensemble de soudage, à M. Clotaire Denis (fils). Un billet de dix dollars, don de M. Clotaire Denis (père), fut gagné par M. Anasthase Rivard, de Vonda, et un billet de cinq dollars, don de M. Hervé Leblanc, par M. René Grisé. Un bouquet de fleurs artificielles alla à Mme Aline Leblanc.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les dames et jeunes filles de la paroisse. Le tout rapporta la somme de $500.

Merci aux organisateurs et à tous ceux qui se rendirent à la soirée pour en faire un réel succès.

MM. Léon et Clotaire Denis se rendaient à North Battleford pour assister au Congrès annuel de SASKO du 26 au 28 novembre.

M. et Mme René Hounjet ont fait un voyage en Colombie-Britannique où ils ont visité la parenté de Mme Hounjet.

M. Clotaire Denis (fils), assista à l'assemblée de l'exécutif de l'A.C.F.C. tenu à Regina les 3 et 4 décembre.

M. et Mme Laurent Pion et leurs enfants ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Saskatoon. Bon succès dans leur nouvelle entreprise.

357,000 employés fédéraux

OTTAWA — Le nombre de fonctionnaires et d'employés dans les ministères et les différentes agences du gouvernement fédéral était de 357,000 au mois d'août, selon un rapport du bureau de la statistique. Leur paye mensuelle était de $153 millions, soit $10 millions de plus qu'en août 1964.



Nous voyons sur cette photo, de gauche à droite, Mme Alfred Chabot, secrétaire diocésaine et assistante-cheftaine des guides à Ferland, Mme Roger Pittet, commissaire diocésaine, et M. l'abbé Joseph Bernier, curé de Ferland et aumônier diocésain, à l'occasion de la réunion du bureau diocésain. Comme on peut le remarquer par les beaux sourires manifestés, les affaires sont bonnes!



Voici M. l'abbé Maurice Minne, aumônier pour les provinces de l'Ouest, donnant au cours de la messe qu'il a célébrée, la communion aux chefs guides du diocèse. On peut distinguer, toujours dans le même ordre, Mme Lucien Beaudoin, assistante-cheftaine des Jeannettes de Ferland, Mme Yvon Tétrault, cheftaine des Jeannettes de Gravelbourg, Mme Roger Pittet, commissaire diocésaine, et Mme René Couture, cheftaine des Guides de Ferland.



Au cours de la soirée, peu après la récollection, Mme Roger Pittet, commissaire diocésaine, remet à Mme Lucien Beaudoin, assistante-cheftaine de Ferland, sa titularisation officielle. On remarque, à l'arrière-plan, Mme René Couture, cheftaine des Guides de Ferland, la Rév. Sr Reine-Marie, assistante-cheftaine des Jeannettes, et Mme Rosaire Chabot, commissaire de district.



Voici trois jolies assistantes, bien intéressées par les entretiens de messieurs les aumôniers . . . La doctrine leur va certainement . . . Elles sont toutes d'accord . . . Il s'agit de Thérèse Langelier, assistante chez les Jeannettes de Gravelbourg, Dorice Blouin, une autre assistante-cheftaine de Gravelbourg, et Thérèse Chouinard, assistante-cheftaine de la Compagnie guide de Gravelbourg. Braves filles, va!



Même M. l'abbé D. Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg, ne manque pas d'apporter sa contribution au mouvement. Il sait l'encourager, le soutenir et l'ensoleiller. On le voit jasant bien amicalement avec Mme Lucien Beaudoin, de Ferland, et Mme Yvon Tétrault, cheftaine des Jeannettes de Gravelbourg.



Après la soirée, au café, les dames cheftaines s'attardent à continuer la récollection à leur manière sans doute . . . Serait-ce la meilleure? . . . De gauche à droite, cheftaine Couture, assistante-cheftaine Beaudoin, cheftaine Tétrault et cheftaine Jacqueline Chabot, de la Ronde de Ferland.

Vawn

Çà et là

M. et Mme David Weber eurent la visite de leur neveu, M. Duncan Smith, de Winnipeg, la semaine dernière.

Mme Walter Dion a passé quelques jours à Saskatoon, avec sa fille, Berthe, qui prend un cours de coiffeuse.

La Caisse Populaire a été transférée de la gare, aux bureaux de la municipalité. M. Tom Liebel, de North Battleford, en est le gérant.

M. et Mme Len Weber ont conduit M. et Mme David Weber à Saskatoon récemment, afin qu'ils y reçoivent des soins médicaux.

M. Louis Phaneuf est patient à l'hôpital Université, à Saskatoon, depuis le 30 novembre.

Mme A. Desmarais est allée à Saskatoon, le 29 novembre.

M. Ovila Fortier a passé deux semaines à l'hôpital d'Edam.

Une soixantaine de personnes ont assisté le mardi 16 novembre à un banquet offert par le Saskatchewan Wheat Pool et servi par les dames du Club communautaire local.

L'insigne d'honneur fut présenté à plusieurs des membres qui font partie du Wheat Pool depuis vingt cinq ans ou plus, entre autres: MM. David et Emmanuel Weber.

Prince-Albert

J.E.C.

Les jeunes étudiants catholiques du diocèse de Prince-Albert, se réunissaient récemment pour fêter Mlle Marie Côté qui doit quitter cette ville pour se rendre au Chili, Amérique du Sud, son nouveau champ d'apostolat.

Au cours de la veillée, il y eut des chants en choeur suivis d'un délicieux goûter.

Quatre articles furent tirés au sort par la J.E.C.: M. Bruce Campbell, de Meadow Lake, eut un ensemble de sacs de voyage; Mme Anna Vallée, de Prince-Albert, une caméra; M. Georges Bru, de Jackfish Lake, une tente et Mlle Rose Carrier, d'Edmonton, Alta, gagna un sac de couchage.

Çà et là

M. et Mme Gérard Pagé sont allés à Saskatoon participer au grand bal annuel de la Cie British-American Oil.

Mme Norman Mills, de Nipawin, est venue passer une journée en visite chez ses parents, M. et Mme A. L. Pagé, chez ses frères et soeurs.

Un ancien résident de P.-A. (1912 à 1953), actuellement à Melfort, célébrait son 100e anniversaire de naissance récemment. M. Robert T. Barrie était bien connu comme accordeur de piano. Son épouse est décédée il y a 11 ans. Son fils, Ian Barrie, de P.-A., et son épouse se rendirent à Melfort pour célébrer ce centenaire.

L.F.C.

Dans l'auditorium de la cathédrale, le 16 novembre, la L.F.C. assistait à la messe qui fut suivie d'un souper à la fortune du pot.

Participèrent au programme, Mme Y. Casgrain, du comité de spiritualité, Mme R. Samoila, citoyenneté et immigration; Mme A. Colleaux, organisation, finance; Mme B. L. Johnson, commissaire de district du guidisme et Mme H. Reding, législation et résolutions.

Le principal orateur de la soirée fut Mme J. P. Leier, de Saskatoon, présidente provinciale de la L.F.C.

Guidisme

Mme B. L. Johnson, C. D. de P.-A., présidait l'assemblée du "cours d'entraînement guide", tenue dans les bureaux de la Croix Rouge, lundi dernier.

Affaires municipales

La ville de P.-A. accuse un surplus de $58,644 pour les dix dix premiers mois de 1965, d'après le vérificateur, M. D. W. Grieef. Les revenus de toutes sortes se chiffraient à $1,235,357 mais plus bas que la somme prévue de $2,524,945. Les dépenses à la fin d'octobre s'élevaient à $2,087,916, plus $88,797 pris de la réserve contre un total de $2,132,999 l'année précédente. Le budget prévoyait des dépenses de $2,524,949.

La perception de taxes et arrérages à la fin d'octobre s'élevaient à $2,190,852, soit 83.3% du total de $2,626,769 pour cette année. Les ventes de propriétés ont enrichi les coffres du trésor de $123,191, comparé à $46,197, en 1964, et $86,638 en 1963, d'après le rapport soumis par M. I. C. C. Collins, collecteur de taxes. M. Jos. Ward, percepteur de licences de toutes sortes, rapporte que cette taxe s'élève à $188,886 comparée à celle de $187,016 de l'an dernier.

Baisse de 15 p. 100 dans la construction en octobre à comparer avec 1964

OTTAWA — Le nombre d'habitations mises en chantier au Canada, au cours du mois d'octobre n'a été que de 11,640, soit une baisse de 15 pour cent en regard de l'année précédente, révèle un rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

La baisse s'est principalement fait sentir dans le secteur des maisons de rapport, où elle a été de l'ordre de 23.8 pour cent comparativement à l'année dernière.

La société d'Etat révèle cependant que le total des habitations mises en chantier au cours des dix premiers mois de cette année est plus élevé qu'au cours de la période correspondante en 1964.

Au cours de ce même mois d'octobre, les demandes de prêts ont subi une baisse d'environ 20 pour cent. Le secteur le plus éprouvé a été celui des prêts consentis en vertu de la loi des compagnies d'assurances et de fiducie qui a subi des pertes de 60 pour cent. Par contre les prêts directs de la SCHL en vertu du programme de travaux d'hiver ont connu une hausse de 10 pour cent.

Congrès régional de l'A.C.F.C. tenu à Prud'homme le 14 novembre

PRUD'HOMME — Le congrès régional de l'A.C.F.C., organisé par les paroisses de Prud'homme, Vonda et St-Denis, eut lieu le dimanche 14 novembre et débuta par le chant national O Canada, dirigé par M. Paul Loiselle, suivi de la prière par M. Léon Denis et d'un mot de bienvenue par M. Hervé Loiselle, maire de Prud'homme, qui mentionna des fondateurs de l'A.C.F.C.: Mgr Bourdel et les Filles de la Providence de Prud'homme.

M. Philippe Rivard, maître de cérémonies, demanda ensuite à Maître Marcel Préfontaine, de Saskatoon, de parler de la section 203 de l'acte scolaire. Celui-ci expliqua que l'héroïsme n'est pas suffisant à présent; nous avons besoin d'institutions. La culture doit aller de l'avant continuellement, il faut contribuer quelque chose et embellir.

Il faut stimuler la pensée, la discussion et l'action. Socialement, nous sommes intégrés, nous avons contribué à former les institutions, avons vécu ici depuis 1812. Nous devons à nos prédécesseurs la loi scolaire telle qu'elle existe — à nous de la changer.

En fait de culture — au sens global — il faut que nous prenions position. Est-ce que nous voulons être de vrais Canadiens français?

Soyons pratiques et changeons notre but à mesure que l'on avance. C'est le temps de prendre une nouvelle position si l'on veut rester Canadien français. Il faut contribuer à notre culture, ou elle disparaîtra. L'empire romain a tombé parce que le peuple a cessé de l'embellir.

Le Canadien français a une mission bien spéciale — il faut faire une décision. Si l'on désire rester Canadien français, il faut contribuer quelque chose. Section 203 de l'Acte Scolaire — Il faut que le français soit enseigné comme un sujet.

Première phase de l'enfant — la maison affecte le développement de l'enfant. Deuxièmement, le jeu, dépendant où l'enfant est élevé; en ville, l'Anglais, la télévision; en campagne, les petits frères et petites soeurs qui vont à l'école parlent en anglais aux plus petits.

Troisièmement — l'école englobe les deux premières phases — l'enfant apprend à exprimer ses sentiments, à lire, à être fier de ses ancêtres. Le système d'éducation de la Saskatchewan est basé sur la philosophie de Dewey.

Conclusion: Il faut faire sauter la loi. Ceci est une réalité immédiate. Il faut avoir accès aux institutions sociales, économiques, politiques. Nous avons assez d'autorité dans les institutions locales. Nos institutions sociales sont maintenues par nos paroisses — en dehors de là il y en a très peu.

Les Canadiens français devraient avoir une chorale, des soirées folkloriques. Le Collège Mathieu de Gravelbourg seul possède une chorale. Nous devrions avoir le contrôle de nos institutions éducationnelles, les écoles. Les activités sociales peuvent être en français. Allons de l'avant, aimons ce que nous avons! Il n'y a pas d'espoir pour amélioration de la situation à moins que les gens de la province aillent de l'avant. Il faut avoir des demandes au niveau local, il faut exiger. Il faut établir un système, menacer de faire de la publicité.

Suivit la discussion: M. Emile Préfontaine demanda comment il faudrait s'y prendre pour se centraliser en suivant la loi.

Maître Marcel Préfontaine dit qu'il y a possibilité. Il faudrait des amendements pour la formation d'un district scolaire, le contrôle des taxes. Ce genre d'enseignement aux enfants forcerait une commission scolaire à posséder des professeurs qui donneraient une éducation française aux enfants. M. Raymond Caron, professeur de St-Denis, dirigea le chant de groupe "Marie Madeleine" et un chant latin qui égaya la foule.

Il nous parla ensuite de l'histoire de notre culture, ses implications en 1965.

En 1875, fondation d'un conseil législatif. Un grand commissaire avait pouvoir. Il y avait entière liberté en fait de religion et langue française en territoire du Nord-Ouest.

1869: il faut payer des taxes — 1884, organisation d'enseignement-conseil d'instruction publique — un Catholique ou un Protestant avait pouvoir égal. — 1888, cours primaire obligatoire en anglais — 1885, un seul conseil — deux représentants de la minorité.

Les années qui suivent, encore une perte de droits pour la population française. Une heure de français dans l'école primaire est tolérée. — 1901, loi scolaire, école séparée pour minorité locale. — 1903, français renvoyé à la dernière demi-heure de la journée, où déjà il y avait de la religion. — 1905, Sir Wilfrid Laurier au pouvoir. L'article 16 assurait aux minorités les mêmes droits que la majorité. Il y a retour à l'esprit de tolérance, mais opposition à l'article. Laurier est obligé de faire des concessions. Les catholiques, en minorité, ont le droit d'avoir des écoles séparées et neuf districts sont formés.

Sir Walter Scott est en faveur des écoles séparées. Pour la première année l'on permet le français en entier où la commission scolaire le demande. Pour les autres écoliers une heure de français par jour. — 1918, abolition de l'enseignement de toute autre langue que l'anglais. — 1921, offensive contre tout emblème religieux, contre la présence des religieuses dans les écoles publiques. — 1929, campagne anti-catholique et française. Le gouvernement Anderson ne permet pas de professeurs du Québec — suppression de tout emblème religieux — pas de congé aux jours des fêtes religieuses.

L'article 203 est le résultat du gouvernement Anderson — 1940, établissement des grandes unités scolaires. Il y a moins de possibilité de former des écoles séparées — 1964, environ 20 pour cent de la population française étudie le français.

M. l'abbé André Poillièvre demanda à l'assemblée de regarder la situation telle qu'elle existe — situation de la population canadienne-française des trois paroisses.

L'on se groupa en forum pour exprimer chacun son opinion sur cinq questions:

1ère — Qu'entendons-nous par école bilingue?

Résumé des différents groupes — premièrement, Catholique — une école de ce genre devrait développer des élèves capables de s'exprimer et d'écrire à la perfection en français aussi bien qu'en anglais. L'enseignement de l'histoire sans discrimination, les examens préparés par le département d'éducation.

2e — La situation scolaire et bilingue de Prud'homme est-elle satisfaisante?

Satisfaisante suivant nos conditions, étant une école mixte. Le français de l'A.C.F.C. donne crédit pour les 11e et 12e années — première année universitaire. Cette année il y a catéchisme seulement trois fois par semaine pour les années supérieures. La majorité des commissaires ne sont pas sympathiques à nos désirs. Ecole séparée de Vonda, trop de grades pour chaque institutrice — les taxes ne vont pas toutes à l'école séparée.

Il y a danger que l'école supérieure de Prud'homme aille à Cudworth. Vonda est trop près d'Aberdeen. Les frais d'enseignement très élevés ont aidé les élèves pensionnaires à discontinuer leurs études secondaires à Prud'homme.

3e — Quels sont les dangers à venir pour l'école de Prud'homme, école supérieure?

Il y a manque d'élèves. Les écoles secondaires ne pourront pas subsister à moins de 75 élèves.

A Prud'homme, il y a cette année 54 élèves pour quatre professeurs. Le minimum est de 50. Il faudrait combiner deux années et avoir un professeur de moins.

A Vonda et à St-Denis, il y a aussi danger de ne pas avoir suffisamment d'élèves à l'école secondaire. Les écoles sont vieilles et petites. Il faut des écoles modernes.

4e — La centralisation des trois écoles serait-elle la réponse à nos problèmes?

Nous aurions un plus haut standard d'éducation, mais il y a le problème de la distance. Quelques-uns veulent la centralisation pour toutes les années. Ce qui serait une réponse à nos problèmes. Si l'on ne s'entend pas, tout disparaîtra. Ceci soulèverait d'autres problèmes. Plusieurs ne veulent pas de centralisation pour les années élémentaires.

5e — Pensez-vous qu'une telle entreprise est réalisable.

Il faudrait bien étudier la question vis-à-vis l'avenir de nos enfants. L'on suggéra la formation d'un comité pour étudier le problème. Il y aurait plus de vie sociale parmi les Canadiens français. Il devrait y avoir un vote secret pour connaître l'opinion générale des gens.

Avec la bonne volonté de chacun on peut avoir mieux qu'à présent. Il faudra posséder un esprit de charité, de coopération et de sacrifice, et aussi une grande conviction de la valeur de l'entreprise.

Suivit une période de questions:

Où serait l'école centrale?

Les gens de St-Denis disent que la centralisation serait bienvenue chez eux, mais n'ont rien à offrir pour le moment; ils n'ont pas d'école secondaire.

M. Hervé Loiselle exprima l'opinion que l'unité de Wakaw serait plus portée à être sympathique à notre cause, ayant beaucoup plus de catholiques que celle de Saskatoon est. M. Emile Préfontaine dit que la loi scolaire ne permettra pas à Prud'homme de se joindre à l'unité de Saskatoon est.

Il fut proposé par M. Pion de former un comité qui étudierait la question de centralisation dans chacune des paroisses, lesquelles se rencontreront ensuite pour continuer l'étude.

Appuyé par M. Hervé Loiselle et proposé par Mme Charles Hannotte de choisir des personnes compétentes pour étudier la question. Il fut suggéré que les personnes nommées pour organiser le congrès étaient très qualifiées en ce sens.

A la demande de M. Emile, la majorité de l'assemblée répond qu'elle désirait continuer l'étude sur la centralisation.

Proposé par M. Denis que trois personnes de chaque paroisse fassent cette étude. Appuyé par M. Adrien Loiselle. Nous devrions envoyer une motion au département demandant la télévision française. Une religieuse — que l'Acte 203 soit amendé. M. L. Hounjet suggéra qu'un vote soit pris pour déterminer l'idée des contribuables. M. Denis dit: "Il faut que le monde réfléchisse".

M. Raymond Marcotte félicita tous les présents pour ce congrès magnifiquement réussi. Il dit qu'on devrait demander un expert pour étudier et approfondir avant de décider — étudier pour le bien commun.

Proposé par Mme Philippe Rivard de demander à l'A.C.F.C. de nommer un inspecteur de français, et appuyé par Mme Marie Hannotte.

Mère Marie-Antoinette dit que M. Pinsonneault avait promis, au congrès provincial de l'A.F.C.I.S. à Gravelbourg, qu'il y aurait un inspecteur avant la fin de l'année.

Conclusion — M. l'abbé Carrier félicita tous et chacun pour cette réunion formidable, éveillée, remplie d'immenses renseignements et de réflexion.

Cette réunion est un grand pas de collaboration. L'on devrait étudier ce que l'on a en commun.

Quels sont les buts que l'on veut atteindre? Si l'on pouvait toujours s'entendre comme cela, dit-il! La soirée se termina par le chant "Bonsoir mes amis, bonsoir".

Sécurité familiale

Joyeux anniversaires

Le 12 décembre, André Rondeau, Willow-Bunch; le 13 décembre, Marcel Gaucher, Gravelbourg; le 14 décembre, Wilfrid Bilodeau, Saskatoon; le 15 décembre, Adéodat Lepage, Debden; le 16 décembre, Mlle Madeleine Caron, Regina; le 17 décembre, François Prévost, St-Front; le 18 décembre, Lionel Bourgeois, Gravelbourg, et Jules Delanoy, Radville.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Harvey Beaudin et leurs enfants, de Montmartre, passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme M. McLean, de Vandura.

M. Vernon Lamontagne, accompagné de son ami, M. Ernest Jacques, est allé aux Etats-Unis où il visita des parents et amis.

M. et Mme André Baudu et leurs enfants sont allés visiter leurs parents à Norwood et leurs oncle et tante, cousins et cousines, M. et Mme Marcel Zébière, M. et Mme Rosaire Peloquin, et Mme Gariépy et plusieurs amis, à St-Boniface.

M. et Mme Robert Jacques, accompagnés de leur mère, Mme G. Zébière, allèrent visiter leurs enfants, M. et Mme Walter Wyporowich, et leur famille, à Woodsworth.

Duck Lake

Décès de M. Adjutor-E. Gagnon

Le jeudi 25 novembre est décédé subitement à sa résidence, M. Adjutor-Elie Gagnon, à l'âge de 75 ans.

Le service fut chanté le 29 novembre, en l'église du St-Sacrement, par M. l'abbé R. Gaudet.

M. Gagnon naquit à St-Etienne de Malbaie, P.Q. Il fut combattant à la première grande guerre et vint dans le district de Duck Lake en 1918. Il se retira au village il y a quelque 15 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie (née Pelletier), trois fils, Arsène, de Duck Lake, Lucien, de Wells, C.-B., et Ovide, de Quesnel, C.-B.; sept filles, Mmes A. Gobeil, (Emilie) et A. Pellerin (Elaine), d'Albertville, E. Perret (Marie-Anna), de Swift Current, J. Pellerin (Bernadette) et R. Paulhus (Lucille), de Prince-Albert, R. Dumont (Simone), de Duck Lake, et E. Berger (Gertrude), de Butte Centrale; 48 petits-enfants; trois arrière-petits-enfants et deux frères, Ovila et Liguori, de Québec.

Les porteurs étaient six gendres du défunt, MM. John Pellerin, Ed. Berger, Ronald Dumont, Raphaël Paulhus, Arthur Pellerin et Armand Gobeil. MM. Denis Gobeil et Alex. Dumont agissaient comme huissiers et MM. Denis Gagnon et Laurent Pellerin portaient les fleurs.

La chorale de Duck Lake, assistée de MM. les abbés G. Pelletier, de Domremy, et G. Pouliot, de St-Louis, sous la direction de M. l'abbé G. Lachance, d'Albertville, fit les frais du chant.

Des prières, dirigées par M. l'abbé J.-M. Boutin furent récitées le 27 novembre, en la chapelle funéraire MacKenzie, ainsi que le dimanche soir, en l'église paroissiale. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de Duck Lake. La Maison Funéraire MacKenzie (W. T. Beaton, H. J. Jordan) avait charge des arrangements.

Réunion générale à Saskatoon des professeurs de français

SASKATOON — La section II de la "Saskatchewan Teachers' Federation", mieux connue sous le vocable de "Saskatchewan Association of Teachers of French" (L'Association des professeurs de français de la Saskatchewan) s'est réunie au "Walter Murray Collegiate" de Saskatoon, le samedi 27 novembre, en congrès général. Plus de soixante invités, professeurs, instituteurs et institutrices de la province s'enregistrèrent et assistèrent aux délibérations.

M. le professeur Ridgeway, directeur des études de français, Université de Saskatchewan, campus de Saskatoon, était le conférencier invité.

Il se défendit de vouloir interpréter la politique et l'opinion des dirigeants de l'université, car ses propos étaient les siens seulement. Toutefois, il fut d'avis que la formation d'une association de professeurs de français, lesquels devant enseigner une langue seconde aux anglophones de la province, est une nécessité attendue depuis longtemps.

M. Ridgeway n'est pas d'avis que l'on puisse espérer enseigner le français par le truchement de machines, tout en se préoccupant peu des compétences du professeur. D'un autre côté, pour réussir dans l'enseignement des langues, il est essentiel que le professeur soit lui-même "motivé" et enthousiaste; autrement il serait presque impossible de pousser les étudiants à entreprendre l'étude des langues, et à aimer une telle étude.

Parmi les personnalités qui assistaient au congrès, on remarquait la présence de plusieurs éducateurs bien connus de la province, dont la Rév. Sr Majella, N.D.C., institutrice à Ferland et membre du comité permanent de l'enseignement de l'A.C.F.C., les RR. PP. B. Paris, O.M.I., professeur au collège pédagogique de l'Université de Saskatchewan, campus de Regina, M. Charest, O.M.I., professeur du cours "Voix et Images de France" au Collège Mathieu de Gravelbourg, Mme Albert Dubé, institutrice à l'école St-Joseph de Regina, M. l'abbé Jean Papen, président de l'Association Franco-Canadienne des Instituteurs de la Saskatchewan, le R. P. A. Piché, O.M.I., doyen des études au Collège Mathieu de Gravelbourg, et M. Lucien Pétry, professeur de français au Sheldon-Williams Collegiate de Regina.

Ont été élus à l'Exécutif pour l'année 1965-66: président, D. Favreau; vice-président, Lucien Pétry; secrétaire, M. Coffey; trésorière, Mme Walker.

M. Ernest Pelletier, de Meadow Lake, est décédé le 27 novembre

MEADOW LAKE — Le samedi 27 novembre s'éteignait, à l'hôpital de Meadow Lake, M. Ernest Pelletier, après une longue maladie endurée avec résignation. Il était bien préparé à la mort et avait reçu les derniers sacrements.

M. Pelletier naquit à Thorne, Dakota Nord, en 1897. En 1904, il déménageait à Coderre, avec ses parents. En 1928 il prenait pour épouse Mlle Georgette Gingras et en 1931 tous deux s'installaient à Meadow Lake, où ils ont toujours demeuré.

Le service fut chanté le mardi 30 novembre par le R. P. Jules St-Pierre, O.M.I., de North Battleford. Mme S. Weber touchait l'orgue et le chant fut rendu par le R. P. D. Lafrance, curé, aidé de quelques dames.

Les porteurs étaient MM. Léo et Maurice Lussier, Hans Alger, Jimmy Evans, Paul Leboeuf et Jos. Harbor.

Après le service, un goûter fut servi chez Mme Léo Lussier, amie de la famille, aidée de Mme H. Algers.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Georgette; un fils, Roméo, de North Battleford; une fille, Anita, de St-Boniface; trois petits-enfants; cinq frères, Victor, Armand, Lucien, Eugène et Féréol; deux soeurs, Mme Bob Benison (Juliette), et Antoinette, de St-Boniface.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles, trois frères de M. Pelletier, Victor, Armand et Lucien, ainsi qu'une soeur et un beau-frère de Mme Pelletier, M. et Mme Emile Gaucher; un frère, M. Donat Gingras, de St-Boniface; un neveu, Alix Gaucher; et Mme Alcide Dupuis, de Aldergrove, C.-B.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Mme Pelletier tient à remercier tout ceux qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre, à l'occasion du décès de son époux, M. E. Pelletier, ainsi que les Dames qui ont servi un goûter après le service.

Çà et là

Mme Jean Cheze est revenue après avoir été visité ses nièces, à Laronge et Hudson Bay.

L'assemblée de L'A.C.F.C. eut lieu chez M. Régis Charpentier où quelques vues animées furent présentées. Après les discussions, un goûter fut servi pour terminer l'assemblée.

La Journée de l'ACFC Léoville

$20: Les Filles de la Providence.

$5: Paul-E. Ruel, Adjutor Laventure, L. Apchin, Edgar Laventure, Gédéon Chalifour, Edmond Henri, Paul E. Lepage et Robert Chalifour.

$3: Mme N. Parent, Mme Flore Paquette, Roméo Laberge et Paul Fréchette.

$2: Albert Crossland, Léo Poulin, Gérard Pelletier, Joseph Charbonneau, Raymond Henri, Alphonse Laventure, Léo Paquette, Rock Paquette, Mike Kuzyk, Armand Chicoine, Mme J. Poilièvre, Normand Lafond, Fred Bruneau, Oscar Henri, Fernand Henri, Roger Denis, Clarence Charbonneau, Louis Denis, Alphonse Orieux, Gérard Rivet.

$1: Edward Samson, L. Lambert, Louis Orieux, Paul Michaud, Joseph Lalonde, A. Greending, Antonio Rivet, Nap. Laventure, Gérard et Roland Bruneau, François Brin, Mme Marie Lavoie, Robert Fournier, Mme V. Chabot, Mme M. Moisin, J. B. Boire, Michel Polard, Mme L. Lecore, Albert Laventure, Lyna Gross, Lucien Lafond, Georges Tétreault, Wilfrid Samson et Jules Chalifour.

.50: Mme O. Laventure, Norbert Laventure, Gérard Fréchette et Fred Morin.

.25: J. B. Rochleau.

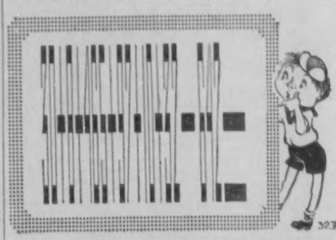
Totale de la souscription de la paroisse de Léoville: $138.25.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Si tu prétends servir le Seigneur, prépare-toi à l'épreuve. Fais-toi un coeur droit, arme-toi de courage, ne te laisse pas entraîner, au temps de l'adversité. (Eccli 2, 1-2)



Voici un problème en écriture secrète! Mais je suis sûr que vous réussirez bien à le résoudre! Solution: Découpez le dessin et tenez-le horizontalement très près de vos yeux. Ça y est? Vous l'avez trouvé? Oui, en effet, la somme est O!



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!







Les petits du pingouin (alca torda) sont insatiables. Bien qu'ils appartiennent à la famille des oiseaux aquatiques, ils craignent l'eau. Ils naissent sur la terre ferme. Leurs parents y construisent des nids de forme rudimentaire: un trou entouré de pierres bien choisies, voire jolies, au point que d'autres pingouins essayent de s'en emparer. Le nid n'est pas bien douillet, le sol est froid et dur. Mais la nature a prévu une couverture de duvet pour les petits. Ils poussent vite et les parents vont et viennent sans cesse afin d'apporter la nourriture indispensable. Les petits mettent deux mois environ à grandir — au bout de ce temps ils sont gros et gras, ils le paraissent encore davantage dans leur "pelisse". Les parents ont mauvaise mine, ils ont perdu du poids — le contraste est tant soit peu tragicomique.

Les parents n'ignorent pas que la pêche marine présente des dangers pour les jeunes pingouins. Ils veillent à ce que les jeunes adolescents, désireux déjà d'indépendance, se réunissent en groupes surveillés par les membres de la proche famille: oncles et tantes. Les pères et les mères partent à la chasse, les jeunes reçoivent d'excellents soins dans cette "crèche". Les parents attirent les petits dans l'eau à partir du moment seulement où ceux-ci ont perdu leur duvet.

Dès lors ils se trouvent en possession des moignons qui leur permettent de "ramer". Il faudra faire emploi d'une force de persuasion toute particulière, car les fils et les filles dûment équipés pour les exploits de navigation ne manifestent aucune attirance pour l'eau.

Bulletin de la Banque Canadienne Nationale

L'ADOPTION

Sommaire

L'enfance sans famille, qu'il s'agisse d'orphelins ou d'enfants naturels, constitue un problème social qui engage toute la communauté.

Lorsqu'une mère naturelle abandonne son enfant, c'est la société qui prend à charge ce dernier. Il est le plus souvent confié à une crèche. S'il demeure dans une institution, le risque est grand qu'il devienne plus tard un être mal adapté, un sujet perdu pour la société. Même s'il reçoit à la crèche tous les soins physiques, il lui manquera toujours l'essentiel pour atteindre un juste équilibre à tous les points de vue: affectif, intellectuel et social.

L'adoption peut résoudre en partie le problème de l'enfance abandonnée, du moins en ce qui concerne les enfants adoptables. Car adopter un enfant, c'est lui créer une famille, c'est lui donner l'amour et l'attention dont il a besoin pour s'épanouir pleinement.

Il y a probablement beaucoup de couples sans enfants ou qui n'en ayant qu'un ou deux pourraient faire d'excellents parents adoptifs. A cause de vieux préjugés ou faute de meilleures connaissances sur l'adoption, ils n'ont jamais pensé à ce qu'ils pourraient offrir de positif à un enfant confiné dans une institution. Ce qu'on exige des adoptants, c'est qu'ils soient en mesure d'offrir un foyer uni, capable d'aimer un enfant, de bien l'éduquer et de lui assurer une certaine sécurité tant au point de vue affectif que financier.

Les parents adoptifs acquièrent légalement les mêmes droits et assument les mêmes devoirs à l'égard d'un enfant adopté que s'il s'agissait d'un enfant né de leur union.

Il y a beaucoup d'enfants à adopter. Il est important que chacun trouve des parents. Même si les demandes sont nombreuses (en 1964, la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance a autorisé 1,068 adoptions), elles ne suffisent pas à répondre à tous les besoins.

Nous traversons actuellement une période d'évolution rapide au Québec. Des idées nouvelles s'infiltrent. On approfondit, on repense les valeurs sociales et religieuses. Cela amène des bouleversements sociaux de tous genres: grèves nombreuses, conceptions différentes de la liberté, remise en valeur de l'autorité.

Il existe toutefois un problème social qui ne semble rien perdre de son intensité: c'est celui de l'enfance illégitime. La maternité hors mariage, loin de décroître, touche maintenant une partie de la population beaucoup plus jeune. En juillet dernier, à l'hôpital de la Miséricorde, il est né 152 enfants illégitimes. Certains de ces enfants, certes, sont gardés par les parents naturels ou du moins par la mère, mais un grand nombre d'autres demeurent en quête d'adoption. C'est la société qui devient alors responsable d'eux et son devoir est de pourvoir à leurs besoins.

La société en général ne facilite pas à la mère naturelle la garde de son enfant. Dans la plupart des pays occidentaux, elle est considérée comme un être en marge de la société. Il lui est souvent impossible de procurer à l'enfant l'affection et les soins matériels propres à son épanouissement. Dans bien des cas, la fille-mère subit des pressions sociales ou familiales qui l'empêchent d'assumer ses responsabilités. C'est ordinairement en vue du bien-être de l'enfant et afin de lui assurer une existence normale qu'elle renonce à ses droits en faveur de la société. La mère qui se sépare ainsi de son enfant, dans le but de le faire adopter, fait preuve de sagesse. Elle a porté son enfant neuf mois et subi toutes sortes de difficultés physiques, de contraintes psychologiques et morales. Ce n'est pas sans regret, certes, qu'elle consent à l'abandonner, même s'il y va du bien de l'enfant. C'est à ce moment que l'adoption entre en cause.

Bref historique

L'adoption n'est pas un fait nouveau. Elle remonte aux époques les plus anciennes. De tout temps, il y a eu des orphelins et des enfants abandonnés. La Bible ne nous conte-t-elle pas l'histoire de Moïse déposé sur les eaux du Nil par sa mère qui craignait de le voir périr par ordre du Pharaon et que la fille de ce dernier recueille et adopte.

Certes l'adoption a revêtu diverses formes à travers les âges et les motifs qui incitaient à adopter un enfant n'étaient pas toujours fondés sur le bien-être de celui-ci. L'adoption avait souvent pour objet de perpétuer la famille, de léguer un héritage, de désigner un successeur politique, comme chez les Romains, ou tout simplement d'acquérir un esclave ou un serviteur.

Aujourd'hui, l'adoption est sanctionnée par des lois précises. Elle consiste, avant tout, à donner à un enfant abandonné de vrais parents.

Qui adopte-t-on?

On l'a dit: "De tous les maux qui peuvent atteindre un enfant, la privation d'un foyer chaleureux est sûrement le plus redoutable". Une tristesse, un serrement de gorge s'emparent de toute femme qui entre dans une salle de crèche où une quinzaine de petits abandonnés, à frimousses intelligentes, lui tendent tous les bras parce qu'ils voient en elle une mère. C'est à qui attirera son attention et gagnera ses grâces.

Les enfants qui peuplent les crèches ne sont pas tous destinés à l'adoption. D'aucuns reviendront à leur propre mère. D'autres sont physiologiquement handicapés. D'autres, enfin, sont des enfants nés de foyers, hélas, désunis. Mais l'adoption reste, de toute évidence, la solution idéale pour tous les autres.

(à suivre)

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Aide-mémoire

La veille de Noël et les quelques soirées précédentes sont traditionnellement réservées à la décoration de l'arbre de Noël. Comme les arbres résineux ou conifères se dessèchent rapidement et deviennent très inflammables, il ne devraient être introduits dans la maison que le plus tard possible. Les ampoules électriques utilisées comme décoration peuvent réchauffer suffisamment le feuillage pour provoquer l'incendie de l'arbre, qui devient la proie des flammes en quelques secondes.

Lorsque vous installer votre arbre dans la maison, enlevez alors les brindilles de la partie inférieure du tronc et sciez un ou deux pouces du pied de l'arbre en diagonale; immergez ensuite le pied dans un seau ou bocal plein d'eau. Cela permettra de conserver l'humidité de l'arbre.

Si vous sortez de la maison, veillez à ce que les ampoules électriques soient éteintes. Si les fils électrique ne sont pas neufs, faites-les vérifier par votre électricien qui remplacera les morceaux usés et les douilles endommagées.

✦ ❊ ✦

Le jus de citron avec de l'huile végétale est bien préférable au vinaigre pour assaisonner la salade — il faut mettre parts égales.

✦ ❊ ✦

— Qu'est-ce que c'est qu'un intellectuel? demandait-on à un Américain.

— C'est un monsieur qui entre dans une bibliothèque même quand il ne pleut pas.

✦ ❊ ✦

Quand l'argenterie perd son éclat, frottez-la avec un morceau de patate enduit de bicarbonate de soude.

✦ ❊ ✦

Si la colle devient épaisse, diluez-la avec du vinaigre. On peut aussi employer le vinaigre pour empêcher la colle de durcir.

✦ ❊ ✦

Les rubans et les dentelles n'auront pas besoin d'être repassés si vous les faites sécher à plat en les roulant autour d'une bouteille propre.

✦ ❊ ✦

Chaque année, pour son anniversaire, Churchill était assiégé par les journalistes et les photographes. Un jour, fêtant les 85 ans de l'homme d'Etat, un très jeune photographe s'écria:

— Sir, j'espère bien vous photographier le jour de vos 100 ans!

— Et pourquoi pas, répliqua Churchill, vous me paraissez en bonne santé!

✦ ❊ ✦

Après vous être servie de vos gants de caoutchouc, pour le ménage, lavez-les, asséchez-les et saupoudrez du talc à l'intérieur pour les empêcher de coller. Gardez-les aussi dans un endroit frais et sec.

✦ ❊ ✦

Mieux vaut un homme qui cache sa folie qu'un homme qui cache sa sagesse.

L'Ecclésiastique.

✦ ❊ ✦

Graissez le fond et les bords du plat dans lequel vous faites cuire du lait; de cette façon le lait ne s'attachera pas au plat.

✦ ❊ ✦

Un linge à épousseter trempé dans une eau savonneuse et passé à l'essoreuse, donnera un meilleur époussetage.

✦ ❊ ✦

Un énorme paquebot fait naufrage.

Une bande de requins tourne autour en attendant le festin, et une mère requin dit à son fils:

— Et surtout n'oublie pas la loi de la mer: les femmes et les enfants d'abord.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Couper les prix.

Ce qu'on doit dire: Réduire, abaisser les prix.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.



Les poupées et animaux rembourrés font la joie des tout-petits et sont des cadeaux de Noël faciles à faire à la maison. Jeanne Blanchard créa ceux-ci à l'aide de tissu coton Tex-Made et nous dit qu'il n'en coûte que le temps et le patron qui facilitera votre travail.

Confectionnez des cadeaux de Noël attrayants et coûtant une bagatelle

MONTREAL — Des cadeaux de Noël parfaits, attrayants, utiles et qui ont de l'originalité tout en coûtant une bagatelle, sont à votre portée dans votre panier à couture, dit Jeanne Blanchard, conseillère en mode et décoration Tex-Made.

Toute femme qui fait sa couture possède sûrement le matériel nécessaire pour confectionner quantité de poupées et d'animaux rembourrés qui sauraient plaire aux enfants les plus difficiles. Selon Mlle Blanchard, tout ce qu'il faut est un peu de temps, quelques retailles de coton de couleurs vives, des vieux bas pour le rembourrage et, afin de faciliter le travail, quelques patrons ravissants disponibles sur le marché.

A l'aide de tissus de coton uni et imprimé Tex-Made, elle créa plusieurs poupées et animaux-jouets afin de prouver ce qu'elle avançait. La fabrication est facile, dit-elle. Pour confectionner le corps des poupées, il suffit d'utiliser du "broadcloth" uni de teintes pâles telles que rose et blanc-huitre. Les toilettes comprenant robes, tabliers, jupes et chapeaux furent confectionnées dans une variété d'imprimés joliment garnis de rubans et bordures.

Les cheveux d'apparence assez réelle furent confectionnés à l'aide d'effilures et les joyeux minois pleins d'originalité furent le résultat de simples points de broderie. Les broderies suggérées par les patrons peuvent être exécutées à la machine à coudre.

Les douillets animaux, petits et gros, ont été confectionnés à l'aide de coton imprimé et "broadcloth" de toutes sortes et garnis à l'encolure de ruban aux teintes vives; le nez est appliqué et les moustaches sont brodées. Et bien sûr, ils sont tous entièrement lavables. Mlle Blanchard dit que les chatons, les lapins, les chiens et autres animaux, jouets favoris des petits à l'heure du dodo, doivent être lavables. Si vous n'avez pas suffisamment de vieux bas, elle conseille d'employer un rembourrage synthétique.

Pourquoi chercher ailleurs?

De nos quatre saisons un charme se dégage.
En hiver, c'est la neige qui tous les ans s'engage
A protéger longtemps le repos de la terre.
Elle garde les racines, demain, fleurs du parterre,
Conserve la semence d'où naîtra la moisson,
Nous donne la promesse de toute floraison.
Tous les palmiers géants n'ont pas la majesté
Des grands érables verts, parure de nos étés,
Qui revêtent à l'automne des teintes mordorées.
Les parfums d'Orient ne sauraient remplacer
L'arôme des sapins; et leurs branches élancées,
Qui ploient sous les diamants, sont pour tous les enfants
Porteuses de bonheur. Nos souvenirs d'antan
En ont fait un symbole de nos joies les plus pures.
On vante les contrées où la vie est moins dure,
Le climat moins sévère des régions tropicales,
Mais ils n'auront jamais nos aurores boréales!

M...

Billet du jeudi

Mme de Ségur ou Sophie, née Rostopchine

La comtesse de Ségur aura été unique dans la littérature française, même mondiale, et il paraît peu probable qu'elle soit jamais détrônée dans le monde des enfants.

Cela est d'autant plus étonnant qu'elle n'est pas Française, mais Russe.

Née Sophie Rostopchine, elle était fille de ce général Rostopchine, gouverneur de Moscou, qui incendia la ville en 1812 pour que Napoléon 1er ne pût s'en emparer, et précipita la retraite de la Grande armée.

L'incendie de Moscou, de sa banlieue et des établissements ruraux du voisinage, dura quinze jours.

Incapable de ravitailler ses troupes, l'Empereur retourna sur ses pas avec ses hommes, qui souffrirent mille morts dans les steppes enneigées et glaciales du pays qu'il voulait prendre, mais qui le prit.

Favori du tsar Paul 1er, puis d'Alexandre 1er, le comte Féodor Vassilievitch Rostopchine fit mettre le feu à son propre château pour qu'on ne l'accusât point de s'épargner lui-même.

Six ans plus tard, il se vengea de Napoléon en allant vivre en France, qui n'y était plus.

Il s'installa à Paris avec les siens et y mena grand train, son immense fortune le permettant.

Sophie avait dix-huit ans et elle connut peu après le comte de Ségur, qui l'épousa.

Son mari appartenait à l'une des plus célèbres familles de France, dont plusieurs membres se distinguèrent dans les armes et les lettres.

Rappelons le comte Henri-François, qui vécut de 1689 à 1751, fut général, combattit en Italie, Bavière, Autriche; le marquis Philippe-Henri, maréchal de France (1783); le vicomte Joseph-Alexandre-Pierre, qui quitta l'armée pour se consacrer à la littérature (1756-1805); le comte Louis-Philippe (1753-1830), diplomate et historien; le maréchal Paul-Philippe (1780-1873, général sous le premier Empire, qui prit part à la campagne de Russie et la raconta dans un livre resté célèbre.

Il arriva que la nouvelle Madame de Ségur, n'aimant pas la vie de salon à Paris, se réfugia bientôt à la campagne, son père lui ayant offert le château des Nouettes en Normandie, près de Laigle.

Elle y éleva sept de ses huit enfants, l'autre étant mort en bas âge.

On compte parmi eux Mgr de Ségur l'éminent prélat, et l'historien A. de Ségur.

Deux événements récents ramènent la comtesse de Ségur au plan de l'actualité: le 90e anniversaire de sa mort, il y a environ un an, et la publication du livre de Claude Meillan: **Sophie, née Rostopchine.**

Destiné aux enfants, cet ouvrage intéresse aussi les grandes personnes, du fait que l'histoire de l'écrivain ressemble de près à celles qu'elle coucha sur papier.

Au vrai, la comtesse n'a jamais cessé de se raconter dans ses livres, où l'on trouve de nombreux éléments de sa biographie.

On sait que ses premiers récits, où elle mettait beaucoup d'elle-même et de son monde, étaient destinés à amuser ses deux petites-filles, Camille et Madeleine de Malaret, dont le père avait été nommé secrétaire d'ambassade à Londres.

Louis Veuillot, intime de la famille, lut un jour les contes de la grand-mère et les présenta à Hachette, qui publia.

Ce fut un succès immédiat, et dès lors commença l'éblouissante carrière de la comtesse de Ségur, qui devint en quelque sorte la grand-mère de tous les enfants du monde.

Souvent imitée, celle-ci n'a jamais été égalée.

Ce qui tient à la puissante humanité de ses types: Gribouille, le général Dourakine, Mme Mac Miche et cette Sophie dont elle narre avec tant d'émotion les innombrables malheurs.

L'ILLETTRE.

Un groupe américain a proposé lors du récent congrès du district no 6 de B'nai B'rith à Chicago un projet intéressant à l'occasion du centenaire du Canada. Ce sera un témoignage de l'intérêt que manifestent à l'endroit de l'anniversaire de la Confédération les 48,000 membres du B'nai B'rith qui demeurent dans les huit états de l'Ouest central et dans les quatre provinces des Prairies et qui constituent la Grande loge du district 6. Un comité spécial s'occupe du projet qui comprendra vraisemblablement une exposition ambulante des "canadiana" tirés des archives de la Loge suprême de B'nai B'rith à Washington. La collection sera exposée à divers endroits au Canada en 1967.



Q. — J'ai terminé ma douzième année scolaire en juin et je voulais m'inscrire à la faculté des beaux arts à l'université. Malheureusement, j'ai passé presque tout l'été malade et n'ai pu commencer ces cours, ni même me déplacer pour prendre les renseignements nécessaires. Croyez-vous qu'il soit trop tard pour essayer d'entrer à cette faculté après Noël? Je ne voudrais pas perdre toute une année. Où devrais-je m'adresser ou écrire pour obtenir les informations requises? Merci. — **Artiste en herbe.**

R. — Il se peut que vous puissiez étudier certains sujets pendant le second semestre universitaire, quitte à prendre les sujets manqués au début pendant les cours d'été. Afin de vous renseigner complètement, présentez-vous, ou écrivez au bureau des inscriptions de votre université (Registrar's Office). Je suis certaine qu'on fera tout pour vous faciliter l'entrée dans le plus bref délai. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Je voudrais devenir dessinateur en mécanique. On me dit que les cours se donnent au Manitoba, sans doute à Winnipeg. Où pourrais-je obtenir les renseignements nécessaires? Je terminerai ma onzième année en juin prochain. Même si je suis un garçon, je lis assidûment votre courrier et il m'intéresse beaucoup. J'oubliais de vous dire que mon rêve était de devenir architecte, mais que je n'ai pas les moyens d'entreprendre des études si longues et si coûteuses. Merci. — **Faute de mieux.**

R. — Ne pourriez-vous pas obtenir les renseignements que vous désirez en vous adressant au principal de votre institut collégial, ou même à l'inspecteur responsable de votre région? Si ces deux personnes ne peuvent vous informer, écrivez directement au ministère de l'Education du Manitoba et on vous donnera tous les détails qu'il vous faut. Je crois qu'on offre des cours de ce genre à la Technical Vocational School, ainsi qu'au Manitoba Institute of Technology. Il faudrait tout de même que vous vérifiiez auprès des autorités provinciales. Au cours des démarches que vous ferez, pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour demander s'il n'y a pas de bourses offertes aux étudiants méritants dont les moyens ne leur permettent pas de poursuivre leurs études en vue de la carrière de leur choix. Je vous félicite de votre ambition et j'espère que vous trouverez moyen de devenir architecte. Sinon, soyez un excellent dessinateur. Il serait bon que vous fassiez toutes vos démarches au plus tôt, car, comme les élèves viennent de partout au Manitoba, les demandes sont trop nombreuses pour qu'on puisse toutes les accepter.

☆ ☆ ☆

Q. — Depuis cinq ans, j'occupe une bonne situation dans une grande entreprise. Je suis fille unique et habite chez mes parents qui sont à l'aise. Il y a au moins trois ans que je songe à la vie religieuse et me propose d'y faire mon entrée au cours de l'année prochaine. Mes parents ne sont pas au courant de ma décision et je sais que lorsqu'ils l'apprendront, ce sera une bataille en règle. J'ai vingt-deux ans et j'ai songé à entrer au noviciat sans dire mot à personne, pour éviter tout malentendu. Qu'en pensez-vous?

Jeannette.

R. — N'allez pas faire cet affront à vos parents, même pour éviter une scène. Si vous désirez entrer en religion, il vous faudra une grande force de caractère pour faire le noviciat, puis vous soumettre aux règlements de la vie religieuse. Commencez donc par avoir le courage de vous expliquer bien calmement avec vos parents. Qui sait, ils vous surprendront peut-être en se montrant heureux de votre choix. Bien entendu, il leur sera pénible de s'habituer à votre absence, mais ils pourront vous visiter assez souvent si vous entrez dans une communauté dont la règle n'est pas trop sévère. De plus, s'ils s'efforcent d'adopter le point de vue spirituel, je crois qu'ils viendront à se réjouir de votre choix. Ce n'est pas dans toutes les familles que le bon Dieu se choisit des recrues, et de nos jours les vocations religieuses sont assez rares. J'espère qu'après avoir bien prié, vous trouverez les paroles affectueuses pour annoncer votre grande nouvelle à vos chers parents. Félicitations et bonne chance.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

NUMERO 35

— Pourquoi es-tu toi-même à Castro Verde et qui t'accompagne?

Manuel reprit:

— Consens à t'allonger à nouveau, à te détendre. Je vais faire les présentations et je t'expliquerai le but de notre randonnée.

— Non, affirma José Augusto, comme en proie au délire. C'est moi qui vais d'abord parler, pendant que tu m'habilleras. Chaque minute perdue compromet la sécurité de M. Lambercy et de Valérie.

"A Sintra, au Guincho, j'ai surpris qu'ils étaient menacés. J'ai empêché que des documents importants aient été volés au professeur, qui m'en est très reconnaissant. Calixte Lambercy est un grand savant atomiste. Il risque, en ce moment, d'être enlevé avec Valérie. Je sais, par maman, qu'ils ont accepté, cet après-midi, une promenade en yacht. Or, j'ai découvert que la propriétaire du bateau n'était rien de moins que l'instigatrice du vol.

"Cette nuit, en quittant Estoril, j'ai évidemment appelé la posada pour recommander à M. Lambercy de décliner l'invitation dangereuse. Hélas, Val et son père avaient quitté Sao Bras pour une excursion et ne devaient rentrer qu'après leur croisière, c'est-à-dire cette nuit. Alors, je n'ai plus hésité, j'ai foncé. Sans cet idiot de lièvre, un lièvre énorme qui s'est jeté sous mes roues, alors que je filais à 130 à l'heure, il est vrai, je serais à Faro, sur le quai à les guetter et je m'opposerais à leur départ avec leurs prétendus amis.

— Tu ne rêves pas? Tu n'es pas victime d'un cauchemar?

— Non, non, il faut partir, hâtons-nous!

Cette conversation avait été tenue en français. Manuel n'avait pas résisté à son ton de conviction et M. Montclar lui-même avait aidé à vêtir et chausser l'éclopé.

M. Montclar s'était nommé et José Augusto l'avait dévisagé, l'esprit visiblement ailleurs, tout à son idée fixe.

Il fallut parlementer avec la directrice de l'hôpital afin de libérer le blessé. Il avait déjà donné des ordres, pour que l'auto démolie fût renvoyée par fer sur Lisbonne et le trio put reprendre la route.

Tant bien que mal, José Augusto se cala à l'arrière. Il grelottait.

— Fais vite, Manuel . . . Ne laissons pas s'échapper nos dernières chances.

— Tu grelottes de fièvre, sans doute. Souffres-tu?

— Je grelotte de crainte d'arriver trop tard. Ma fièvre, c'est mon désir de les sauver.

M. Montclar s'était assis près de lui.

— Cher monsieur, ce que vous nous avez révélé nous inquiète autant que vous. Nous partageons toutes vos craintes. Je me persuade pourtant que le mauvais sort menaçant nos amis sera déjoué.

"Ecoutez-moi! Les révélations que je vais vous faire ne manqueront pas d'adoucir vos transes et de constituer une sorte de gage que tout s'arrangera. C'est la solution à vos problèmes sentimentaux que j'apporte . . ."

La voiture abordait les serras feutrés de cystes et de bruyères, les vallés bourrées de lauriers-roses. Les ânons aux besaces bossuées par le charbon de bois, descendaient en files vers les villes.

M. Montclar ne se préoccupait plus d'admirer le paysage. Il disait comment Alban s'était épris d'Amalia et comment Amalia avait surpris, dans l'arène de Montijo, l'attachement de Valérie pour José Augusto.

— Le Portugal vous a fait jouer, sans que vous vous en doutiez, une pièce bien française, elle est de Marivaux: "La double inconstance". Le dénouement ne peut, en aucune façon, être celui d'un roman de la Série noire. Il ne faut pas l'admettre.

Cependant, le monologue de M. Montclar prodiguait à José Augusto l'oxygène par longues bouffées. Sa poitrine se gonflait, ses yeux brillaient.

Etait-ce possible! Il était victorieux. Il avait eu raison de croire, envers et contre tout, que Valérie lui était destinée. Elle ne feindrait plus l'indifférence, elle ne résisterait plus à son penchant et lui n'aurait plus qu'à ouvrir les bras, pour que, doucement, inviciblement attirée, elle vint s'y blottir.

Les bras . . . ce n'était qu'une image . . . Il jeta un coup d'oeil mauvais à son plâtre. Il n'aurait voulu écouter que le père d'Alban. Hélas! une autre voix s'élevait en lui, celle de l'épouvante!

Et si Valérie et Calixte s'étaient embarqués, qu'adviendrait-il d'eux? Les reverrait-il jamais? Il savait qu'ils étaient en proie à une force hypocrite et sans pitié, qui ne reculait pas devant le crime.

Il savait . . . il savait trop de choses et se retenait pour ne pas gémir, crier sa détresse.

Lorsqu'ils atteignirent le bassin de Faro, il se dressa à l'arrière de la voiture, pour inspecter les quais. Il voyait les barques multicolores, les thoniers, les cargos.

Parmi les mâts, aucun gréement de goélette; parmi les coques, aucune fine carène de yacht.

Un pêcheur ravaudait des filets, au milieu des enfants auxquels il paraissait conter une histoire.

José Augusto l'interpella: avait-il vu un yacht anglais quitter le port? Avait-il vu un vieux monsieur étranger et une belle jeune fille blonde monter à bord?

Oui, le pêcheur avait vu le yacht, les enfants aussi, qui ponctuèrent d'un choeur d'affirmations les réponses de leur ami. Oui, le vieux monsieur étranger et la belle jeune fille blonde étaient montés à bord.

Soudain, le pêcheur se mit debout et, une main abritant ses yeux, scruta l'horizon marin, puis son bras se tendit. Dix bras maigres et cuivrés se tendirent en même temps, pour désigner une voile penchée sur une lamelle d'océan, insérée entre la jetée et le ciel.

— Tenez, vous le voyez encore là-bas, votre yacht.

José Augusto s'effondra sur les coussins du siège arrière, mais, aussitôt, ressurgit, accroché de son seul bras valide à l'épaule de Manuel qu'il secouait.

— Nous ne les abandonnerons pas, nous ne pouvons les abandonner. Il faut fréter un bateau, les suivre. Débrouille-toi, promets n'importe quelle somme à un patron de bâteau de pêche. Promets que, si nous arrivons à serrer de près le yacht qui vient de quitter la doca, nous doublerons la somme. Dis qu'il s'agit d'un pari. Il faut nous approcher d'assez près, pour que les Jenning s'aperçoivent qu'ils sont pistés, surveillés . . . Nous ne les quitterons plus . . . L'inquiétude naitra en eux . . . ils n'oseront plus mettre à exécution, devant témoins, ce projet, dont j'ignore les détails, mais qui est sans nul doute l'enlèvement du professeur. Vite, vite, Manuel . . . "Il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre", celui qui a dit cela le premier n'était pas Portugais, mais il était digne de l'être.

La fébrilité, l'angoisse de José Augusto se faisaient contagieuses. Manuel et M. Montclar se jetèrent hors de la voiture. Le jeune homme aborda le premier patron de barque trouvé le long du quai. Il indiqua la voile qui fuyait, parla d'un pari, proposa un prix, qui, pour une promenade au large de quelques heures, parut plus que satisfaisant.

L'homme au visage dur et aux yeux rieurs accepta le marché. Il alerta les deux matelots de l'équipage en train de dormir sur le pont. Le trio embarqua et le moteur fut mis en marche.

Au-delà des jetées, quand les voiles furent hissées, il leur sembla qu'ils cinglaient, sous le double souffle de l'angoisse et de l'espérance.

• • •

Sir Reginald, mâchoires serrées sur un "brûle-gueule" attisé par le vent, tenait à deux mains la barre.

Valérie, légère, heureuse, se promenait d'un bout à l'autre du yacht, tantôt penchée au-dessus du sillage, tantôt s'érigeant en figure de proue et humant l'air iodé qui la fouettait, en déployant derrière elle comme des pavillons, l'un de neige, l'autre d'or fauve, sa jupe et sa chevelure frémissantes.

Brusquement, elle sentit peser sur elle le regard de Sir Reginald. Elle se retourna pour lui faire don d'un sourire éblouissant et ravi. Elle crut alors lire une telle commisération sur les traits burinés du capitaine, que son sourire se figea.

Déjà, Diana se dressait entre eux, hargneuse, soudain.

— Reginald, si vous contemplez ainsi notre trop belle amie, vous me rendrez jalouse. Donnez le gouvernail à John et descendez avec nous.

Le masque de momie avait repris son impassibilité.

— Le vent fraichit, la mer est assez forte, je dois réduire la voilure. Je vous rejoindrai quand je le pourrai.

Valérie regagna sa chaise longue, près de Calixte. Ils se parlaient de temps à autre et se livraient surtout aux délices de se laisser emporter sur le flot, bercés au franchissement des lames.

Rien ne troubla la parfaite quiétude des Lambercy, jusqu'au diner. Sir Reginald confia la barre à John, après lui avoir donné quelques indications que Valérie ne comprit pas. Elle dit seulement à son hôte:

— Nous continuons à naviguer, cap au sud-ouest, n'est-ce pas, sans dévier d'un pouce.

Il ricana.

— On ne peut rien vous cacher.

— Quand virerons-nous de bord? La brise, qui nous a été favorable jusqu'ici, ne nous facilitera sans doute pas le retour. Mettrons-nous beaucoup plus de temps qu'à l'aller?

— A la mer, impossible d'énoncer de pronostics, rétorqua-t-il sèchement. Tout est à la grâce de Dieu . . . ou au bon plaisir du diable! Vous avez le pied marin, ainsi que votre père, d'ailleurs. Un repas vous attend, maintenant et le mieux sera de lui faire honneur.

Le ton frappa Val et elle considéra Sir Reginald avec une certaine surprise. Il lui sourit, en lui offrant son bras, mais toute son attitude aimable lui parut affectée.

Un soleil rouge illuminait le large avant de disparaitre, les houles se crêtaient de pourpre. Rien à bâbord, rien à tribord, que l'étendue moutonnante avec ses creux sombres.

Valérie se retourna vers la poupe.

— Nous avons distancé toutes les barques parties pour la pêche de nuit. Leurs voiles ne sont plus que des points brillants. Toutes, sauf une qui, vaillamment, a l'air de suivre notre route. Devant nous, c'est la solitude et, à cette heure, une solitude qui, je l'avoue, m'angoisse.

Elle se sentait oppressée. L'incessante rumeur des vagues, le sifflement de la brise lui semblaient le propre bruissement de son sang.

— Oh! sir Reginald, quand retournerons-nous vers Faro?

— Ne jouez pas à la petite fille, cela ne vous va pas et rejoignons ma femme et M. Lambercy.

Lady Diana pérorait:

— Notre menu sera plus succint qu'à la posada. Il comportera d'abord un plat local, qui est aussi bien d'Andalousie que d'Algarve. Le cuisinier le réussit bien, c'est une sorte de consommé froid: le gazpacho.

Elle fit asseoir M. Lambercy à sa droite, en face d'eux prirent place Valérie et sir Reginald. Le carré, lambrissé d'acajou, la table, servie avec recherche et fleurie, le papotage de lady Diana rassurèrent Valérie et dissipèrent l'étrange prémonition éprouvée sur le pont.

Elle but sa tasse de gazpacho glacé.

— C'est délicieux!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 36

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Gardienne d'enfant pour Windsor Park. 3 petites filles, une au jardin d'enfants. Pas de bébé. 8 h. 30 à 5 h. 30. Appeler 253-0127 après 6 h. ou samedi et dimanche. 33-221-T.F.

ON DEMANDE — Une femme de ménage pour faire la cuisine chaque fin de semaine et pour entretenir la salle à ménager des élèves durant la semaine. Six jours de travail par semaine et une fin de semaine de vacances chaque mois. Cuisinière en question pensionne au couvent. **Pour plus de détails, s'adresser à Soeur Supérieure, Académie St-Michel, Brandon, Man.** 35-245-36C.

A LOUER — 351, rue Des Meurons. Maison: 4 pièces. Libre immédiatement. $65 par mois. Peut être visitée le soir. **Signaler: CE 3-3766.** 36-270-36C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-144-T.F.

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.**

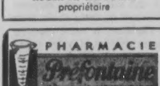
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Possession: 1er février. Appartement propre, privé, 3 pièces. Poêle, réfrigérateur et lessiveuse. Antenne tous canaux. Nombreuses armoires. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $65. **Appeler M. T. Lonergan, CH 7-3084.** 35-252-T.F.

CHANTS ET DISQUES POUR ENFANTS. Instruments rythmiques, Flûtes, Mélodicas. Feuilles de musique. Autoharpes. **MUSIC CENTRE, 241, rue Rideau, Ottawa. (Commandes par lettres)** 34-228-36C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. **Signaler: 453-1289.** 36-271-37C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 grandes pièces, propre, privé. Prélart, rideaux et réfrigérateur inclus. Pour couple tranquille. **Signaler: WH 3-9024 après 6 h.** 31-181-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Monck. Maison: 5½ pièces. Intérieur nouvellement décoré. Sous-sol complet. Chauffage: eau chaude. Garage. **Signaler: CA 2-2350.** 34-237-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près écoles. Logis privé: 3 pièces. Place de stationnement. $55. Libre: 1er janvier. **Signaler: CE 3-3154.** 35-242-37C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 3 pièces. Salle de bain privée. Pour gens âgés ou couple qui travaille. $60. **Signaler: CH 7-7634.** 35-240-T.F.

A LOUER — 199, rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Entrée et salle de bain privées. Libre: fin décembre. Adultes de préférence. **Signaler: CE 3-1253.** 36-269-36C.

A LOUER — 484, rue Aulneau. Petite maison pour couple. Non meublée. Près autobus. Eau chaude et froide. Chauffage: gaz. Possession immédiate. **Signaler: 233-5605.** 36-268-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. Près autobus. Central. **Signaler: CH 7-3067.** 36-265-36C.

A LOUER — St-Boniface, 193, rue Notre-Dame. Une chambre avec facilités de cuisine et 1 logis au premier: $55. 36-262-37C.

A LOUER — St-Norbert, 909, rue de l'Eglise. Maison: 2 étages, 5 pièces propres. Electricité: 220. Chauffage: huile provenant du soubassement. Toutes commodités. Garage. Grand terrain. Libre immédiatement. $65. **Singaler: 233-6141.** 36-267-36C.

A LOUER — St-Boniface, 502, rue De la Morénie. Chambre meublée, facilités de cuisine, literie fournie. Pour personne qui travaille. Libre: 1er janvier. **Signaler: CH 7-7146.** 36-261-T.F.

A LOUER — Tout près hôpital St-Boniface. Logis: grandes cuisine et chambre à coucher. Complètement privé. Place de stationnement. Idéal pour couple ou 2 demoiselles. Libre: 1er janvier. **Signaler: CE 3-6930.** 36-260-36C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-apparteemnts le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. **Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004.** 34-232-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A LOUER
Restaurant tout près d'un motel situé au nord-ouest de l'Ontario. Population: 1,000. Accommodation pour 45 personnes. Ouvert toute l'année. Clientèle établie habituée aux repas de chez-nous. **S'adressera Boite 229, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 34-229-36C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3½ pièces. Privé. $55 avec garage. **Signaler: CE 3-4432 ou CE 3-1307.** 36-259-36C.

A VENDRE — Manteau de fourrure "seal". Grandeur: 12. Porté seulement qu'une saison. $100. **Signaler: GL 2-0354.** 35-241-T.F.

A VENDRE — Restaurant valeur $6,000 pour $1,900. Propriétaire se retire. Ferait travail de réparation gratuitement si nouveau propriétaire paie les matériaux. Vaut la peine de s'informer. **Signaler: SP 2-9610.** 27-118-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, près écoles et autobus. Duplex: 2 logis, 4 pièces, loués $130 par mois, plus logis: 5 pièces au 1er étage pour propriétaire. Taxe: $270. Prix: $22,000, $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire. **Signaler: CE 3-1316.** 36-264-36C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Sous-sol fini. Garage. Cour paysagée. Près église et école françaises. Possession immédiate. **Signaler: AL 6-1029.** 36-258-36C.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles, maison: 7 pièces, stuc; portes et fenêtres en aluminium. 1er étage: grande cuisine, armoires finies bouleau naturel, plancher tuile, salon, salle à manger et solarium alignés. Planchers et finition chêne. Escalier et couloir, 2 étage, recouverts de tapis, 3 chambres à coucher: 2 grandeurs lits jumeaux, 1 grandeur lit double, toutes avec plancher chêne. Tuile céramique dans salle de bain. Sous-sol: murs finis, plancher tuile, douche, bassin et toilette. Chauffage: huile. $135. Taxe: $235 net. Se convertirait en duplex. Garage. **Appeler CE 3-6126 ou s'adresser à 437, rue Des Meurons, entre 6 h. et 7 h. 30 p.m.** 25-970-T.F.

A VENDRE

Bon magasin — Près de la ville, avec résidence moderne. Près école. Marchandise et équipement. Le tout: $18,000. Paiement minime comptant. Balance facile.

St-Boniface — Triplex. Loué. Prix: $25,000. Près de tout. Comptant requis: $1,500 ou plus. Balance sur hypothèque.

St-Pierre — Petite ferme: 8 acres. Grande maison: 4 chambres à coucher. Salle de bain, eau chaude et froide et puisard. Grande étable ou poulailler. 5,500 arbres transplantés. Bien boisée. Taxe: $160. Seulement $6,500. Possession immédiate.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
35-248-36C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPEMIMENTE ANXIEUX DE VOUS SERVIR.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Notre-Dame. Maison de famille: 3 chambres à coucher. Nouvelle cuisine. Garage attenant. Grand lot avec jardin. Plein prix: $8,900.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Immeuble-appartements: 11 logis, tous loués sous bail. Construction à l'épreuve du feu et insonore. Rapporte gros profit sur investissement. Comptant requis minime.
Magasin, épicerie, viande, etc., avec agence de collection. Très bien situé. Gros chiffre d'affaires. Tout équipement compris. Comptant requis minime ou échangerait sur maison.

ST-VITAL
Près école St-Eugène. Charmant petit bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Très bon chauffage: eau chaude, gaz. Grand lot: 50' x 220'. Garage. Plein prix: $9,500 avec $1,000 comptant.

ST-BONIFACE
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot. Plein prix: $11,900.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-5267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
35-247-36C.

A vendre ou à louer
pour cause de santé
garage
dans
centre canadien-français
Bon chiffre d'affaires
Près de la ville
S'adresser à boite no 257
La Liberté et le Patriote

Plage Albert
Lots disponibles sur nouvelle rue près de la chapelle et du lac.
Pour tous renseignements, signaler **947-0404.**

Au Sacré-Coeur

Ordination

Son Exc. Mgr George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, conférera l'ordination sacerdotale au R. F. Denis Bourbonnais, O.M.I., un fils de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, le samedi 18 décembre, à 4 h. p.m. Un banquet suivra la cérémonie liturgique dans la salle paroissiale à 6 h. Il y aura aussi réception à 9 h.

Le futur prêtre est le fils de feu M. Oscar Bourbonnais, décédé en 1949, et de Mme Annonciade Bourbonnais, née Patenaude. La famille Bourbonnais fréquente la paroisse du Sacré-Coeur depuis sa fondation. Elle compte dix enfants vivants, six garçons et quatre filles. La cadette est morte en bas âge. Denis est le huitième enfant. Il fit ses études à l'école paroissiale du Sacré-Coeur, puis au Collège St-Paul. Il travailla ensuite pendant une dizaine d'années.

Il quittait la maison paternelle en janvier 1958 pour entreprendre ses études supérieures en vue du sacerdoce comme Oblat de Marie Immaculée: six mois à la maison d'orientation de Fort William, Ont, un an au Collège Mathieu de Gravelbourg, un an au noviciat oblat, alors à St-Norbert, puis études philosophiques et théologiques au scolasticat, d'abord à Lebret, Sask., maintenant à St-Norbert, Man .

A VENDRE

St-Boniface — Rue Youville. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.

St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance: $65 par mois.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
35-249-36C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

St-Norbert — Maison: niveaux variés, 4 chambres à coucher. Poêle, sécheuse, laveuse de vaisselle et tentures. Etat neuf. Lot clôturé. Entrée en béton. $18,500.

Magasin général — 30 milles de Winnipeg. 2 étages. Logis au 2e: 6 pièces. Garage double et entrepôt pour marchandises. Ecoles publique et privée. Prix: $15,500, plus stock. Propriétaire porterait 1ère hypothèque à 6%.

St-Adolphe — Maison: 2 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon. Tuiles dans les autres pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage attenant. Considérerait échange sur maison de 3 chambres à coucher à St-Norbert.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
35-246-36C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre?
On demande pour vendre, maisons de 2, 3 et 4 chambres à coucher.

NORWOOD — $2,000 comptant
Rue Horace. Maison: 2 étages, 6 pièces (3 et 3). Soubassement complet. 2 plomberies, 2 cuisines. Haut loué: $60. Possession immédiate. Près de tout. Termes.

ST-BONIFACE — Triplex
$5,000 comptant
Age: 1 an. Logis attrayant: 6 pièces, 3 chambres à coucher au premier pour propriétaire, plus 2, de 3 pièces en haut. Loués $160 par mois. Privées. Finition acajou, murs plâtre, soubassement complet, prêt pour autre logis. Lot: 50'. A proximité d'école Provencher et hôpital. Maintenant: $37,000. Considérerait échange.

ST-BONIFACE — $1,000 comptant
1½ étage, 5 pièces, soubassement complet. Taxe: $164. Garage. Près école Provencher et autobus. $8,400.

Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plait
CE 3-4574, le jour GL 3-0741
35-250-36C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard,
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue Masson. Maison moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue Archibald, face au terrain de golf. Bungalow moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $1,200 comptant. Balance à termes.

Norwood — Rue Clermont. Bungalow moderne: 6 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Four et poêle encastrés. Salle de récréation. $5,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Tremblay. $9,500. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Portes et fenêtres en aluminium. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Ritchot. Duplex: stuc. Logis privés: 5 et 3 pièces, plus 2 pièces au sous-sol. 3 plomberies. $4,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

Fort Garry — Edderton Bay. $8,700. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 110'. Considérerait échange sur maison: 3 chambres à coucher, à St-Boniface.

Appeler CEdar 3-5845
35-253-36C.

Pas d'Eglise de la charité sans l'Eglise juridique

ROME (CCC) — Recevant les 60 cardinaux et les 70 consulteurs de la Commission pontificale pour la révision du Droit canon, Paul VI leur a déclaré que le code de Droit canon devait être révisé dans l'esprit des décisions conciliaires.

Le Pape s'est également élevé contre les critiques qui remettent en cause le pouvoir de juridiction de l'Eglise.

"Il ne faut pas écouter, a souligné Paul VI, ceux qui méprisent le Droit canon, en affirmant que la lettre tue tandis que l'esprit vivifie. Bien que l'on puisse affirmer que la lettre ne doit pas être contraire à l'esprit, toutefois, la loi a besoin de la lettre en tant qu'elle a besoin d'un exposé écrit et clair. Ce qui est prouvé à l'évidence par le code de Droit canon.

"D'autres font une distinction entre l'Eglise "juridique" ou "ministérielle" et "l'Eglise de la charité", en affirmant que celle-ci est le premier commandement et que tous les maux qui affligent l'Eglise découlent de son "juridisme". Toutefois, de même que l'âme ne peut pas être séparée du corps sans que mort s'ensuive, de même l'Eglise de la charité ne peut exister sans l'Eglise "juridique". On ne saurait, en effet, ignorer que l'Eglise par volonté divine est une société visible, dotée d'institutions visant à assurer son gouvernement extérieur. Le Christ a conféré aux apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de juridiction ainsi que cela ressort de l'Evangile et comme le montre largement saint Paul dans sa première lettre aux Corinthiens".

Après avoir dit que l'on ne saurait souscrire à l'avis de ceux qui soutiennent que l'Eglise doit être, non pas une hiérarchie, mais un "ministère" de la parole, car rien ne devrait s'interposer entre le Christ et les fidèles, le Pape a ajouté:

"Il ne faut pas croire non plus ceux qui affirment que la nature de l'Eglise est en opposition avec la nature du droit et qui admettent seulement un droit sacramentel, la hiérarchie n'étant nécessaire que pour l'administration des sacrements.

Toutes ces erreurs, a conclu le Pape, nient le droit positif lui-même et sont opposées à l'Evangile suivant lequel le Christ constitua la hiérarchie en la dotant de pouvoirs particuliers pour qu'elle puisse paître avec autorité ses brebis."

Winnipeg à Stratford

WINNIPEG — La compagnie du Royal Ballet de Winnipeg est inscrite au programme du prochain festival de Stratford, Ontario, avec une production intitulée "Rose Latulippe".

La nouvelle a été annoncée à Winnipeg par M. Michael Langham, directeur artistique du Festival et M. J. Seigei Sawcheyn, gérant général de la compagnie de ballet.

Cette production sera créée par le chorégraphe de la troupe, Brian Macdonald, de Montréal, avec la collaboration d'un compositeur et un décorateur canadiens qui seront désignés plus tard.

"Rose Latulippe", adapté d'une légende du Canada français, deviendra la première grande production créée au Canada sur un thème canadien.

Pour la première fois également, une troupe de ballet donnera des spectacles dans le cadre du Festival de Stratford.

La première mondiale de cette production sera présentée à la mi-août, et les représentations se continueront durant deux semaines au théâtre Avon.

A VENDRE

NORWOOD
Enfield Crescent. Duplex: 4 et 4. Chauffage: gaz. Prix: $14,900, à termes faciles.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $10,500 à termes.

LORETTE
Village. Maison: 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900 à termes. $300 comptant.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

ST-CHARLES, MAN.
Propriétaire transféré. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 supplémentaires au soubassement. Chauffage: huile. Tapis mur à mur. Grand lot. Près église et école. Prix réduit à $9,800 avec $1,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
35-256-36C.

LA COMMISSION SCOLAIRE de St-Norbert, Man.
demande une institutrice qualifiée pour commencer à enseigner la 2e année le 3 janvier 1966. Salaire d'après échelle établie.
Adresser toutes communications à M. Gérard Rémillard, C.P. 233, St-Norbert, Man., ou appeler GR 5-7866.
36-266-36C.

ON DEMANDE
Institutrice ou instituteur pour l'école du village d'Otterburne. Années 3 et 4 à partir de janvier au 30 juin 1966, avec préférence de réengagement pour les années suivantes. Echelle de salaire déjà existante avec base de $3,050, plus expérience et qualifications. **S'adresser, soit au président, téléphone 343-12, ou au secrétaire à 343-3, Otterburne, Man.**
36-263-T.F.

NOTICE TO CREDITORS

In the estate of JOSEPH FELIX LAMBERT, late of the Village of St. Pierre, in Manitoba, Retired Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 304 Avenue Building, 265 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba, on or before the 19th day of January, 1966.

Dated at Winnipeg, Manitoba, this 7th day of December, A.D. 1965.

L. A. REGNIER,
Solicitor for the Executor.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés

A VENDRE

300 acres de terrain avec bâtisses. 12 milles au sud de la ville. Près rivière La Salle.

Ste-Anne — 189 acres de terrain, 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien, 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains.

1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.
11-689-T.F.

Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

Oui, ce sera un Noël tout blanc!

Vous pouvez LOUER de L'ARGENT chez CRESCENT!

Vous pouvez célébrer un Noël tout blanc cette année, en ce sens que des ennuis financiers ne viendront pas masquer la joie des Fêtes. Louez l'argent qu'il vous faut pour vos dépenses supplémentaires.

Vous pouvez LOUER de $50 à $3,000 ou plus, pour une semaine, un mois, une année ou encore plus longtemps. Louer, c'est transiger à la moderne et Crescent, c'est la compagnie recommandée par des amis. Faites-le dès aujourd'hui. Appelez Crescent et dites simplement que vous désirez louer de l'argent.

MONTANTS TYPES

Montant	Conditions (Mois)	Paiements mensuels
$ 105.75	12	$10.00
395.42	20	24.00
710.65	24	36.00
1,014.07	30	42.00
2,016.00	36	77.00

Jusqu'à $3,000 et même davantage

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
G.-H. Desrosiers, gérant
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
25-255-36C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Rudy's Furniture
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 par mois
Entretien de téléviseurs
7 jours par semaine
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074
En soirée: GL 3-1711

Un cadeau idéal de placement! Vient de sortir

Monnaie française 1965

L'ensemble comprend une de chaque pièce de la monnaie frappée en 1965. Chaque pièce de monnaie est disposée dans un magnifique contenant en plastique enfermé dans un joli étui à doublure le feutre recouvert du sceau officiel de la monnaie française.

Un excellent placement susceptible d'augmenter en valeur chaque année.

NOTRE GARANTIE: Argent remis si vous n'êtes pas satisfait 100% après réception.

Triangle Auto Stores
271, rue Fort Winnipeg 1
$11.50

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

TRADUCTEUR AUX DÉBATS
Chambre des communes et Sénat
Jusqu'à $9,600
Bureau des traductions - Secrétariat d'état - Ottawa

On demande des traducteurs pour traduire, principalement de l'anglais au français, les débats du Parlement. Les traducteurs peuvent travailler de nuit et pendant des heures irrégulières, mais des congés supplémentaires sont accordés entre les sessions.

On invite les hommes et les femmes, expérimentés en traduction ou dans un domaine connexe, à faire leur demande.

On peut obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande d'emploi aux bureaux de poste, du Service national de placement ou à ceux de la Commission du service civil.

Prière de rappeler le numéro de concours 65-723.

La Coopérative de Consommation de
SOMERSET
demande un gérant

Echelle de salaire, $350 à $425 par mois, avec bénéfices d'assurances, etc. Cours à bois, huiles et pétrole, charbon, quincaillerie. Trois employés à plein temps. Position disponible le 1er janvier 1966.

Les demandes doivent être faites par écrit au secrétaire,
Roger-H. Poiron,
Boite Postale 173, Somerset, Man.

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: The Candle Lighters
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

NU-FASHION
STYLISTES DE BEAUTÉ
Permanentes des plus modernes
A rabais de
20%
AVANT NOËL



309, rue Donald Tél.: WH 2-7397
HERMAN BESSETTE, gérant

![Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.]
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



GERRY'S TRAILER SALES
où acheter les roulottes de fabrication canadienne neuves ou usagées.

Roulotte de démonstration Detroiter 50 x 10 (arrivera le 25 décembre)	$4,750
Homelette 50 x 10 (3 ch. à coucher)	$4,950
Rollohome, 50 x 10, laveuse et séchoir	$4,350
Schult, 50 x 10, laveuse et séchoir	$4,500
Northland 47 x 8	$3,000
Liberty 46 x 8, air climatisé	$3,000

38 x 8, $2,400; 36 x 8, $2,100; 45 x 8, $2,800; 30 x 8, tout en acier, lits pour 6, $850. Autres de 10' x 8' de largeur en bon état, meubles neufs, agréés par le gouvernement.

Paiements faciles — Echange
OUVERT EN TOUT TEMPS
à l'est de Ste-Anne sur la route no 1.
Téléphonez Ste-Anne GA 2-5205
On vend aussi des voitures et des meubles

Achetez vos cadeaux de Noël dès aujourd'hui: bas, chemises, cravates, gilets, ceintures, foulards

Chemise blanche ARROW Poignets simples ou doubles **$5.00**

POUR LES DAMES:
Bas de nylon sans couture Première qualité Toutes les teintes **45¢ la paire**

CHEZ HUOT
200, avenue Provencher — St-Boniface, Man.
Téléphone: 247-3795

Pardessus d'hiver Spécial pour les fêtes . . . $55
Ouvert tous les jours de 9 h. 30 du matin à 9 h. 30 du soir jusqu'à Noël